

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES
DOCTORAL

UNITY OF RESEARCH AND DOCTORAL
FORMATION IN HUMAN AND SOCIAL
SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

**DYNAMIQUES SOCIALES ET PRATIQUES DE LA DOT CHEZ LES
EWONDO (CENTRE – CAMEROUN)**

**CONTRIBUTION A LA SOCIOLOGIE DU MARIAGE
TRADITIONNEL CHEZ LES MVOG-ADA**

Mémoire présenté et Soutenu Mercredi le 03 juillet 2024 en vue de l'obtention du Diplôme

de Master en Sociologie

Spécialité : Population et Développement

Par

ESSALA BENYOMO Marie Diane

Licence en Sociologie



Jury :

QUALITE	NOMS ET PRENOMS	UNIVERSITE
Président	BIOS NELEM Christian (MC)	Université de Yaoundé I
Rapporteur	Achille PINGHANE YONTA (CC)	Université de Yaoundé I
Examinatrice	Mme NDJA ETOLO Edith (CC)	Université de Yaoundé I

A mes parents, source d'inspiration.

REMERCIEMENTS

Ce travail est le fruit des efforts, des échanges et discussions avec plusieurs personnes à qui nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance.

Nous adressons notre reconnaissance à notre Directeur de mémoire, Docteur Achille PINGHANE YONTA pour sa disponibilité, ses conseils, et ses orientations dans l'élaboration de ce travail.

Nous adressons nos remerciements au chef de Département de Sociologie, le Professeur Armand LEKA ESSOMBA, ainsi qu'à l'ensemble du corps enseignant dudit Département pour les connaissances transmises durant notre parcours universitaire.

Nous remercions nos enquêtés pour leur disponibilité et les informations fournies pour réaliser ce travail. Sans être exhaustif, nous citons les chefs traditionnels, sa Majesté FOU DA OTTO, sa Majesté FOU DA MANY, sa Majesté EKOLO.

Une sincère reconnaissance à l'égard du Sous-Préfet de l'Arrondissement de Yaoundé V pour les informations données sur les différents chefs traditionnels, ainsi qu'au Maire de la Commune de Yaoundé V pour son autorisation d'exercer dans son territoire, le quartier Mvog-Ada.

Nos remerciements à toutes les personnes qui nous ont aidé dans la réalisation de ce projet, particulièrement Laurette NGA pour son assistance durant les descentes sur le terrain, Elvis Judicaël ESSONO pour son soutien et les relectures.

Nos remerciements à l'endroit de Franklin TOUTEZO, Murielle ATEBA MBEH, Roukayatou OUMAROU, Achille NGO ISSOK, Loïc BAHANA pour les relectures et l'orientation de ce travail.

Nos remerciements aux permanents du Cercle Phylo-Psycho-Socio-Anthropo, la bibliothèque de la FALSH pour les discours et la documentation.

Notre gratitude à l'endroit de notre grande famille, particulièrement, nos parents Espérance Marguerite MBONO, Jean MBIA et son épouse Ernestine TIGUI MBIA, Pierre Emmanuel MBIA, pour leur soutien matériel, financier et moral pendant ce cycle de recherche.



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
RESUME	iv
ABSTRACT	v
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	vi
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES PHOTOS ET CARTES	viii
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : PEUPLE MVOG-ADA DU CENTRE CAMEROUN : ORIGINES, ORGANISATIONS SOCIOPOLITQUES ET PRATIQUES CULTURELLES	31
CHAPITRE I : PRESENTATION DU PEUPLE MVOG-ADA : HISTOIRE, ORGANISATION POLITIQUE ET SITUATION GEOGRAPHIQUE	33
CHAPITRE II : ETAT DES LIEUX DE LA PRATIQUE DE LA DOT CHEZ LES MVOG- ADA	58
PARTIE II : FACTEURS DE LA PRATIQUE DE LA DOT CHEZ LES MVOG-ADA : UNE PERSPECTIVE ANALYTIQUE	83
CHAPITRE III : LES FONDEMENTS SOCIOCULTURELS DE LA DOT CHEZ LES MVOG-ADA	85
CHAPITRE IV : DYNAMIQUES SOCIALES ET SES CONSEQUENCES DANS LA PRATIQUE DE LA DOT CHEZ LES MVOG-ADA	106
CONCLUSION GENERALE	140
BIBLIOGRAPHIE	148
ANNEXES	ix
LISTE DES ANNEXES	x
LISTE DES INFORMATEURS	xi
TABLE DES MATIERES	xvii

RESUME

La présente recherche portant sur « *Dynamiques sociales et pratique de la dot chez les Ewondo (Centre - Cameroun) : Contribution à la sociologie du mariage traditionnel chez les Mvog-Ada* » part du constat selon lequel, malgré les lois mises à la disposition des populations, une volonté d'harmonisation des pratiques matrimoniales chez les Mvog-Ada, la dot demeure un phénomène sociale controversé. Ceci s'observe par la marchandisation, la surenchère et la dévalorisation du rituel. C'est sur la base de ce constat que se pose le problème de l'impact des dynamiques sociales sur la pratique de la dot chez les Mvog-Ada. Il est question de faire une analyse sociologique des différents facteurs et des pratiques qui modifient le rituel dotal dans ce clan. Ainsi pour mener cette recherche, la question principale tourne autour de : quels facteurs peuvent-ils rendre compte des dynamiques observés dans la pratique de la dot chez les Mvog-Ada ? A cette question, la réponse provisoire est que la monétarisation sans cesse croissante explique les dynamiques sociales observées dans la pratique de la dot. Trois théories ont été mobilisées pour analyser cette pratique à savoir la théorie des représentations sociales, l'individualisme méthodologique, et enfin la construction sociale. Basée sur une méthode qualitative de type ethnographique, cette recherche a mobilisé les entretiens semi directifs, l'observation documentaire et directe. C'est ainsi que nous avons abouti aux conclusions suivantes : la pratique dotale chez les Mvog-Ada fait face à la mondialisation culturelle, au modernisme, à la " gourmandise" d'une part et d'autre part, le rôle que joue la famille dans cette institution rend dynamiques les pratiques autour de la dot à l'instar de la volonté des parents de satisfaire tout le clan pour leur propre sécurité et celle de leur descendance. Par conséquent, la pratique de la dot est sujette à diverses controverses, ce qui ne favorise pas la mise en union des jeunes filles de cette communauté. En fait, le non-respect du cadre juridique (moderne et coutumier) qui encadre le mariage traditionnel, le manque de stratégie de concertation entre les différents acteurs, les représentations sociales et culturelles de l'institution suscitent de nombreuses critiques à son égard. Pour ce qui est des acteurs, certains manifestent la peur pour leur image, celles de leurs familles et des proches. Ces dynamiques sont aussi portées par la crainte des pratiques sorcellaires contre le jeune couple.

Mots clés : Dynamiques sociales, dot, mariage traditionnel, Mvog-Ada,

ABSTRACT

The present research based on « *Socials dynamics and dowry practice of the Ewondo's people (Centre-Cameroun): a contribution at the sociology of the traditional marriage of the Mvog-Ada people* ». According to the fact, which despite the laws act, at the disposition of the population, a will of harmonising the matrimonials practices in the Mvog-Ada. The dowry remains a social controversial phenomenon. What is observe by the marchandisation, escalation and depreciation of the rituals. This is observed through the marchandisation over auction and the devalorisation of ritual. It is a based on this assertion that the problem on the impact of the social dynamics on the Mvog-Ada dowry. We are asked to do a sociological analysis of the different factors and practices that modify the dowry's ritual in this clan. Therefore, morder to carry out this research the principal question turns around: Which factors can they give about dynamics observed in the Mvog-Ada dowry practices? To this question, provisory answer is that the unlimited growth of monetarization explains the social dynamics observed in the dowry practices. Three theories have been mobilized morder to analyses this practice that is: the social presentation theory, methodological individualism and finally the social construction. Based ona qualitative method of ethnographical type. This research has mobilised the semi directives maintenances, directives and documentary observation. It is them, like that, that we come to the following conclusion: The Mvog-Ada's dowry practice comes across cultural globalization modernism, glutary for one part, and for another part the role played by the family in this institution render dynamics the practice around dowry like the parent's will to satisfy the whole clan for their security and that of their descendants. Consequently, the dowry practice is a matter of diverse arguments which doesn't favorise the union of young girls of this community. In fact, the non respect of the judiciary cadry (modern and traditional) which flank the traditional marriage, the lack of concertation strategy in between the different actors, the social and cultural representation of the institution stimulate several critics. Concerning the actors, some of them manifest fear for their image, those of their families and of their surrounding. These dynamics are also, held by the fear of witch craft practices against the young couple.

Key word: social dynamics, dowry, traditional marraige, Mvog-Ada

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

FALSH : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines

IFC : Institut Français Camerounais

PUF : Presses Universitaires Françaises

CPPSA : Cercle Philo-Psycho-Socio-Anthropologie

CRTV : Cameroon Radio Television

**LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Quelques souches généalogiques des tribus Béti.....	42
Tableau 2 : Chefferies traditionnelles de Mvog-Ada et chef.....	53
Tableau 3 : Extrait de liste de la dot	72
Tableau 4 : Extrait de liste de la dot	Erreur ! Signet non défini.

LISTE DES PHOTOS ET CARTES

PHOTOS

Photo1 : L'arbre généalogique du peuple Béti.....	36
Photos2 : Ngan-medzan (le serpent)	38
Photos 3 : Bâton de commandement du Ngan Medzam	38
Photos 4 : Photo des chefs traditionnels avec la statue du serpent.....	38
Photo 5 : Photo de la chefferie traditionnelle Djoungolo X.....	54
Photo 6 : Clichet de dot dans la famille du chef FOUDA OTTO	68
Photo 7 : Préparation aux rituels de l'avion.....	76
Photo 8 : Mise en exécution de l'avion	76
Photo 9 : Remise d'enveloppe de l'avion par le chef de famille à la porte-parole des sœurs..	77
Photo 10 : Bénédiction du couple par le père naturel de la fille avec la chèvre	79
Photo 11 : Extrait de la liste de la dot de séraphin BALLA.....	128

CARTES

Carte 1 : quartier Mvog-Ada.....	25
Carte 2 : la carte des ethnies du Cameroun.....	34
Carte 2 : la carte du Centre Cameroun.....	40
Carte 3 : la carte du département du Mfoundi	41
Carte 4 : la carte de l'arrondissement de Yaoundé 5	56



INTRODUCTION

I. CONTEXTE

La dot aujourd'hui fait face à de nombreux changements. Ces derniers sont de trois domaines. Le premier est le domaine économique qui met en avant les demandes onéreuses dans le but de satisfaire la communauté et de résoudre les problèmes économiques. Le second matériel qui présente de nouveaux objets dans la pratiques de la dot à l'exemple des porcs long châssis, des ventilateurs, téléviseurs voitures. Enfin le volet humain qui donne la possibilité aux individus d'inviter d'autres personnes à la cérémonie : amis, porte-parole. Cette dynamique conduit à une augmentation des enchères et un changement dans la pratique de la dot notamment dans les rituels. La présente recherche s'intéresse aux pratiques de la dot dans la société Ewondo. C'est-à-dire à la sot d'hier et aujourd'hui en montrant les différences changement subit par celle-ci au niveau de sa pratique. En effet, lorsqu'un homme voulait épouser une femme, deux solutions se présentaient à lui. Il avait le choix entre la dot, qui pouvait être constituée d'animaux pour l'élevage ou pour le sacrifice, d'un coupe-coupe, d'un fer de lance, etc., d'une part ; ou l'échange de tête à tête entre le clan de la famille de l'époux et de l'épouse, d'autre part. Dans un autre contexte, les filles étaient généralement mariées dès leur puberté. Engelbert FOUDA soutient cette idée en déclarant ce qui suit : « *on demandait la main d'une fille alors qu'elle était encore à la mamelle... après que la fille avait atteint la puberté et après deux menstruations, elle était sommée d'aller auprès de son mari* »¹. Marier une fille pendant qu'elle est encore jeune, était un moyen de la faire grandir dans son foyer et de lui assurer un avenir en tant que femme et mère. Toutefois, la jeune fille a aujourd'hui la possibilité de choisir son conjoint et de se marier à l'âge qu'elle le souhaite. Par ailleurs, un ensemble de rituels entouraient le mariage coutumier à savoir les échanges de paroles entre les différents chefs de famille, l'échange de présents, la bénédiction du couple, l'accompagnement de la jeune fille dans sa nouvelle maison. Aujourd'hui, nous avons l'introduction d'autres rituels à l'exemple de l'avion, du vol de présents par les frères de la famille, tout ceci dans le but d'animer la cérémonie.

La dot respecte donc les étapes suivantes : la présentation du conjoint, « le *toquer porte* », le retrait de la liste et la dot proprement dite. La liste avait un caractère symbolique dans ce sens que la famille du futur marié apportait des présents tels que le vin traditionnel, du bétail vivant et de la volaille comportant des mâles et des femelles. En retour, la famille de la fille offrait des présents tels que la vaisselle, le linge neuf et quelques meubles pour faciliter l'installation de la nouvelle épouse dans sa belle-famille et dans le but de consolider la relation

¹ Engelbert FOUDA, *Tradition bété et la pratique de ses rites*, Yaoundé, éditions CLE, 2012.

entre les deux familles. L'évolution des sociétés, suscite des interrogations sur le devenir des traditions qui étaient le quotidien des individus. Nous constatons un changement dans les pratiques sociales, notamment le mariage coutumier, qui autrefois faisait la croyance des sociétés. La dot est donc exposée à des forces endogènes et exogènes qui dévalorisent son aspect symbolique. De fait, aujourd'hui, le choix du conjoint dépend de son rendement financier et de sa capacité à subvenir aux besoins et/ou aux « caprices » de sa belle-famille. Cet état de choses entraîne des répercussions sur les considérations relatives aux pratiques de la dot chez les Ewondo, ainsi que sur sa valeur symbolique.

II. JUSTIFICATION

Mener une recherche sur « *Dynamiques sociales et pratique de la dot chez les Ewondo (Centre - Cameroun) : contribution à la sociologie du mariage traditionnel chez les Mvog-Ada* », revient à rendre compte, sur le plan de la sociologie, de l'évolution du mariage au fil du temps chez les Ewondo. Autrement-dit, il est question de s'interroger dans quelle mesure la pratique de la dot chez les Ewondo a connu des transformations. A partir de cette orientation, plusieurs problématiques se dégagent. Elles sont liées entre autres à la famille, aux pratiques matrimoniales, aux nouvelles conjugalités, etc.

L'intérêt porté vers ce sujet a été motivé par plusieurs raisons. Nous avons eu la possibilité d'assister à des mariages traditionnels. Et chacun d'eux avait une particularité, aussi bien au niveau des prestations, des invités, qu'à celui de la posture des membres de la famille. Ces mariages se sont déroulés dans deux familles différentes. Dans le premier mariage, la fille a eu la possibilité de plaider pour sa belle-famille en donnant son point de vue sur la liste, dans le but de faire une cérémonie traditionnelle simple et bénéfique pour les deux parties. La cérémonie de la dot s'est déroulée dans la ville à Yaoundé. Dans le deuxième cas, le père, les oncles et certains membres influents de la famille de la mariée avaient le pouvoir de décision. Ces derniers ont écrit la liste en excluant les femmes. Lors de l'échange des biens, la cour était remplie de biens en nature, en espèces, accompagnés d'une enveloppe. Ce qui a marqué notre attention était la présence d'un salon complet avec ses meubles (fauteuils, table, etc.) et d'autres biens de valeur. Cette cérémonie a suscité en nous des interrogations sur les pratiques matrimoniales : la dot est-elle une cérémonie de joie ou un lieu de vente ? la mariée est-elle une marchandise ? pourquoi la dot aujourd'hui se résume à la compensation matérielle et financière ?

La dot fait cependant face à de nombreuses dynamiques se traduisant par l'augmentation des enchères, la perception des acteurs qui prennent la dot pour un moyen d'enrichissement de

la famille. Ceux-ci font de la dot leur marché et profitent de la belle famille. D'où, notre intérêt sur le mariage traditionnel en général, et la pratique de la dot en particulier. La problématique peut être abordée en anthropologie sociale et culturelle, mais un regard de sociologue est capital du point de vue des dynamiques sociales qui expliquent les nouvelles formes de construction du mariage traditionnel.

De plus, nous nous intéressons à la pratique de la dot dans les sociétés actuelles notamment chez les Ewondo dans ce sens que les sociétés changent et ce changement affecte de façon négative la vie des individus et de la société. Autrefois, la dot respectait des règles, des coutumes et des traditions en fonction des cultures. Les acteurs avaient pour obligation de respecter ces traditions pour être en conformité avec leur société. Aujourd'hui, nous notons des dynamiques dans la pratique matrimoniale liées à la dot. Avec l'entrée du capitalisme dans la société, la dot se heurte à des changements notamment au niveau de sa pratique. C'est la raison pour laquelle notre choix porte sur le thème : « *Dynamiques Sociales et pratique de la dot chez les Ewondo (Centre - Cameroun) : Contribution à la sociologie du mariage traditionnel chez les Mvog-Ada* ».

III. PROBLEME

La dot désigne l'apport symbolique des biens par le fiancé ou sa famille au patrimoine de l'autre, en vue d'obtenir leur fille comme épouse. D'après Ignace Bertrand NDZANA et *al*², la dot est une pratique importante dans la mesure où la jeune fille apporte du bien-être à sa famille et évite « *les malédictions* ». Les biens sont en nature (les animaux, les effets vestimentaires, le vin de palme, des liqueurs et tous autres), en espèces (l'argent) et symbolique (les colliers en forme). La dot revient généralement au patrimoine de la famille, aux oncles et tantes, aux frères et/ou aux sœurs de la mariée. La dot suit un ensemble de processus qui fait sa particularité. Elle va de la présentation des conjoints jusqu'à la cérémonie proprement dite.

Cependant, dans la société actuelle nous constatons que la dot perd de sa valeur symbolique, car elle repose davantage sur le bénéfice que peut avoir une famille lorsque la dot d'une fille est élevée. En effet, chaque parent veut le meilleur pour ses enfants, raison pour laquelle il s'implique dans leur éducation. Dans son article intitulé « *De l'hypothèse du fardeau de la dot comme obstacle à la formation des unions dans le sud-Cameroun contemporain* », Séraphin

² Ignace Bertrand NDZANA et *al.*, « De l'hypothèse du fardeau de la dot comme obstacle à la formation des unions dans le sud-Cameroun contemporain » in Honore MIMCHE, *Comprendre les nouvelles conjugalités : pratiques matrimoniales en mutation au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2020, P.57-68

BALLA³ présente sous forme de questionnement « *les unions au péril des cadeaux alimentaires ?* »⁴. Il démontre que, de plus en plus, les cadeaux sont aux centres des unions dans la société. Les familles ne prennent plus en compte l'union des familles, mais la réorganisation de leur statut. Ainsi, il a été mis sur pieds un ensemble de lois permettant de réguler les excès et encadrer la dot dans son contexte culturel. La loi du code pénal sur la dot à son article 357, « *exigence abusive d'une dot* », met en exergue différentes sanctions qui doivent être appliquées aux individus qui abusent et déconnotent le vrai sens de la dot. Cette loi dispose :

« est puni d'un emprisonnement de trois mois à cinq ans et une amende de cinq mille à cinq cent mille francs ou l'une de ces deux peines seulement : celui qui, en promettant le mariage d'une femme déjà mariée ou engagée dans les fiançailles non rompues, reçoit d'un tiers tout ou partie d'une dot ; celui qui reçoit tout ou partie d'une dot sans avoir remboursé tout prétendant ; celui qui reçoit tout ou une partie d'une dot en vue du mariage d'une femme ; celui qui exige tout ou parti de la dot excessive d'une fille majeure de vingt et un ans ou d'une femme veuve ou divorcée ; celui qui, en exigeant une dot excessive fait obstacle, pour seul motif au mariage d'une fille majeure de vingt et un ans ; l'héritier qui reçoit les avantages matériels prévus aux alinéas précédents et promis à la celui dont il hérite. Chaque versement, même partiel de la dot, interrompt la prescription de l'action publique ».

Malgré l'établissement de la loi sus-évoquée, les pratiques et les considérations liées à la dot continuent de faire face à de nombreuses dynamiques économiques, sociales, humaines. Ces dernières sont entraînées par plusieurs facteurs, parmi lesquels la mouvance capitaliste et moderniste, c'est-à-dire l'entrée en jeu du régime économique et des libertés individuelles. De fait, le sens originel de la dot n'est plus le même. Avec la mise en valeur de l'intérêt, la pratique de la dot a changé pour laisser place à la compensation matrimoniale. Cette situation entraîne plusieurs conséquences. Face à cet état de choses, nous notons par exemple une réticence des jeunes à faire le premier pas dans l'union. Par ailleurs, la dimension symbolique de la dot qui prônait l'expansion du pouvoir, le respect des membres de la famille, le respect des cultures, des traditions et le respect des biens, n'est plus au centre des préoccupations. Tout ce qui précède pose le problème de l'impact des dynamiques sociales sur la pratique de la dot chez les Ewondo. Autrement dit, la dot est instrumentalisée à des fins capitalistes, egocentriques et

³ Séraphin BALLA, « Les porcs « long châssis » : le péril des mariages ? Comprendre les transformations du bestiaire dotal au Cameroun méridional », in Laungrand F., Simon L., et Lagneaux S. (éds), *Les suicidés en contexte rituel à l'époque contemporaine*, *Anthropozoologica* 56 (14), 2021, P. 215-225, <https://org/10.5252/anthropozoologica2021v56a14>. <http://anthropozoologica.com/56/14>.

⁴ Séraphin BALLA, Op.cit. 2021. P.222.

stratégiques. Pourtant, elle est une pratique sociale fondée sur des valeurs et des normes bien établies.

IV. LA PROBLEMATIQUE

A partir d'une fouille minutieuse d'ouvrages, de mémoires et d'articles en histoire, sociologie et anthropologie, nous constatons que plusieurs auteurs ont abordé par le passé la problématique de la pratique de la dot.

Jeanne-Françoise VINCENT⁵, dans son ouvrage qui porte sur « *Traditions et transition. Entretiens avec des femmes Béti du sud-Cameroun* », met en exergue ses entretiens avec les femmes du sud sur les traditions et transitions. Dans cette zone, elle explique comment l'ère coloniale a changé certaines pratiques. Dans la partie sur la dot et monnaie pré-coloniale⁶, était adultère la femme-là qui avait été mariée par la dot, car une femme dotée se devait de rester fidèle à son mari. La dot est présentée comme un mariage par échange qui existait bien avant l'implantation coloniale. La marchandisation de la dot est mise en avant dans les peuples comme les *mekong* et les *bikie*⁷. Au regard de ce qui précède, dans ses explications, l'auteur reste sur les dires des femmes sans toutefois aller au-delà des traditions d'avant et leur transition avec l'entrée des colons dans le pays. Pour davantage s'intéresser à la dot, il est nécessaire de connaître son fonctionnement d'hier et d'aujourd'hui, afin de la confronter à la réalité de la société.

Laurent FECKOUA⁸ parle du mariage chez les « Toupouri » du Cameroun et ceux du Tchad. Dans sa pensée, l'auteur commence par décrire la cérémonie de fiançailles qui commence par le choix des parrains, c'est-à-dire, lorsqu'une jeune fille a déjà choisi son fiancé, le choix du témoin officialise leur union. Par ailleurs, lorsque ces deux individus ont de l'amour réciproque le garçon ou la fille fait des visites régulières dans sa belle-famille L'auteur énonce plusieurs types de mariages à savoir : le mariage par « *mangué* » ou enlèvement, le mariage par « *hangué* » ou don, le mariage par « *yangué* » ou proposition, le mariage par « *hogué* » ou héritage⁹. La dot est considérée comme indemnité payée à la famille de la femme pour le membre qu'elle perd.¹⁰ Ainsi, la dot est considérée chez les Toupouri comme étant un contrat

⁵ Jeanne-Françoise VINCENT, *Traditions et transition. Entretiens avec des femmes Béti du sud-Cameroun*, PARIS Editions BERGER-LEVRAULT 5, 1976.

⁶ Jeanne-Francoise VINCENT, 1976.Op.cit. P.8.

⁷ Ancienne monnaie utilisée par le peuple Béti. Elle était une monnaie d'échange entre le Béti et les autres tribus.

⁸ Laurent FECKOUA, « *Le mariage en pays Toupouri (Tchad et Cameroun)* », Nanterre, université paris XII, 1986.

⁹ Laurent FECKOUA, Op.cit. 1986 P. 14-20.

¹⁰ Laurent FECKOUA, Op.cit. 1986. P.23.

social liant deux familles de clans différents. Comme chez les Ewondo, les Toupouri sont contre l'inceste. Ils s'assurent avant le mariage qu'aucun lien de parenté n'existe entre eux. Ils pratiquaient de l'exogamie¹¹, qui consiste à se renseigner sur la famille de la fille ou la famille du garçon. Les biens de la dot sont donnés suivant les types de mariages, le niveau social du garçon, les militaires notamment, les fonctionnaires, ou encore selon la couleur de peau de la fille (la fille brune est très recherchée par rapport aux autres).

Pour le mariage par « *yogué* », c'était neuf (09) bœufs, et dix (10) bœufs pour le mariage « *mangué* ». Au fil des ans, les enchères ont augmenté mettant en difficulté les jeunes voulant se marier. Laurent FECKOUA présente aussi les conséquences de la dot sur le plan socioéconomique (dépendance psychologique, endettement) et sur le plan démographique (empêchement des jeunes à se marier). La dot a des conséquences sur l'individu et sur la société. Dans cet ouvrage, l'auteur ne donne pas de détails sur la pratique de la dot chez les Toupouri. Il mentionne juste les biens que reçoivent les familles et les conséquences que la famille du marié subit en cas de non versement de la totalité des biens, ou encore en cas de perte d'une bête.

D'après André M. PODELWSKI¹², les biens donnés en Afrique par le fiancé à la belle famille sont importants, car ils donnent au mariage son assise coutumière unissant les deux époux et leurs larges parentés¹³. Pour l'auteur, le montant de la dot avait une grande importance. Elle avait trois variations : une fille qui se remarie pour la troisième fois ne peut pas être dotée comme la première fois ; dans un mariage polygame, la quatrième femme ne peut pas être dotée au même montant que la première femme. Lorsque l'âge de fécondité d'une femme est dépassé, sa famille ne peut recevoir la dot égale à celle ayant l'âge de procréer. L'auteur nous présente aussi d'autres éléments de la dot tels que les offrandes traditionnelles (morceaux de tabac, jarre de bière, etc.), les services que le futur gendre doit rendre à sa belle-famille, parfois les sommes versées au marabout.

La région du Nord-Cameroun est représentée par plusieurs ethnies et chacune d'elles pratique la dot de différentes manières. Même les cadeaux symboliques ont une différence surtout au niveau des animaux. Chez les Moundang nous avons quatre bœufs (zébus), chez les Montagnards traditionnels l'offrande est d'un à deux bœufs.¹⁴ André M. PODELWSKI nous

¹¹ Laurent FECKOUA, Op.cit. 1986. P.6.

¹² André M. PODELWSKI, *L'évolution de la dot au Nord-Cameroun. Etude des éléments constitutifs de la dot et des relations avec des données démographiques*, Paris, 1984.

¹³ André M. PODELWSKI, Op.cit. 1984. P.5.

¹⁴ André M. PODELWSKI, Op.cit. 1984. P.14.

montre que la dot en Afrique noire n'est pas une survivance du passé ancestrale mais l'expression d'une modernité. Cependant, l'auteur ne démontre pas à suffisance comment la dot est l'expression d'une modernité. Il reste sur les différents aspects du mariage tels que les différentes offrandes et aussi la valeur de la femme qui est importante lors du versement de la somme demandée par la famille. Dans son argumentaire, l'auteur ne présente pas les changements de la dot dans les différentes ethnies du Nord-Cameroun.

Dans une perspective générale Jean Pierre OMBOLO¹⁵ met en exergue la place du sexe dans les sociétés africaines. Il démontre qu'en Afrique, le sexe est au centre de toutes les préoccupations. Ainsi, dans le chapitre XVI¹⁶, l'auteur présente le mariage dans un contexte sexuel. C'est-à-dire que le mariage se résume dans l'« *ebon ngon* » qui désigne la série de visites que l'homme fait chez la jeune fille. C'est aussi une démarche en vue du mariage d'un garçon et de la jeune fille¹⁷. Ici lorsqu'un garçon est intéressé par une jeune fille et que ce sentiment est réciproque, le garçon entreprend des visites constantes chez la famille de la jeune fille dans le but de décliner sa parenté et aussi pour mieux connaître la jeune fille. Généralement, le garçon trouve la fille en compagnie de sa mère lorsqu'il effectue ses visites. Pour ce qui est du père, il est presque toujours absent de la maison au moment des dites visites.

D'après cette pratique, l'« *ebon ngon* » était considéré dans un premier plan comme une pratique sexuelle en ce sens que la vieille fille ou celle qui était divorcée avait la possibilité d'avoir plusieurs amants, car elle était considérée comme n'étant pas la fille de son père. D'où la déclaration « *ngon esiki ngal esia* », c'est-à-dire la fille n'est pas la femme de son père¹⁸. Dans l'autre, la fille était la priorité de son père et celui-ci s'assurait qu'elle ne perde pas de temps avec des prétendants incapables de la marier. Jean Pierre OMBOLO limite le mariage à la sexualité. Pour lui, un « *bon mariage* » se limite à la capacité de l'homme et de la femme à se satisfaire mutuellement. Limiter le mariage à la sexualité serait oublier que l'homme et la femme peuvent être compatibles sur d'autres aspects.

Dans une perspective générale, Philippe Laburthe TOLRA¹⁹ présente la vie du peuple de la forêt. Il expose les différents rites, coutumes, traditions, déplacements, et ethnies des bétis. C'est ainsi que dans la partie cinq ayant pour sous-titre « Le mariage »²⁰, l'auteur met en

¹⁵ Jean Pierre OMBOLO, *Sexe et société en Afrique noire, l'anthropologie sexuelle beti : essai analytique, critique et comparatif*, Editions L'Harmattan, Paris, 1990.

¹⁶ Jean Pierre OMBOLO, Op.cit., 1990, P. 228-233.

¹⁷ Jean Pierre OMBOLO, Op.cit., 1990, P.230.

¹⁸ Jean Pierre OMBOLO, Op.cit., 1990, P.230.

¹⁹ Philippe Laburthe TOLRA, *Les seigneurs de la forêt, essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Béti du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2009.

²⁰ Phillippe Laburthe TOLRA, Op.cit. 2009, p.234.

exergue le mariage comme symbole d'honneur, dans ce sens que l'homme et la femme étaient un honneur lorsqu'il y avait un enfant au sein du foyer. L'argent dans le mariage n'était pas au centre des préoccupations. Par ailleurs, l'auteur exhibe différentes formes de mariage : le mariage de requête, le mariage par enlèvement, le mariage à l'arracher, le mariage qui coupe le chemin, le mariage par échange, le mariage de remplacement, le mariage comme part d'héritage, le mariage en dommage d'intérêt et le mariage par jeu de hasard.²¹ Cette liste de mariage n'est pas exhaustive du fait que les Béti inventent toujours des situations pour le mariage. Dans ses dires sur la dot, l'auteur démontre que la dot était une « *compensation matrimoniale* »²² car elle transférait des droits sur la femme et sur l'enfant à naître. Les filles de la famille n'avaient aucun droit sur les biens reçus lors de la dot parce qu'elles étaient appelées à quitter le clan. Les biens généralement reçus lors de la dot avaient une signification symbolique et les femmes n'avaient pas les mêmes valeurs. Avec l'entrée en jeu de la présence française, l'argent s'est mis à remplacer le caractère symbolique des biens. Cependant, le mariage pour lui reste et demeure une compensation dans la mesure où la hotte de la belle famille n'est jamais pleine.

Quant à Philippe Laburthe TOLRA, il s'attarde sur les biens reçus et sur le caractère symbolique de la dot. Dans sa pensée, il montre que l'arrivée des colons (allemands, français et britanniques) a eu un impact sur la pratique de la dot dans le sens économique. Étant donné que les sociétés ne fonctionnent pas seulement à sens unique, il a omis les autres fonctions de la société.

Dans ses travaux, Ibrahim MOULIOM MOUNGKAKOU²³ met en exergue le mariage des femmes instruites dans la localité du Noun. Les pratiques matrimoniales dépendent du milieu social dans lequel on se trouve car « *chaque culture s'est attelé à sa manière à mettre sur pied un ensemble de normes et de règles devant le codifier* »²⁴. C'est-à-dire que le mariage se faisait en fonctions des règles et normes érigées dans une société. Le mariage chez les Bamoun était obligatoire surtout pour les garçons, car ces derniers étaient taxés de « *déviants* » lorsqu'ils refusaient une alliance. Par contre, la jeune fille allait de façon précoce se marier, c'est-à-dire à l'âge d'environ treize ou seize ans²⁵. L'auteur démontre dans un premier temps que le garçon était plus scolarisé que la fille, car il pouvait asseoir son autorité sur elle et aussi

²¹ Phillippe Laburthe TOLRA, Op.cit., 2009, p .240,243.

²² Phillippe Laburthe TOLRA, Op.cit. 2009, p.249.

²³ Ibrahim MOULIOM MOUNGBAKOU, Op.cit.2003.

²⁴ Ibrahim MOULIOM MOUNGBAKOU, Op.cit. 2003, P.4.

²⁵ Ibrahim MOULIOM MOUNGBAKOU Op.cit. 2003.

donner une meilleure vie à son épouse. Dans un second temps, les parents envoyaient leur fille à l'école dans le but d'assurer leur avenir et celui de la fille. Par la suite, ils se chargeaient de lui trouver un « *mari gentil* », « *riche et moderne* ». Pour Ibrahim MOULIOM MOUNGBAKOU, l'instruction des jeunes filles est à l'origine de nouveaux comportements matrimoniaux s'accompagnant d'un recul de l'âge du mariage. Plus la femme est instruite, moins elle a des chances de se marier et son âge ne fait qu'avancer.

Pour sa part, Jacques Fulbert OWONO²⁶ fait voir la femme comme synonyme de richesse. Les membres de la famille s'enrichissent derrière la femme à travers des demandes exhaustives. Dans son ouvrage, reprenant les pensées de Balandier²⁷, l'auteur révèle que la femme était un intérêt capital car elle faisait mousser la richesse avec ses enfants. Par ailleurs, les Bété considéraient la dot comme une forme d'union. C'était un réseau de liens entre regroupement qui permettait aux individus d'étendre leurs territoires. Il nous démontre dans son ouvrage que l'homme avait une garantie c'est-à-dire « *un certificat lui donnant force de droit dans le règlement d'affaires de divorce, de filiation, d'adultère et de succession* »²⁸. L'homme avait un pouvoir sur la femme car c'est lui qui établissait les règles dans le foyer et la femme devait respecter son mari.

Il est vrai que la femme est source de richesse et de bonheur dans une famille. Néanmoins, elle peut aussi être une source de déshonneur dans la mesure où sa dot ne porte pas de fruit : c'est le cas précis où dans son foyer il n'y a pas d'enfants. Dans son ouvrage, l'auteur dévoile la femme comme la pièce maîtresse pour faire accroître l'économie de la société bété. A travers la dot, la famille de la mariée profite de tous les avantages qu'elle comporte. Le mariage ne se résume qu'à l'argent et la dot est le moyen le plus facile pour atteindre ses objectifs. Cependant, limiter la dot seulement à l'argent, c'est ne démontrer qu'une partie de sa finalité.

Engelbert FOU DA dans son ouvrage intitulé « *La tradition bété et la pratique de ses rites* »²⁹ nous présente les rites et les pratiques Ewondo. Dans cette même optique, il aborde la dot et son déroulement dans la société Ewondo. Le chapitre cinq intitulé « le mariage (*Alug*) »³⁰, met en exergue les différentes étapes du mariage qui vont de la demande de la main (*nsili alug*) jusqu'au mariage proprement dit. Dans cette partie de l'ouvrage, l'auteur commence par définir

²⁶ Jacques Fulbert OWONO, *Pauvreté et paupérisation en Afrique : une étude exégétique ethnique de la pauvreté chez les fangs du Cameroun*, University of Bamberg press, 2011.

²⁷ Jacques Fulbert OWONO, Op.cit., 2011, p.82.

²⁸ *Idem*.

²⁹ Engelbert FOU DA, Op.cit., 2012.

³⁰ Engelbert FOU DA, Op.cit., 2012, P.61-71.

le mariage qui est pour lui « *l'union entre un homme et une femme* »³¹. Auparavant, la fille allait en mariage dès le sein maternel. Après son sevrage, généralement lorsqu'elle a ses deuxièmes menstruations, le mari venait chercher sa femme en remplissant les conditions exigées. La fille grandissait dans le foyer et considérait son mari comme son père. Elle lui accordait un profond respect. De nos jours, l'homme choisit lui-même celle qu'il va épouser, pareil chez la femme. Ce qui est une forme de dynamique. Il poursuit en démontrant comment les hommes et les femmes se comportaient lorsqu'il y avait mariage dans leur communauté.

Germaine GUIAKAM MODJO³² présente la dot chez les Bamiléké de l'Ouest-Cameroun. Pour l'auteur, la société au paravent ne connaissait ni écriture ni état civil. La dot était donc « *une institution authentifiant le mariage* »³³. Le versement de la dot donc était symbolique à travers l'union des deux familles. Chez les bamilékés, le mariage était un contrat entre deux familles, deux peuples, raison pour laquelle la dot était une célébration publique et non privée³⁴. Par ailleurs, Germaine GUIAKAM MODJO, démontre que le mariage chez les Bamilékés commence par une enquête secrète menée par les deux familles pour s'assurer de la bonne moralité de la belle famille. C'est grâce aux visites de courtoisie régulière que les relations se tissent et le mariage se fixe. Les échanges de la dot se faisaient par des services que le futur gendre rendait à la famille³⁵. La nature et l'importance des cadeaux dépendaient de la personne, c'est-à-dire qu'il y avait des cadeaux importants et de mini-cadeaux. Nous constatons qu'à l'époque coloniale, les biens de la dot étaient en nature ; c'est peu de temps après que la monnaie a été introduite dans la pratique de la dot. L'auteur met aussi en exergue les conséquences des mutations de la dot.³⁶ Ces conséquences provoquent l'instabilité des foyers, l'entrave à la dignité de la femme etc. Ainsi, l'entrée de la colonisation est à l'origine des modifications dans la pratique matrimoniale.

Dans cette partie, il présente la dot de façon limitée sans nous dire ce qu'elle est et pourquoi elle se pratique au sein de la société Ewondo. Il met plus en avant le déroulement de la dot, de l'arrivée de la famille du garçon jusqu'au départ de la mariée, en mettant en exergue les acteurs forts de la cérémonie. Or, la dot a des règles à ne pas transgresser et en cas de

³¹ Engelbert FOU DA, Op.cit., 2012, P.65.

³² Germaine GUIAKAM MODJO, « La dot chez les bamilékés de l'ouest-Cameroun de 1910 à 1981 : l'exemple de Bafoussam », Mémoire en Histoire, Université de Yaoundé I, 2004-2005.

³³ Germaine GUIAKAM MODJO, Op.cit. 2004-2005, P.15.

³⁴ Germaine GUIAKAM MODJO, Op.cit. 2004-2005, P.16.

³⁵ Germaine GUIAKAM MODJO, Op.cit. 2004-2005, P.17.

³⁶ Germaine GUIAKAM MODJO, Op.cit. 2004-2005, P.53.

transgression des sanctions sont appliquées. De plus, chaque communauté a ses propres représentations de la dot.

Pour Cornélia BOUNANG³⁷, le mariage coutumier est une étape importante durant laquelle se déroule la dot. La dot au Gabon est présentée par la coutume gabonaise et française, qui est une situation inquiétante dans les sociétés aujourd'hui. L'auteur présente la situation du mariage coutumier au Gabon. Tout comme le Cameroun, la pratique de la dot au Gabon se heurte à plusieurs problèmes. Avec l'entrée de la colonisation française, le constat sur le changement de pratique est assez présent. Dans sa thèse, Cornélia BOUNANG³⁸ met l'accent sur le mariage coutumier, ses fondements et les différentes étapes du mariage. D'après l'auteur, la dot est « *l'augmentation du prestige personnel et de la puissance du groupement familial* »³⁹. Le versement de la dot est légalement interdit depuis 1963, car la dot se veut être symbolique et non une récompense pour servir les intérêts de soi. Par ailleurs, dans la suite de sa thèse, l'auteur présente les différentes étapes de la dot en insistant sur toutes les parties.

Au Cameroun comme au Gabon, la dot est une récompense matrimoniale mais pour certains individus, elle est symbolique parce que cela ne peut égaler une vie humaine. On constate ainsi que la dot ne date pas d'aujourd'hui chaque société avait sa façon particulière de percevoir la dot en fonction de sa culture, de ses traditions et du contexte. Cependant, l'auteur ne montre pas la perception de la dot par les acteurs ; nous savons tous que dans une société il y a un individu qui est à la tête et qui gère toutes les décisions.

En outre, le professeur Pierre Titi NWEL⁴⁰ dans son article répond à des questions qui lui sont posées au sujet de la dot. Cette dernière était un échange entre les deux familles ou la famille donneuse recevait la fille à son tour. Cette dimension de la dot a changé pour laisser place à l'économie. Or, les biens que recevait avant la famille de la fille, servaient à payer la dot de son frère. Les biens étaient généralement en nature (chèvres, mâles et femelles, etc.) pour la production. Pour ce qui est des abus du montant de la dot, Pierre Titi Nwel démontre que c'est la scolarisation des personnes de la cinquantaine qui en est la cause, car ayant fréquenté, ces personnes s'emprennent d'autres traditions qu'ils croient être applicables dans leur société. Lorsqu'ils les pratiquent, l'autre génération les capte et les appliquera à son tour.

³⁷ Cornélia BOUNANG MFOUNGUE, « Le mariage africain, entre tradition et modernité. Etude socio-anthropologie », Thèse de doctorat en Sociologie, Université de PAUL-VALÉRY-MONTPELLIER III, mai 2012.

³⁸ *Idem*.

³⁹ Cornélia BOUNANG MFOUNGUE, Op.Cit.2012. P.144.

⁴⁰ Pierre Titi NWEL, « La dot est une question d'honneur », 2016

<http://www.camer.be/54796/11/cameroun-pierre-titi-nwel-la-dot-est-une-question-dhonneur-cameroun.html>. (Consulté le 12 avril 2022)

D'après Joseph ATANGANA, « *La dot est un ensemble d'objets que l'on donne en échange contre la fille qui va se marier* »⁴¹. C'est ainsi que l'auteur définit la dot dans son ouvrage « *Les us et coutumes de nos ancêtres* » au chapitre six intitulé « Les préliminaires du mariage ». Dans ce travail, l'auteur nous présente le mariage et ses différentes formes. Pour lui, les individus multiplient les expériences en matière de mariage, car de son point de vue, l'individu doit trouver un équilibre entre le mariage chic⁴², le mariage chèque⁴³ et le mariage choc⁴⁴. La dot est perçue ici comme une escroquerie et un partage des biens. Par ailleurs, l'auteur nous présente les différents processus de la dot, de la présentation du fiancé jusqu'au départ de la jeune fille dans sa belle-famille. Cependant, l'auteur met plus d'accent sur les détails que sur la pratique de la dot. Il énonce les cérémonies et les activités de la dot sans donner des détails sur la liste demandée par la famille, ni sur l'importance de la femme dans la dot.

Valery Blériot DJOMO TAMEN⁴⁵ met en exergue la dot comme valeur marchande. L'auteur présente la loi n°67/LF/1 mise en vigueur dans le but de pallier au problème de la dot excessive. Cependant cette loi mise en vigueur a connu quelques problèmes d'où sa révocation. Elle devient l'article 357 intitulé « *exigence abusive d'une dot* »⁴⁶ qui condamne et protège les abus de la dot. Pour l'auteur cette loi a plusieurs failles. La première faille se trouve au niveau de la définition terminologique, dans ce sens que la loi présente les sanctions d'une dot abusive sans toutefois la définir. Par ailleurs, l'article 357, (a et c) de l'alinéa 1 est semblable à la loi sur l'escroquerie article 318 alinéa 1c. l'auteur explique que dans cette loi, les paragraphes (d et c) ont des manquements pour juger qu'une dot est excessive. C'est-à-dire qu'il n'existe pas de sommes limites pour condamner les abus. La législation pénale doit fixer un seuil maximal à ne pas dépasser par les acteurs.

Pour l'auteur, cette loi souffre de pertinence parce qu'elle est inappropriée au contexte socio culturel actuel. L'article 357 portant sur « *exigence abusive de la dot* » doit tenir compte de tous les éléments possibles tournant autour de la dot et faisant d'elle un abus. Dans ce sens

⁴¹ Joseph Célestin ATANGANA, *Les us et coutumes de nos ancêtres*, Nitpress, 2016, P.66.

⁴² C'est un mariage qui est basé sur la brillance, sur les diamants.

⁴³ Mariage qui met en avant l'argent.

⁴⁴ C'est un mariage construit sur la base de l'amour. Contraire au mariage chic et cheque, le mariage choc met en avant l'amour entre les partenaires.

⁴⁵ Valery Blériot DJOMO TAMEN, « *La protection de la dot en droit pénale camerounais un affaiblissement législatif d'une institution traditionnelle* », Article, 2022.

⁴⁶ *Idem*.

qu'elle doit mettre un accent sur les acteurs, la définition de la dot selon le cadre culturel et les biens que doivent recevoir les familles.

Pour Willy TADJUDJE⁴⁷, le mariage est une situation sociale transcendante, raison pour laquelle l'homme a décidé de l'encadrer dans un cadre juridique dans le but de prévenir les dérapages et à stabiliser les relations sociales. Le mariage est la plus ancienne forme de constitution de la famille. Elle est donc la base naturelle de la société humaine. Cependant, nous notons un recul des camerounais sur le mariage, ce qui suscite de nombreuses questions. L'article 200 de l'ordonnance numéro 81/02 du 29 juin 1981 portant organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état des personnes physiques dispose que le mariage est « *une union volontaire et stable de l'homme et de la femme résultant d'une déclaration en forme solennelle en vue de la créativité d'une famille* »⁴⁸. Le mariage permet la formation de la famille. L'auteur note qu'au Cameroun, il y a prolifération croissante du célibat. Cet article veut comprendre les causes et les conséquences de cet accroissement. Parlant des causes, elles sont soit apparentes (le manque de moyen financier et l'influence du modernisme) ; soit principales (le chômage et la régression du niveau de vie)⁴⁹. L'auteur s'est attardé sur ces deux causes.

Il présente par ailleurs plusieurs conséquences, à savoir l'abandon de progéniture, la vulnérabilité des femmes, l'irresponsabilité, la menace de la paix sociale et la perte des valeurs culturelles⁵⁰. L'auteur invite tout un chacun à prendre conscience de l'importance de la famille au sein de la société. Willy TADJUDJE dans son article s'attarde sur les conséquences et les causes de la prolifération du célibat et montre que ces derniers sont à l'origine de la destruction de la cellule familiale par la mise en valeur de la monnaie. L'auteur s'intéresse au mariage en général sans évoquer les différentes étapes conduisant au mariage.

Par ailleurs, Honoré MIMCHE dans son ouvrage « *Comprendre les nouvelles conjugalités : pratiques matrimoniales en mutation au Cameroun* »⁵¹, présente l'institution matrimoniale impulsée par les dynamiques du « dehors » et du « dedans ». Il présente la problématique des nouvelles conjugalités au Cameroun marquée par les mutations des dynamiques familiales conjugales et matrimoniales. Ignace Bertrand NDZANA et *al.* dans le

⁴⁷ Willy TADJUDJE, *La question du mariage et la prolifération du célibat au Cameroun, article village de la justice*, Yaoundé, mars 2008.

⁴⁸ *Idem.*

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ Honoré MIMCHE, *Comprendre les nouvelles conjugalités : pratiques matrimoniales en mutation au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2020.

chapitre II intitulé « *L'hypothèse du fardeau de la dot comme obstacle à la formalisation des unions au Sud - Cameroun contemporain* »⁵², nous présente en premier la définition de la dot et ses caractéristiques, ensuite les failles de la dot dans les sociétés camerounaises contemporaines. D'après ces auteurs, la dot est une pratique importante dans la société camerounaise, car elle met plus en avant son caractère symbolique qui était pratiquée autrefois par nos ancêtres. Par ailleurs, dans une famille, une jeune fille devait être dotée pour apporter du bien-être à la famille. La dot est régie de façon différente dans chaque communauté en fonction des valeurs, pratiques et règles. Dans les sociétés Béti et Bantou, l'inceste était interdit. L'homme respectait le caractère sacré de la parenté. Les auteurs dans cet extrait, montrent qu'avec le développement de la société, la dot se base sur le capital social et humain de l'individu : à une catégorie socioprofessionnelle élevée, une liste exorbitante ; pas de statut pas de liste.

Chez les Ewondo⁵³, la hotte de la belle-mère ne se remplissait jamais, c'est-à-dire que le beau-fils ou la belle fille devait toujours apporter quelque chose à la belle-mère. La dot devient un moyen d'appauvrissement des familles, les valeurs symboliques de différents biens sollicités ont perdu de leur importance pour laisser place à la compensation matrimoniale. Les pratiques matrimoniales sont donc au cœur des mutations que connaissent les sociétés contemporaines.

Dans son étude, Ignace Bertrand NDZANA et *al.* s'attardent sur la partie monétaire de la dot. Ils montrent l'entrée de la monnaie dans la pratique de la dot qui conduit à une réticence des jeunes sur la question du mariage. Cependant, la dot n'épouse pas que le côté monétaire. Elle se heurte à d'autres obstacles tels que le libéralisme qui donne le pouvoir aux individus de faire leurs choix.

Dans son article, Séraphin BALLA⁵⁴ présente le porc « *long châssis* »⁵⁵ comme l'animal le plus convoité lors des cérémonies dotales. Par sa forme et sa grosseur, le porc « *long châssis* » est un animal prestigieux dans la communauté Béti. C'est un animal tellement important que les familles sont capables d'annuler le mariage de leur fille si le prétendant ne donne pas le nombre de porcs mentionné sur la liste. Le porc, bien avant sa vulgarisation, occupait déjà une place importante dans la dot. Il était symbole de procréation pour la future mariée. Une jeune

⁵² Ignace Bertrand NDZANA et *al.*, Op.cit., 2020. P.57-68.

⁵³ Ignace Bertrand NDZANA et *al.*, Op.cit., 2020. P.63.

⁵⁴ Séraphin BALLA, Op.cit., 2021.

⁵⁵ C'est une race de porc qu'on retrouve au Cameroun particulièrement à l'Ouest Cameroun. Son prix d'achat varie en fonction de la grosseur.

filles qui vont en mariage doivent pouvoir donner des enfants à leur mari. Raison pour laquelle la présence de cet animal se faisait ressentir dans le cours de la dot. Aujourd'hui elle revêt deux significations, une pour la procréation et l'autre pour le « *remplissage des ventres* ». En d'autres termes, un moyen pour satisfaire ses envies de porcs. Ainsi dans cet article, l'auteur nous fait une présentation de différentes zones d'élevage du porc en Afrique et particulièrement au Cameroun, ensuite une présentation de la dot en tant que dispositif matrimonial coutumier. Par cette présentation, Séraphin BALLA montre que la dot est une pratique coutumière qui est mise en œuvre selon la société. Pour lui, la dot n'a pas les mêmes fonctions dans chaque communauté. Elle peut être considérée comme symbolique, une alliance, une amitié, mais dans d'autres sociétés, c'est un bénéfice pour les familles. Le porc « *long châsis* » a pris donc de plus en plus de valeur au sein de la communauté Béti tant dans son élevage que dans les listes de la dot. Dans cet article, l'auteur part de l'accroissement de l'élevage du porc jusqu'à son exigence dans le mariage coutumier chez les Béti. Par ailleurs, Séraphin BALLA met aussi en exergue les conséquences qui en découlent, notamment des demandes onéreuses.

La plupart des travaux et ouvrages proviennent de l'histoire et de l'anthropologie. Au-delà de ce qui a été dit dans ces différents travaux notamment en sociologie, nous nous intéresserons à la problématique de la pratique de la dot chez les Ewondo. Cette recherche prend en compte l'évolution des sociétés, d'hier à aujourd'hui, en spécifiant les différents changements qu'a subis la pratique de la dot. Nous nous proposons de démontrer l'impact de la modernité dans la pratique de la dot chez les Mvog-Ada à Yaoundé.

V. Questions de recherche

La question de recherche permet de construire l'objet d'étude. C'est un ensemble d'interrogations que le chercheur se pose. Ainsi, la recherche reposera sur une question principale et trois questions secondaires.

1- Question principale

Comment les dynamiques sociales impactent les pratiques observées dans la dot chez les Ewondo?

2- Questions secondaires

Q1. Quels sont les facteurs qui rendent compte des changements qui surviennent dans la pratique de la dot chez les Ewondo?

Q2. Comment la pratique de la dot s'inscrit-elle dans les processus de changement social chez les Ewondo?

Q3. Comment ces changements observés dans la pratiques de la dot se répercutent-ils sur la socio-culture Ewondo ? ?

VI. Hypothèses de recherche

L'hypothèse de travail est une proposition de réponses aux questions que l'on se pose dans la problématique. Elle donne une orientation sur la manière dont le phénomène sera observé de manière empirique. D'après Raymond QUIVY et Van CAMPENHOUDT, « *une hypothèse se présente comme une réponse provisoire à une question [...] une préposition qui anticipe une relation entre deux termes* »⁵⁶. L'hypothèse de recherche doit être vérifiable et doit mettre des faits réels et non des jugements de valeurs.

1- Hypothèse principale

La monétarisation sans cesse croissante de toutes les étapes de la dot explique les dynamiques observées dans cette pratique.

2- Hypothèses secondaires

H1. La dot chez les Mvog-Ada était perçue comme l'union entre deux clans, tribus, familles, un gage et un symbole d'amitié et de cohésion sociale entre les différents acteurs.

H2. Les chefs de famille, les oncles et les tantes, les frères et sœurs, les responsables des familles d'adoption et les jeunes couples, sont les acteurs qui influencent la pratique de la dot chez les Mvog-Ada notamment au niveau de la rédaction de la liste de la dot, la prestation.

H3. Les nouvelles constructions et perceptions dans le marché matrimonial chez les Mvog-Ada, associées à la précarité des conditions de vie des familles, sont autant de facteurs qui expliquent les changements dans cette pratique.

VII. Objectifs de la recherche

Toute étude scientifique doit avoir des objectifs précis, cela dans le but de faciliter le travail et l'accès aux données. Notre travail repose sur les objectifs suivants :

1- Objectif général

L'objectif principal de cette recherche est de présenter les facteurs qui expliquent et rendent compte des dynamiques observées dans la pratique de la dot chez les Mvog-Ada.

⁵⁶ Raymond QUIVY et Luc Van CAMPENHOUDT, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2^e édition, 1951, P.119.

2- Objectifs secondaires

- . Rendre compte et analyser les fondements socioculturels de la dot chez les Mvog-Ada
- . Identifier les principaux acteurs intervenant lors de la pratique de la dot chez les Mvog-Ada et leurs rôles ;
- . Rendre compte des changements qui sont intervenus dans la pratique de la dot chez les Mvog-Ada et examiner les facteurs explicatifs.

VIII. METHODOLOGIE

La méthodologie peut être définie comme « *un savoir résultant d'une réflexion sur la pratique de la recherche* »⁵⁷. Ainsi, toute investigation sociologique fait état d'une méthodologie bien définie. Dans le cadre de cette recherche, il est question de présenter le cadrage théorique et les méthodes de collecte de données.

1- Cadrage théorique

La théorie est un « *système explicatif que l'expérimentation confirme ou non* »⁵⁸. Dans le cadre de cette recherche, trois théories permettent de comprendre et d'expliquer les dynamiques sociales sur la pratique de la dot chez les Mvog-Ada. Il s'agit de :

- La théorie des représentations sociales,
- La théorie de l'individualisme méthodologique,
- La théorie du constructivisme social.

a) Théorie des représentations sociales

Les représentations sociales sont une « *forme de savoir individuelle ou collective de la connaissance scientifique, qui présente des aspects cognitifs psychiques et sociaux en interaction* »⁵⁹. Elles expliquent les comportements mentaux, sociaux et humains des acteurs. C'est à la sociologie française qu'on doit le terme représentation sociale⁶⁰. Emile DURKHEIM abandonne le terme de représentation collective pour s'intéresser aux représentations.⁶¹ Il essaie de voir en quoi la production intellectuelle des groupes sociaux joue un rôle important dans la pratique sociale. C'est à Moscovici que l'on doit la reprise et le renouveau des acquis durkheimiens. Selon Moscovici⁶² les représentations sont des formes de

⁵⁷ Yves ALPES et al, Op.cit.234.

⁵⁸ Madeleine GRAWITZ, *lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2004, 8ième édition, P.398.

⁵⁹ Pierre ANSART et André AKOUN, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Seuil, 1999, P.450

⁶⁰ *Idem*.

⁶¹ Emile DURKHEIM, *Les règles de la méthode*, Paris, PUF, 11ième Edition « Quadrige », 2002.

⁶² Serge MOSCOVICI, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF (2^e édition), 1976.

savoir naïf, destinées à organiser les conduites et à orienter les communications. Pour lui, c'est un système de valeur, de concept et de pratique. Il a pour vocation d'instituer un ordre qui donne aux individus la chance de s'orienter dans l'environnement, de le dominer et d'asseoir la communication entre membre d'une communauté.

D'autres auteurs, à l'instar de Denise JODELET⁶³ définissent la représentation comme une forme de connaissance élaborée et partagée, ayant une visée pratique concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. C'est-à-dire, les représentations sociales permettent de mieux comprendre les individus et groupes en analysant la façon dont ils se représentent eux-mêmes et le monde. En d'autres termes, c'est une forme de connaissance socialement élaborée ayant une visée pratique⁶⁴. Par ailleurs, ABRIC considère les représentations sociales comme « *un processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe d'individus reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique* »⁶⁵. Il présente quatre fonctions à savoir :

- La fonction dite de savoir qui permet de comprendre et d'expliquer une réalité sociale ;
- La fonction dite identitaire définit l'identité individuelle ou collective tout en recherchant à protéger la spécificité de la société ;
- La fonction dite d'orientation qui guide les comportements et les pratiques socialement constitués ;
- La fonction justificatrice permet de situer, de justifier les positions et les prises de position et les comportements des individus.

La théorie des représentations sociales joue un rôle important dans la dynamique des relations sociales et dans la pratique. Elle explique les comportements mentaux et humains dans la société. Selon Jean-Claude ABRIC⁶⁶, la représentation sociale se trouve en éléments organisateurs, stables et non négociables autour duquel des éléments périphériques instables et négociables exercent le rôle de tampon à la réalité.

Étudier la théorie des représentations sociales a permis d'identifier les savoirs qui rendent compte de la pratique de la dot chez les Mvog-Ada en analysant les identités individuelles ou collectives qui la caractérisent. La théorie permet également de justifier à partir

⁶³ Denise JODELET, *Les productions sociales*, Paris, PUF, 1989.

⁶⁴ Denise JODELET, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1994.

⁶⁵ Jean Claude ABRIC, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 1994.

⁶⁶ *Idem.*

des positions sociales le sens et la signification que les acteurs sociaux donnent aux pratiques relatives à la dot chez ce peuple. Sur le terrain, il a été pris en compte les stéréotypes, les préjugés, les opinions, à l'égard de la dot et les représentations que les Mvog-Ada se font de la pratique de la dot.

b) Théorie de l'individualisme méthodologique

L'individualisme est un paradigme des sciences sociales selon lequel les phénomènes collectifs peuvent être décrits et expliqués à partir des propriétés et des actions. Les sociologues partent de la critique du postulat selon lequel « *l'individu étant le produit des structures sociales peut être négligé dans l'analyse* »⁶⁷. L'individualisme méthodologique repose donc sur le postulat selon lequel « *il est indispensable de reconstruire les motivations des individus concernés par le phénomène comme le résultat, l'agrégation des comportements individuels dictés par les motivations* »⁶⁸. Les individus sont donc considérés comme des atomes de base de la cellule familiale. Le terme individualisme a été créé par Joseph SCHUMPETER⁶⁹ en 1908 afin de distinguer l'individualisme politique et l'individualisme méthodologique. Il a été porté en France par le sociologue Raymond BOUDON. Cette théorie veut comprendre la façon dont les actions individuelles s'agrègent pour créer un phénomène social. Comment l'individu vit en société avec son semblable. L'individualisme méthodologique est au centre de l'analyse stratégique de la sociologie des organisations car elle vise à comprendre les stratégies mises en place par les acteurs.

L'individualisme méthodologique de Raymond BOUDON⁷⁰ met en exergue les rationalités individuelles qui conduisent à une action dans la société. Il s'appuie sur l'idée de la subjectivité des façons d'agir et de se comporter des individus régis par un ordre social. Cette théorie rend possible l'analyse des logiques d'actions, des subjectivités et individualités dans une société donnée.

La théorie de l'individualisme méthodologique a permis de faire l'analyse des logiques d'acteurs impliqués dans la pratique de la dot chez les Mvog-Ada au Cameroun. Il est question de montrer que les dynamiques sociales autour de la pratique de la dot sont portées par les individus ayant des logiques multiples. En effet, la subjectivité des parents et du conjoint remet en cause le choix du partenaire et les biens à offrir pour la cérémonie traditionnelle.

⁶⁷ Philippe CORCUFF, *Les nouvelles sociologie*, Yaoundé, PARIS, Armand colin, 2004, P.14.

⁶⁸ Philippe CORCUFF, 2004. Op.cit. P.15.

⁶⁹ Joseph SCHUMPETER, *Nature et essence de l'économie théorique*, Routeldge, 2017.

⁷⁰ Raymond BOUDON, « *Individualisme et holisme dans les sciences sociales* », in Pierre BIRBAUM et Jean LECA, sur *l'individualisme*, Paris, Presse de la FNSP, 1986, P. 45-59.

c) Théorie du constructivisme social

La théorie du constructivisme social est née en 1950. Ce courant est impulsé par Norbert ELIAS et Alfred SCHUTZ auteur du constructivisme phénoménologique. Le constructivisme social tire ses fondements du constructivisme phénoménologique car il naît de Peter BERGER et de Thomas LUCKMANN tous deux disciples de Alfred SCHÜTZ. Le constructivisme est présenté dans le livre *The social construction of reality*.⁷¹ Cette théorie naît du refus de se positionner de certains sociologues qui sont pour l'holisme et d'autres pour l'individualisme. C'est donc l'étude des phénomènes sociaux à la fois de l'individu et de la société, c'est-à-dire l'objectif et le subjectif. Pour Peter BERGER et Thomas LUCKMANN la société est une production humaine, elle est en réalité objective.⁷² C'est-à-dire que l'homme est le produit de la société. Pour ces auteurs la réalité sociale est également subjective dans la mesure où la socialisation est définie comme « *l'installation consistante et étendue d'un individu à l'intérieur du mode objectif d'une société ou d'un secteur de celle-ci* »⁷³. C'est-à-dire que l'éducation que reçoit l'individu l'introduit dans la société. Ainsi, la réalité sociale est socialement construite dans la mesure où celle-ci est dépendante à la fois de l'individu et de la société. La théorie du constructivisme social envisage la réalité sociale et les phénomènes sociaux comme étant construits, c'est-à-dire créés, institutionnalisés et par la suite transformés en traditions.

Dans le cadre de cette recherche, il est question de démontrer dans quelle mesure la pratique de la dot est une construction sociale. En d'autres termes, il s'agit de déterminer dans quelle mesure les pratiques de la dot (traditionnelles et modernes) chez les Mvog-Ada sont une construction sociale, lesquelles se sont érigées en tradition, transmise de génération en génération dans le temps et dans l'espace. En effet, les Mvog-Ada ont tous une vision différente de la pratique de la dot selon les cas. D'une part, ils la perçoivent comme un moment de fête où l'on mange et boit à l'infini, une occasion idéale pour accroître le tissu familial. D'autre part, elle devient un moyen d'appauvrissement, de compensation matrimoniale et d'enrichissement des familles.

2- Technique de collecte de données

Cette recherche s'inscrit dans les perspectives qualitatives. Pour clarifier la thématique qui fait l'objet de cette recherche, les techniques de collecte de données sont basées uniquement

⁷¹ Peter BERGER et Thomas LUCKMANN, *The social construction of reality: a treatise in the sociology of knowledge*, Anchor, 1966.

⁷² Philippe CORCUFF, Op.cit., 2004. P.59.

⁷³ Philippe CORCUFF, Op.cit., 2004. P.60.

sur la méthode qualitative. Il s'agit donc, par le biais de ces différentes techniques, de comprendre, de décrire et d'analyser le sens de la pratique de la dot. De ce fait, il a été combiné plusieurs méthodes à savoir l'observation documentaire, l'observation directe et les entretiens semi-directifs.

a) Recherche documentaire

C'est une technique de collecte de données à partir des documents. Un document est une source permettant de donner les informations sur une réalité précise. Il existe trois types de documents : les documents de type sonore, les documents de type textuel et les documents de type iconographique. Dans le cadre de notre recherche, deux types de documents ont été mobilisés afin de recueillir des informations qui rendent compte de la pratique de la dot chez les Mvog-Ada : les textes juridiques, les livres, les mémoires, les thèses, les articles, les journaux, les magazines, les blogs et images des cérémonies de mariage.

Ces documents nous ont permis de faire une étude comparative de la dot entre les différents auteurs. Les informations recueillies mettent en avant la dot dans le contexte africain camerounais, notamment chez les Ewondo en faisant une présentation du mariage traditionnel.

b) Observation directe

L'observation renvoie au regard, à l'attention qu'on porte à un individu ou un objet. C'est une technique de collecte de données en sciences sociales en général et en sociologie en particulier qui permet au chercheur d'entrer en connaissance avec son milieu d'étude. L'observation directe permet d'observer un écart entre ce qui est dit et ce qui est observé, et d'observer aussi les comportements des individus dans un milieu donné. Elle permet à l'enquêteur de remonter des faits aux propositions générales. Ici, l'enquêteur recueille l'information sans une intervention active de l'enquêté. Cette technique d'observation permet de déceler l'écart entre ce qui est dit et ce qui est observé sur le terrain.

Dans le cadre de ce travail, cette technique a permis de jeter un regard sur les pratiques traditionnelles de la dot chez les Mvog-Ada. De ce fait, nous avons pris part à plusieurs cérémonies dotales dans la ville de Yaoundé, à l'instar du mariage traditionnel sis au quartier Dispensaire Mvog-Ada. Il est question de voir de près le déroulement de la dot au sein de cette communauté, le comportement des différents acteurs. Des rituels ont meublés la cérémonie à l'exemple des échanges entre les différents porte-parole des familles, l'avion, le partage du repas. Cette observation directe de la pratique a permis de se familiariser avec les membres de

la communauté Mvog-Ada. Elle nous a également permis de constater le dynamisme de la société qui influe sur la pratique de la dot.

c) Entretien semi directif

Au sens scientifique, l'entretien est une méthode de recherche et d'investigation. Par le biais de cette méthode, l'enquêteur cherche à obtenir des informations sur les comportements de l'individu dans la société. Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT pense que cette méthode permet « *l'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux évènements auxquels ils sont confrontés* »⁷⁴. C'est-à-dire que l'entretien permet d'analyser les différentes pratiques quotidiennes de l'individu. C'est aussi « *une méthode de collecte de données dans laquelle l'enquêteur interroge en face-à-face le sujet* »⁷⁵. L'entretien semi-directif est donc une technique d'enquête qualitative qui permet d'orienter le discours des personnes interrogées autour de différents thèmes. C'est un type d'entretien dans lequel l'enquêteur oriente la discussion en faisant des relances. Cet entretien permet de recueillir des informations relevant des opinions, des attitudes et des habitudes. Cette technique a pour but de garantir l'étude de l'ensemble des questions qui intéressent l'enquêteur.

Dans le cadre de la présente investigation, nous avons effectué au total trente-trois entretiens car nous avons atteint le seuil de saturation. Les catégories interrogées sont les leaders traditionnels, les mariés et les non mariés, les chefs de famille. Ces entretiens ont permis de recueillir des données sur la pratique de la dot dans la société Mvog-Ada. Il était donc question de mettre un accent sur le côté symbolique et traditionnel du mariage coutumier, tout comme sur les dynamiques intervenues dans ses pratiques. Pour chaque catégorie, il était question d'avoir des informations précises. Pour les chefs traditionnels et les chefs de familles, les informations demandées étaient sur les généralités de la dot

d) L'analyse sémantique des données

Les données obtenues à travers l'observation documentaire, l'observation directe et les entretiens semi-directif ont été traités grâce à l'analyse sémantique (transcription, analyse manuel sans logiciel). Elle est comme une analyse dont « *les unités de contenu sont les idées*

⁷⁴ Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 4^e édition, Paris, Dunod, 2011.

⁷⁵ Yves ALPE et al, *Lexique de sociologie*, Paris Dalloz, 4 édition, 2013. P.129.

clés énoncés par les interviewés »⁷⁶. Pour parvenir à ces données, une transcription de tous les entretiens a été faite afin de faciliter le traitement et d'être fidèle aux informations des enquêtes.

Après l'analyse des propos, un regroupement thématique et problématique a été fait selon la compréhension de sens. Par ailleurs, une analyse des données iconographiques a été faite. Ce qui nous a permis de catégoriser et de caractériser l'ensemble des images prises sur le terrain.

IX. TECHNIQUE D'ÉCHANTILLONNAGE

Dans le cadre de ce travail, nous avons eu à mobiliser la technique d'échantillonnage par boule de neige ou par réseaux. C'est une méthode d'enquête dans laquelle les informateurs retrouvés initialement proposent d'autres enquêtés susceptibles de répondre aux questions. C'est « *une méthode dans laquelle des individus recrutés initialement suggèrent, à la demande du chercheur, les noms d'autres personnes qui leur paraissent propres à participer à l'étude* »⁷⁷. Cette technique s'appuie sur les réseaux de société, c'est-à-dire les amitiés, les connaissances, le voisinage, le partage d'une même profession. Le chercheur peut demander à l'enquêté s'il connaît des personnes pouvant l'aider dans sa recherche. Cet échantillonnage nous a permis de résoudre les difficultés à trouver des personnes ressources capables de mieux nous renseigner sur les fondements de la dot chez les Mvog-Ada et sa pratique.

Par ailleurs, l'échantillonnage à choix raisonné, a permis d'entrer en contact avec les chefs traditionnels de la zone de Mvog-Ada. Pour arriver à ces derniers une descente a été faite au niveau de la Mairie et de la sous-préfecture de Yaoundé V pour obtenir les listes actuelles des chefs.

X. DÉLIMITATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

Notre recherche s'est déroulée à Yaoundé, plus précisément dans le quartier Mvog-Ada. Nous choisissons cette zone d'étude parce que les Mvog-Ada font partie de la tribu des Ewondo ; leur histoire et leurs différentes pratiques ne sont pas connues de tous. Et aussi parce que le quartier Mvog-Ada est à proximité du cœur de la ville où toutes les activités sont concentrées, à l'exemple des ministères et autres grandes entreprises. Par ailleurs, dans la recherche, nous prendrons en compte les Mvog-Ada ayant quitté leur lieu d'habitation pour

⁷⁶ Jean Claude ANDREANI et al « méthode d'analyse et d'interprétation des études qualitatives : Etat de l'art en marketing » Paris, Cedex 11, 2001. P.7.

⁷⁷ Marie Fabienne FORTIN, *Fondements et étapes du processus de recherche*, Montréal, juin 2005, P.260.

s'installer ailleurs et aussi nous prendrons en compte les étrangers ayant épousé des filles Mvog-Ada.

Mvog-Ada fait partie des quartiers de la Communauté Urbaine de Yaoundé V. Dans cette zone, vivent différentes communautés : les Mvog-Ada, les Nigériens, les Bamilékés, les Bassas et les Bulu, pour ne citer que celles-là. L'étude se situe dans l'espace-temps géographique de Mvog-Ada. Il est question de faire ressortir les changements qui influencent la pratique de la dot.

Carte 1 : Quartier Mvog-Ada



Source : <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Mvog-Aga>⁷⁸

XI. DEFINITION DES CONCEPTS

Dans cette partie, il est question de donner des définitions sur les mots clés du thème de recherche à savoir : la dot, les dynamiques sociales et la modernité.

⁷⁸ Aperçu du quartier Mvog-Ada, Consulté le 26 janvier 2023 à 12h18

1- Dot

La dot est un ensemble de cérémonies traditionnelles officialisant l'union, non seulement entre un homme et une femme, et entre leurs deux familles, mais également entre leur large parenté. C'est un mariage coutumier qui se pratique en fonction du milieu et des traditions de chaque communauté. La dot est fondée sur des rapports de parenté. Raison pour laquelle lors d'un mariage, la famille s'assure que le garçon ou la fille ne proviennent pas du même clan.⁷⁹ La dot tire ses origines des sociétés antiques.

Pour Ignace Bertrand NDZANA et *al.*, « *la dot est régie par un ensemble de pratiques, de règles et de valeurs* »⁸⁰. C'est-à-dire, la dot est établie sur l'ensemble social (pratiques, règles et valeurs) que l'individu devait respecter. Au sens durkheimien, la dot se résume à un ensemble de manières de penser, d'agir, et de sentir spécifiques à chaque groupe social et qui sont transmises de générations en générations pour structurer les pratiques matrimoniales.

Dans le contexte anthropologique, la dot est un échange : c'est-à-dire, j'offre ma sœur ou mon frère pour recevoir la même chose, car une fille échangée récompense le vide laissé par l'autre fille ainsi de suite. Au XXe siècle, les échanges de dot étaient constitués des objets non périssables tels que les défenses d'éléphants, des colliers, lances, morceaux de fer etc., et des objets périssables comme le bétail, le vin traditionnel, la volaille, etc. Ces objets étaient symboliques pour la famille et les objets non périssables pouvaient être transmis à une autre dot. Dans le cadre de cette recherche, la dot est considérée comme une alliance entre deux individus (homme et femme) dans le but non seulement de s'unir, mais aussi d'agrandir la famille.

2- Les dynamiques sociales

La dynamique renvoie à la force physique, à la partie de la mécanique qui étudie le mouvement dans les rapports avec les forces qui le produisent. Le dynamisme renvoie aussi selon Georges BALANDIER, aux agents sociaux par lesquels il se manifeste aux pratiques qui constituent leur émergence. La dynamique sociale est donc le changement, la transformation que subit une société. La dynamique sociale a pour principe chez Auguste COMTE de résider sur « *les états sociaux consécutifs sont le produit nécessaire de l'état antécédent et le générateur des états à venir* ».⁸¹ C'est-à-dire, la construction sociale provient de l'état antécédent, celui qui a existé bien avant que l'autre soit présent.

⁷⁹ Ignace Bertrand NDZANA et *al.*, 2020, P.57-68.

⁸⁰ Ignace Bertrand NDZANA et *al.*, 2020, P.58.

⁸¹ Georges BALANDIER, *Sens et puissance*, Paris, PUF, 2004. P.23.

La dynamique sociale se définit comme « *science des lois du progrès et s'intéresse particulièrement aux changements issus des révolutions politiques, industrielles, et d'un début d'urbanisation et d'un positivisme scientifique annonçant la laïcisation* »⁸². Il existe des cadres d'analyse des dynamiques sociales en sociologie. Ceux-ci ont été élaborés par André AKOUN et Pierre ANSART⁸³. Il s'agit :

- De distinguer les origines des changements : elles peuvent être externes ou internes selon les traditions, les expériences et les acteurs ;
- La dynamique sociale peut s'analyser à partir d'une amplitude, c'est-à-dire s'observer à travers les dynamiques de réformes, de changement structurel, etc.
- La dynamique sociale doit être visible, c'est-à-dire qu'elle doit être manifeste ou latente.

Le terme est retrouvé en 1853 dans l'ouvrage d'Auguste COMTE⁸⁴ *Système de politique positive*. Elle sera popularisée par le sociologue français BALANDIER dans son livre *Sens et puissance*⁸⁵ dans lequel il mettra en avant la dynamique du dedans et la dynamique du dehors. Il définit la dynamique du dedans comme étant la modification ou le changement des groupes ou systèmes sociaux provoqué par des forces endogènes. Et la dynamique du dehors comme un ensemble de transformations et bouleversement qui ont eu cours dans une société, impulsées par des forces exogènes.

Dans le cadre de cette recherche, les dynamiques sociales sont des changements et bouleversements provoqués par des forces endogènes et exogènes. Il est donc question de mettre en exergue la dynamique du dedans et du dehors qui s'appuient sur les traditions et les réalités sociales de la population Mvog-Ada.

3- La modernité

La modernité peut être définie comme étant un état ou une période de développement marquée par des changements sociaux, culturels, économiques et technologiques constants. Selon Georg SIMMEL⁸⁶, la modernité est un état de flux constant de changement interrompu, d'atteinte à l'équilibre et à la stabilité traditionnels. Autrement dit, c'est une période marquée

⁸² Pierre ANSART et André AKOUM, Op.cit., 1999. P.162.

⁸³ *Idem.*

⁸⁴ Auguste COMTE, *Dynamique sociale*, Carilan-Goeury et Vor Dalmont, 1853

⁸⁵ Georges BALANDIER, Op.cit. 2004.

⁸⁶ Georg SIMMEL, *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Paris, Payot, 2013

par de bouleversement remettant en question les structures traditionnelles et favorisant un état d'instabilité et de changement perpétuel.

Elle peut aussi être définie comme une forme de civilisation, le mode d'être d'une société qui prend en compte avec quoi elle fait rupture. D'après le *dictionnaire de la sociologie*, la modernité « désigne à la fois une période de l'histoire humaine inaugurée en Europe et l'ensemble des phénomènes qui la caractérisent »⁸⁷. En effet, l'évolution donc parle Raymond BOUDON *et al*, met en évidence l'apparition de nouvelles technologie et la naissance de la science. Pour Auguste Comte, la science est la première évolution alors que pour Max WEBER c'est la rationalité.⁸⁸ Dans le cadre de notre recherche, la modernité mise en exergue fait référence à la restructuration et à l'intégration de nouvelles pratiques dans la dot.

XII. PLAN DU TRAVAIL

Ce travail de recherche qui porte sur : « *Dynamiques sociales et pratique de la dot chez les Ewondo (Centre – Cameroun) : contribution à la sociologie du mariage traditionnel chez les Mvog-Ada* » a été développé en deux parties, subdivisées en quatre chapitres, dont deux chacune. La première partie met en exergue le peuple Mvog-Ada de la Région du Centre Cameroun découpée comme suit : chapitre I : Présentation du peuple Mvog-Ada (histoire, organisation politique et situation géographique) ; Chapitre II : Etat des lieux de la pratique de la dot chez les Mvog-Ada. La deuxième partie porte sur les facteurs liés à la pratique de la dot chez les Mvog-Ada articulée en deux : Chapitre III : Fondements socioculturels de la dot chez les Mvog-Ada ; Chapitre IV : Dynamiques sociales de la dot chez les Mvog-Ada.

⁸⁷ Raymond BOUDON *et al*, op.cit.2012. P.155.

⁸⁸ Idem.

PREMIERE PARTIE :

**PEUPLE MVOG-ADA DU CENTRE CAMEROUN : ORIGINES,
ORGANISATIONS SOCIOPOLITIQUES ET PRATIQUES CULTURELLES**

Cette première partie se propose de faire une présentation de la communauté sur laquelle porte notre sujet, c'est-à-dire le Peuple Mvog-Ada du Centre Cameroun. Le but ici est de situer le lecteur sur certains préalables historiques, géopolitiques, organisationnels et culturels. Dans la première partie du travail, il est question de mettre en relief les généralités de la constitution et la pratique de la dot chez les Mvog-Ada, en deux chapitres. Le premier présente le peuple Bédi, depuis sa traversée du fleuve Sanaga jusqu'à son installation au Centre Cameroun, et montre comment ce peuple a migré pour constituer plusieurs clans. Dans le même chapitre, nous retracerons l'origine des Mvog-Ada. Le deuxième chapitre quant à lui, explique les différents processus de la dot chez les Mvog-Ada, en d'autres termes, les étapes du mariage traditionnel chez les Mvog-Ada.

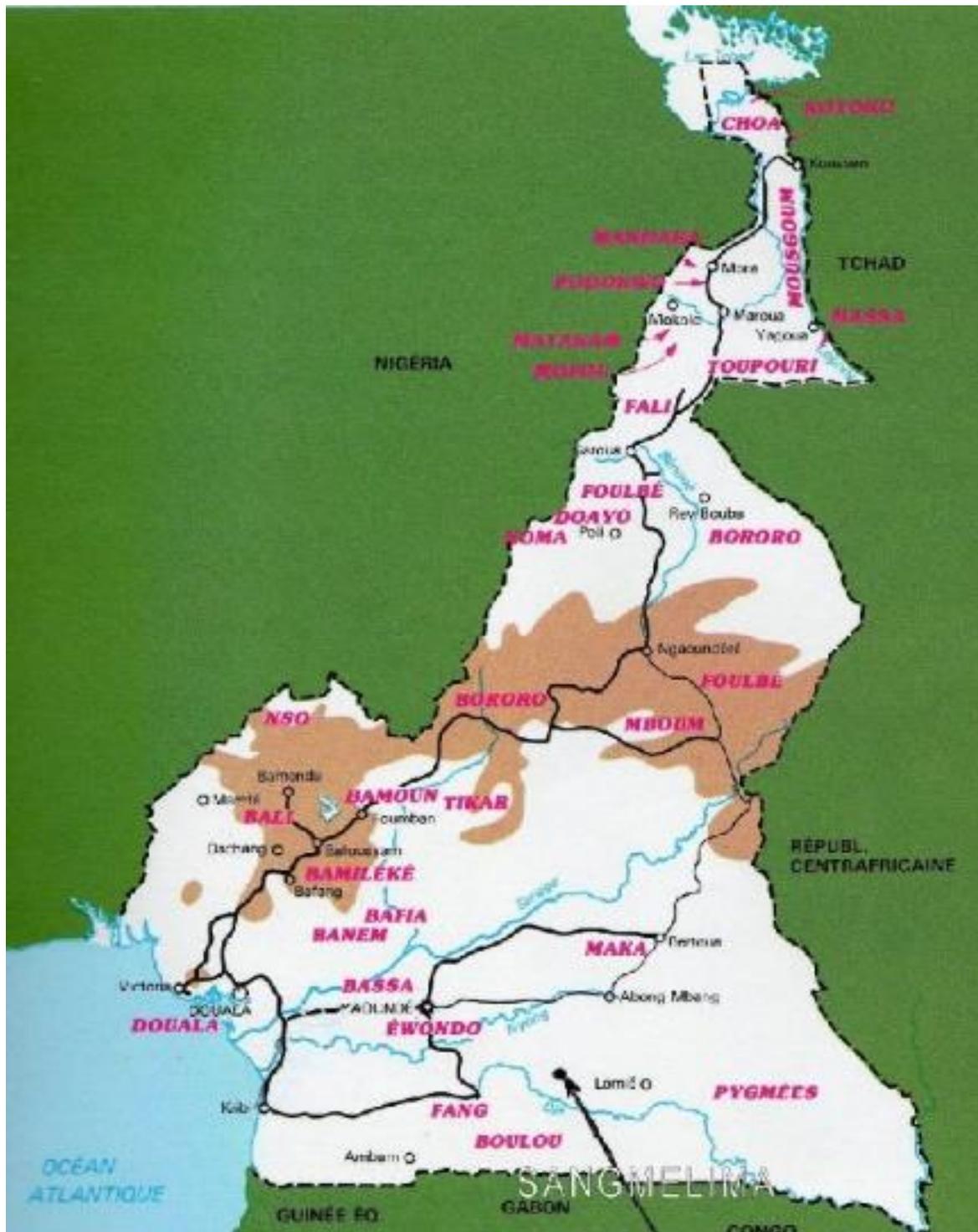
CHAPITRE I :

PRESENTATION DU PEUPLE MVOG-ADA : HISTOIRE, ORGANISATION POLITIQUE ET SITUATION GEOGRAPHIQUE

Ce chapitre se propose de faire une présentation du peuple Mvog-Ada. En effet, c'est un peuple qui constitue l'une des composantes du groupe Béti. Les peuples Béti sont les descendants de Béti Be Nanga. Ils sont considérés comme « *les seigneurs de la forêt* »⁸⁹ car après la traversée du fleuve Sanaga, ils ont migré dans la forêt à la conquête de nouveaux territoires. Le peuple Béti est composé des Ewondo, des Eton, des Manguisa etc. L'histoire des peuples Béti remonte bien avant la traversée de ces derniers sur le dos du serpent. Tout commence lorsqu'ils quittent leur habitat natal à la recherche d'un milieu propice. Ce mouvement migratoire leur a permis de s'installer dans différents pays de l'Afrique Centrale à l'instar du Cameroun. Ce chapitre retrace dans un premier temps l'origine des peuples Béti. L'accent est mis sur leur mouvement migratoire, leur organisation politique, économique et sociale. Dans un second temps, nous présenterons le clan Mvog-Ada. Nous nous attarderons sur ses origines et son organisation au sein de la société Béti.

⁸⁹ Philippe LABURTHE-TOLRA, *Les seigneurs de la forêt. Essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Béti du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 2009.

Carte 2 : La carte des ethnies du Cameroun



Source : <https://images.app.goo.gl/PKZxHwgrYY9Ryw590>

⁹⁰Google Wikipédia : <https://images.app.goo.gl/PKZxHwgrYY9Ryw5La> la carte des ethnies du Cameroun, consultée le 26 janvier 2023 à 12h04.

I. HISTOIRE DU PEUPLE MVOG-ADA

Dans cette partie, il est question de retracer l’histoire des Mvog-Ada, de leurs origines jusqu’à leur implémentation dans la société camerounaise, de faire la présentation du peuple Béti en général et ses différentes souches, et par la suite faire une présentation des Mvog-Ada.

I.1. Les peuples Béti du Cameroun

Au Cameroun, il existe une multitude de peuples, dont font partie les peuples Béti. Cette sous partie met en exergue les origines des Béti, de leur traversée du fleuve Sanaga jusqu’à leur installation au Cameroun et dans d’autres pays d’Afrique.

I.1.1. Définition et origine

Le peuple Béti est un peuple d’émigrés partis d’Ethiopie selon certaines sources⁹¹, et d’Egypte selon d’autres sources⁹², pour s’installer dans différents pays de l’Afrique Centrale. Mais leur pays de résidence est le Cameroun car ils sont nombreux et se retrouvent dans certaines régions du pays, particulièrement à Yaoundé. Les Béti font partie du grand peuple Bantou qui est constitué des Bassa, Bakundu, Maka, Douala, Pygmées, Foulbé, etc. Leur aïeul a pour nom NANGA. Cet ancêtre aurait eu des descendants tels que : Kolo béti, Eton béti, Mvele béti, Mvan béti, Meka béti. C’est dans ce sens que, d’après les sources, NANGA engendra :

KOLO BETI, la souche de tous les kolo Béti

ETON BETI, la souche de tous les Eton Béti,

NEE BODO BETI, la souche de tous les Née Bodo Béti

OKAG BETI, la souche des Okag Béti

MVELE BETI, la souche de tous les Mvele Béti

FANG BETI, la souche de tous les Fang Béti

OMVANG BETI, la souche de tous les Omvang Béti

*MTOUMOU BETI (ou Mtumu Béti) la souche de tous les Mtoumou Béti*⁹³

De cette descendance est née le peuple Béti qui, aujourd’hui, occupe certains territoires de l’Afrique tels que le Gabon, le Cameroun, la Guinée Equatoriale, etc. Le mot Béti dérive de « *nti* » dont il constitue le pluriel et signifie « *Seigneurs* ». Il traduit une perception du peuple

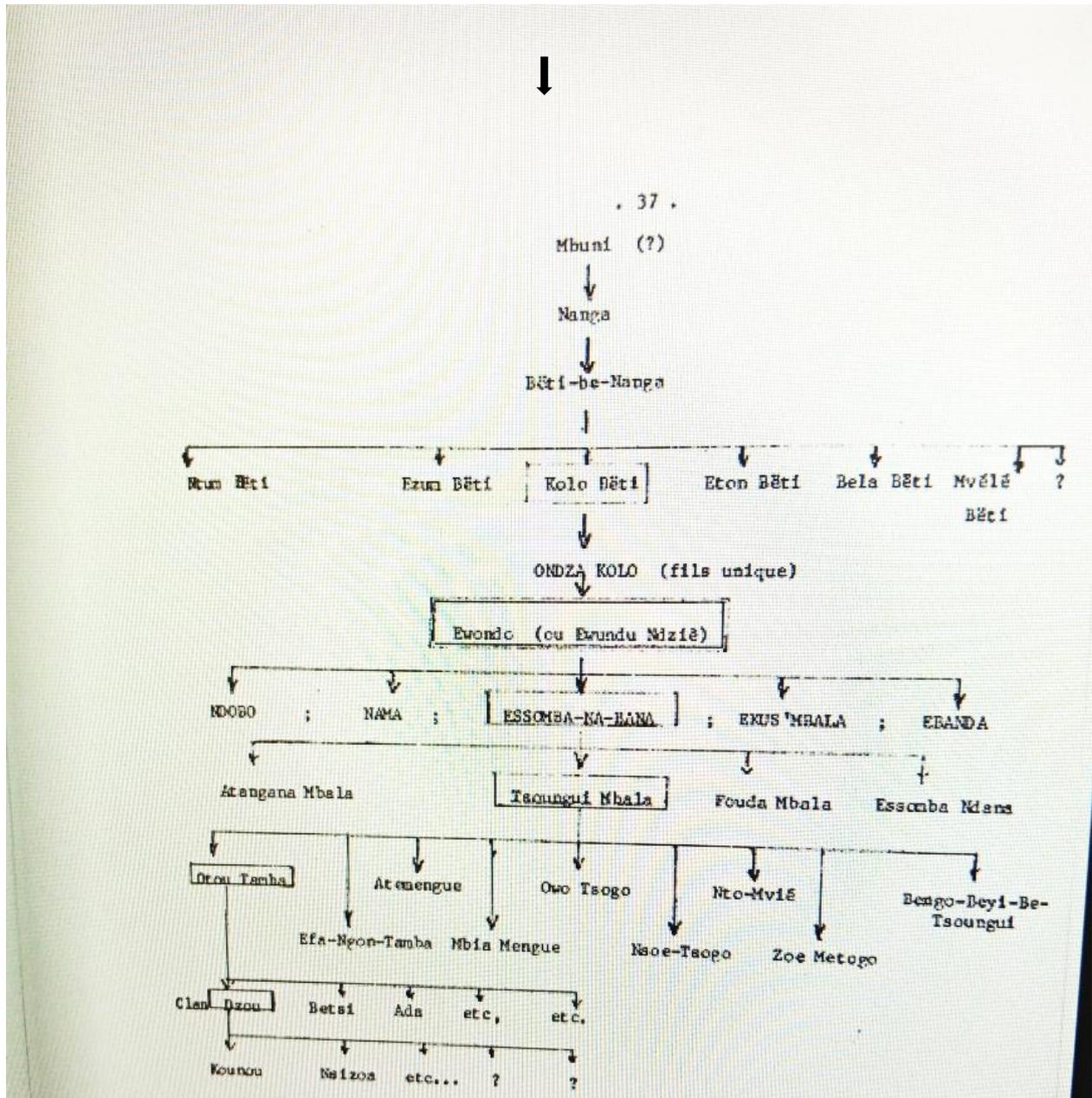
⁹¹ *Ibid.*

⁹² Jean Pierre OMBOLO, Op.cit., 1990.

⁹³ Vincent de Paul NDOUGSA, *Les peuples Béti du Cameroun : origines, ethnies et traditions*, Paris, Harmattan, 2018, P. 22.

dominant. Les Béti sont considérés comme des « *Seigneurs* », des nobles qui habitaient dans la forêt avant de rejoindre le Sud.

Photo1 : L'arbre généalogique du peuple Béti



Source : <https://www.scrib.com>⁹⁴

Ce cliché est une présentation de l'arbre Généalogique du peuple Béti selon Henri NGOA. Avant Béti Be NANGA, il y avait MBUNI ensuite NANGA. Mais c'est de Béti Be NANGA que naissent les descendants Béti.

⁹⁴ Google, ouvrage de Henri NGOA, consulté le 17janvier 2024 à 10h55.

I.1.2. La traversée de la Sanaga ou le mythe de la traversée de la Sanaga

Dans cette sous partie, il est question de faire une présentation du mythe de la traversée selon Laburthe TOLRA et selon Jean Pierre OMBOLO. Le peuple Béti vient de l'autre côté de la Sanaga qu'il traversa à la fin du XVIIe siècle sur le dos d'un serpent appelé *ngan-medza*. Le *ngan-medza* symbolise en français un gros serpent. C'est sur le dos de ce serpent qu'ils ont rejoint l'autre rive. Les Béti migrent du Nord de l'Afrique pour rejoindre le centre et l'extrême Sud du continent avec tous les autres groupes Bantu (Bassa, Maka, Foulbé). Le peuple Béti effectuait des mouvements migratoires. Il fuyait les guerres et était à la recherche d'un foyer. Le mythe de la traversée de la Sanaga met en exergue la traversée du fleuve par le peuple Béti. La description de la traversée de la Sanaga diffère en fonction des auteurs.

D'après la légende, les Béti auraient traversé la Sanaga dans la nuit pour rejoindre l'autre rive. A la recherche d'un lieu stable et propice pour leur progéniture, fuyant les guerres de territoire⁹⁵, les Béti décidèrent de partir de la côte pour avoir une vie meilleure. Philippe LABURTHE-TOLRA situe la traversée de la Sanaga vers 1640 et 1725.⁹⁶ Tandis que Edorige Mohammadou situe cette traversée des Bétis autour de 1700 et l'installation sur les régions actuelles vers 1825 et 1830.⁹⁷ Philippe LABURTHE TOLRA⁹⁸ explique que les Béti sont partis parce qu'ils étaient « *menacés par un danger. Le féroce dévoreur d'homme « **Emumulumu** » qui voulait les réduire tous en esclavage* »⁹⁹. Il montre par la suite que c'est le voisinage qui les incitait à partir. C'est ainsi qu'ils traversèrent la Sanaga sur le dos du serpent pour s'installer dans la zone forestière. Les photos suivantes font la description du serpent sur lequel les Béti ont traversé le fleuve.

⁹⁵ Jean Pierre OMBOLO, *Sexe et société en Afrique noire ; l'anthropologie sexuelle beti : essai analytique, critique et comparatif*, Paris, L'Harmattan, 1990.

⁹⁶ Philippe LABURTHE-TOLRA, Op.cit.1981, P.108-109.

⁹⁷ Charles ZAMBO, « *L'évolution politique, sociale et économique des Eton du Sud Cameroun de 1640-1990* », Thèse de Doctorat Ph. D. en Histoire, Université de Yaoundé I, 2012-2013, P.50

⁹⁸ Jean Pierre OMBOLO, Op.cit.,1990.

⁹⁹ Philippe LABURTHE-TOLRA, Op. Cit., 1981

Photos2: Ngan-medzan (Le serpent)



Source : photo prise à l'IFC (le 16 septembre 2022)

Photos 3 : Bâton de commandement du Ngan



Source : photo prise à l' IFC (le 16 septembre 2022)

Photos 4 : Chefs traditionnels avec la statue du serpent



Source : photo prise à l'IFC (le 16 septembre 2022)

D'après ces images, le « Ngan Medzan » est un gros serpent. Pour les Bédi c'est un sauveur, car, ils ont rejoint l'autre rive grâce lui. Il est donc un serpent mythologique ayant servi de pont lors de la traversée de la Sanaga. Pour Jean Pierre OMBOLO¹⁰⁰, le premier groupe à traverser la Sanaga était constitué des Manguissa, des Eton-Bédi et des Elip. Ces derniers voulaient acquérir la richesse européenne sans passer par des intermédiaires. Ainsi, il déclare que « *ces populations avaient entrepris une marche migratoire vers le sud de la Sanaga, dans le but d'acquérir directement sans passer par des intermédiaires, les richesses européennes* »¹⁰¹. Ils voulaient voir et toucher du doigt ce que leurs oreilles avaient entendu. Cependant harcelés et pourchassés par les autres groupes, ils accéléraient leur marche et traversaient les premiers. Le second groupe était celui des Ewondo. Malheureusement, tous n'ont pas eu la chance de voir l'autre rive, car le serpent fut touché par une brandon. Et aussitôt, il s'enfuit dans l'eau en emportant les individus qui étaient encore sur son dos.

Ainsi, à leur arrivée au Sud de la Sanaga et du Nyong, les Bédi traversèrent cinq groupes de peuples qui habitaient déjà la forêt avant eux. Il y avait les Pygmées qui sont les plus anciens, les Ola, les Maka et les Mvoumbo etc. En fuite vers le Sud, les Mbumus et les Baboutés du côté du Nord Cameroun, les Gbaya à l'Est se rencontrèrent avec les Bédi.¹⁰² Face à ces rencontres, les Bédi se sont retrouvés dans la forêt du Sud Cameroun. La traversée de la Sanaga reste et demeure une légende. Les peuples Bédi ayant rejoint l'autre rive se sont dispersés en plusieurs groupes à la conquête de nouveaux territoires tels que le Gabon, le Cameroun, la Guinée Equatoriale etc.

I.1.3. Installation au Cameroun

Après la traversée de la Sanaga, le peuple Bédi s'est dispersé dans la forêt à la recherche de l'espace. Dans leur marche migratoire, ils ont trouvé les pygmées dans la forêt. Les Bédi s'installent donc au sud Cameroun. Ils migraient dans le but de rechercher des terres riches pour la chasse et l'agriculture. De plus, les Bédi migraient vers le Sud pour se rapprocher des régions dans lesquelles se trouvait du sel¹⁰³. Le sel représentait pour le peuple Bédi la saveur. Ils utilisaient le sel pour la cuisine. La carte ci-dessous donne un aperçu de la région du Centre Cameroun.

¹⁰⁰ Jean Pierre OMBOLO, 1990.

¹⁰¹ Jean Pierre OMBOLO, 1990.Op.cit., P.35.

¹⁰² Charles ZAMBO, Op.cit. 2012-2013. P. 51.

¹⁰³ Entretien avec le chef FOU DA Otto, le 19 juillet 2022.

Carte 3 : La carte du département du Mfoundi



Source : <http://image.apgoo.gl/FVzo2FVtr9tuc9>.¹⁰⁵

I.1.4. Population et langue

La population désigne l'ensemble des individus qui habitent un espace. Au Cameroun, la population est de 27.912.000 habitants¹⁰⁶, soit 4.509.000¹⁰⁷ habitants dans la ville de Yaoundé. Ces habitants sont composés d'ethnies distincts à l'instar des Bété.

I.1.4.a. Population

La population Bété est subdivisée en plusieurs clans. Le clan désigne « *un ensemble d'individus qui se considèrent issus unilinéairement en ligne paternelle ou maternelle d'un ancêtre commun légendaire ou mythique* ». ¹⁰⁸ En d'autres termes, le clan est un groupe d'individus ayant une parenté ou un ancêtre commun. Chaque clan possède à sa tête un chef de famille qui est un meneur d'hommes. La population Bété a une composition différente des autres groupes notamment au niveau des tribus. Toute tribu est représentée par un ancêtre ou deux ancêtres desquels découlent de nombreuses familles. Le tableau ci-dessous donne quelques souches généalogiques des différentes tribus Bété.

¹⁰⁵ Google Wikipédia, La carte du département du Mfoundi, consultée le 02 avril 2024 à 06h44.

¹⁰⁶ Google, , <https://fr.countryeconomy.com>, consultée le 21 décembre 2023 à 08h.

¹⁰⁷ Google, , <https://www.macrotrends.net>, consultée le 21 décembre 2023 à 08h17.

¹⁰⁸ Raymond Boudon *et al.*, *Dictionnaire de la Sociologie*, Paris, Larousse, 2012., P.31.

Tableau 1 : quelques souches généalogiques des tribus Béti

Ethnies	Ancêtres	Familles
Ewondo	Mballa Manga	Atangana Mballa Tsoung Mballa Fouda Mballa Essomba Ndana
Tsinga	Le patriache Noah Anya Rene d'Angon-feme	Anya Mbasi Ewolo Awa
Enoa	Mvondo Pierre de Medzobo – Mvengue	Ebouri Limi Akoa Mebe Essomba Mebe Onana Mebe Ndzana Ndziba
Etenga	Ndi Michel	Bassogo Messi Tsogo Belomo Mbani
Elega	Oyebe Jean d'ovangul	Elera Mendimi Owastogo Melingui Metoa
Bene	Abena Joseph Francois patriache d'Ola'a Ngoulmekong	Belinga Manga Mandzèh Amougou Zambo

		Nku'u Ndi Otololo'o Awoumu Zang Mekong
Embon	Amougou Mbarga Joseph à Yaoundé	Edzoa Manga Ntsimba Mintsa Mveso
Baaba		Alima Mewoli Abanda Essom
Evouzoak	Nlomo Bruno d'Atoag Bonga de bipindi – Océan	Mba Ngono Sekoan Nlomo Bekout
Engoe	Sebatien Tsilla, officier d'Etat – Civil et chef de 3 ^e à Minkan Mvengue	Tsila Mendana Awana Mendana Aforo Mendana
Osa	Mendibi d'Akono	Ndong Fuda Balidali Ngombo Obem Olumbu Mbia
Yanda	Tsougui Benoit d'Ebayega	Ateba Mimfoumou

		Awana Bondi Ebelkumu
Nguem	Feu Mballa Mathieu de Nkoala - Mvengue	Mekudugu chez les Bassa Messeng à Kribi Odoukomvini à Nkoala et à Ngomdzap
Bulu	Efoa Evina David notable	Ekombo Esel Yemfek Yevo Ye Minsem Yendam Aesamen Yetodan Yetsang Yembog Yemvag Ndong Yezoum
Fong	Essi Nkili Abessolo	Zomo Ayo Mezang Mayo
Eben	Le patriache Nkou Nkou Celestin de Bikoe I	Ndi Mbezele Azeme Zoalu'u Azeme Ongo'o
Akonolinga	Elanga Gervais	So'o de Akonolinga Mbida Ambani d'Endom Ezum d'Ayos Yebekolo d'Ayos Egnengue de Yeme Yeme Essemkom d'Endom

		Omvang entre Akonolingaa et Ayo
Nnanga Ebogo	Akamba François et Bekono Jean	Ibekanga Embaga Yanvog Baboute Anungu Enamsomo Enungu
Mvog Mezung	Beligi badzo, abebem ligi ai bongo	
Ntougou	Elon Akoma Dieudonné	Osen Nsima Nankogo Nsima Olera Amvomba
Eton	Foe Ekani Benjamin Notable	Ebore Mvondo Nam Nye Mebate Kono Nna Nkoag Issele Indo Mbeka Beyemba Emban Edzola Amandza

Source : Engelbert Fouda Etoundi, *la tradition béti et la pratique de ses rites*,¹⁰⁹

Ce tableau de Engelbert FOU DA sur le peuple Béti tourne autour de vingt et une tribus qui correspondent à vingt et un ancêtres. Parmi ces ancêtres certains ont été plus féconds que d'autres. Les Bulu (13 familles), les Ethon/Eton (12 familles) et les Bene (11 familles) sont les

¹⁰⁹ Engelbert FOU DA, Op.cit., 2012, P.119-126.

tribus ayant le plus de familles. Les Nnanga Ebogo (7 familles), les Akonolinga (7 familles), les Enoa (6 familles), les Etenga (5 familles), les Osa (5 familles), les Evouzoak (5 familles) et les Yanda (5 familles) sont en moyenne des tribus ayant eu le moins de familles. Les autres tribus ont eu moins de familles, c'est-à-dire une marge allant de quatre à deux. Nous avons : les Embon (4 familles), les Baaba (4 familles), les Eben (3 familles), les Ntoundou (3 familles), les Engoe (3 familles), les Nguem (3 familles), les Tsinga (3 familles) et les Fong (2 familles).

Dès l'arrivée des Béti à Yaoundé, ils se sont dispersés, chacun allant conquérir un territoire. Les Ewondo se sont installés dans le Mfoundi, les Ethons/ Etons à Nkometou, les Menguissa à Sa'a, les Bulu au Sud etc. Cette répartition n'empêche pas qu'on retrouve les Béti dans d'autres zones d'habitation au Cameroun ou ailleurs.

I.1.4.b. Langue

Le peuple Béti à l'origine ne parle qu'une seule langue appelée « *Ati* ». Cette langue était parlée par toutes les tribus. Après la traversée de la Sanaga, ils se sont disloqués chacun allant de son côté. C'est de cette séparation qu'est née les différentes langues Béti à savoir :

- Le Fong
- Le Mvoe
- Le Ntumu
- Le Bulu
- Le Menguissa
- L'Ewondo
- L'Eton
- Le Yebekolo
- L'Ovang

Ces langues permettent aux individus de chaque communauté de dialoguer ensemble. Parmi ces langues, il existe des similitudes et des différences surtout au niveau de la prononciation et parfois dans l'écriture. Prenons pour exemple le fait que, en langue ewondo bonjour s'écrit « *mbembe kiri* » et en langue menguissa « *me koni* ». « *mbembe kiri* » et « *me koni* » font partie du vocabulaire du mot « bonjour ». Il existe plusieurs autres exemples qui mettent en évidence les rapprochements entre les différentes langues chez les Béti.

I.1.5. Rites

Le rite peut être défini comme étant un acte symbolique par lequel l'homme tente de communiquer avec des êtres ou des puissances extraverties. D'après le dictionnaire de la sociologie¹¹⁰, le rite se définit comme :

Un ensemble de conduites, d'actes répétitifs et codifiés, souvent solennels, d'ordre verbal, gestuel et postural, à forte charge symbolique, fondés sur des croyances en la force agissante d'êtres et de puissances sacrés avec lesquels l'homme tente de communiquer en vue d'obtenir un effet espéré¹¹¹

Le peuple Béti suivait et respectait les rites que leur avaient transmis leurs ancêtres. Avant l'arrivée des Allemands et du christianisme, il était attaché à ses rites qui les protégeaient des malheurs. Il y avait des rites destinés aux hommes et des rites destinés aux femmes.

I.1.5.a. Le rite d'initiation à la sexualité

C'est un rite qui permet d'initier l'homme et la femme à la sexualité. Il existe deux types de rite à savoir le « so » pour les jeunes hommes, et le « *Muvungu* » pour les jeunes filles. Le *So* est un rite d'initiation des hommes. Il servait d'exemple pour les personnes qui voulaient enfreindre les lois et les coutumes du clan. Les actes qui donnaient lieu à la pratique du « so » étaient l'assassinat, l'inceste, découvrir la nudité de ses parents, la sorcellerie, l'empoisonnement. Engelbert FOU DA¹¹² dans son ouvrage, met en exergue deux types de « so » à savoir « *le so esam* »¹¹³ qui avait pour but de libérer la malédiction « *le so eson* »¹¹⁴ était aussi pour la libération mais il se préparait avant le so'o proprement dit. C'était pour un petit nombre de personnes. Ce rite était obligatoire dans la communauté Béti car l'individu qui n'était pas initié n'était pas considéré comme un homme parmi les hommes. Le «so » protège l'individu contre les maladies, les envoûtements, l'empoisonnement, l'inceste.

Tandis que le *Muvungu* est une pratique destinée aux jeunes filles. Cette pratique consistait à initier la jeune fille à la sexualité. Chez le peuple Béti, ce rite était réservé uniquement aux femmes et sa pratique était différente de celle du So'o (rite réservé aux garçons). Le « *Mevungu* » est défini par Laburthe-Tolra comme étant la « *célébration du clitoris et de la puissance féminine* »¹¹⁵. C'est-à-dire la célébration de l'organe de la femme. Pour Jeanne Françoise VINCENT, ce rite permet « *d'exalter les organes sexuels de la femme* »¹¹⁶.

¹¹⁰ André AKOUM et Pierre ANSART, Op.cit.,1999. P.460

¹¹¹ *Idem.*

¹¹² Engelbert FOU DA ETOUNDI, Op. cit., 2012.

¹¹³ Engelbert FOU DA ETOUNDI, Op.cit., 2012. P.33.

¹¹⁴ *Idem.*

¹¹⁵ Phillipe Laburthe TOLRA, Op.cit.1981.

¹¹⁶ Jeanne François VINCENT, Op.cit.1976.

Autrement dit, exciter l'organe féminin. La célébration de l'organe féminin est bénéfique pour l'homme et la femme dans ce sens qu'elle protège contre les mauvais sorts et donne des enfants aux femmes qui sont dans l'incapacité de procréer.

Le rite d'initiation à la sexualité que ce soit pour l'homme ou pour la femme avait pour but de protéger les individus du mal et purifier le corps. Nous évoquons le rite d'initiation à la sexualité chez le peuple Béti en général et chez les Mvog-Ada en particulier dans l'optique de montrer la construction de la masculinité de l'homme et de la féminité de la femme dans cette société. Si les hommes étaient initiés au « *So* » c'était essentiellement pour passer de l'adolescence à l'âge adulte. Il en est de même avec le « *mevungu* ». Il s'agit d'un processus qui favorise l'acquisition, l'intériorisation et la mise en valeur de certaines compétences dans un couple ou une famille.

I.1.5.b. Le rite de purification¹¹⁷

C'est un rite qui consiste à purifier, c'est-à-dire à laver un individu du mauvais sort ou de ses péchés. Il permet à l'individu de se sentir libre et épanoui. Le rite débute par la prière familiale. La prière est généralement de type traditionnelle, dite par la famille dans le but de remédier à un mal quelconque qui affecte la famille ou un de ses membres. Le rite se déroule généralement au petit matin. Le malade confesse les maux de près ou de loin qui auraient causé son mal.

Encore appelé rite de lavage qui signifie laver le corps, c'est un rite de purification pratiqué par l'homme et la femme. Ce rite fait disparaître les malédictions et les blocages. Le peuple Béti évoquait le rite parce qu'il était sans cesse à la recherche de la purification pour plusieurs raisons : la purification contre l'esprit du célibat, la purification contre les cas de mort des conjoints, la purification pour se débarrasser des péchés. De plus, ce rite est souvent initié dans les cas de quête du mariage. De nos jours, très peu de familles Béti observent encore cette pratique.

Le rite d'initiation à la sexualité et le rite de purification ne sont pas les seuls rites pratiqués par les Ewondo. Il existe des rites qui sont réservés à la femme et à l'homme ou pour les deux. Comme exemple, le rite de veuvage qui consiste à purifier la femme de la mort de son mari. Nous avons aussi le « *tso'o* »/« *so'o* » qui est un rite d'expiation et de purification des membres d'une communauté de sang à la suite du bris d'un interdit.¹¹⁸ Ces différents rites

¹¹⁷ Engelbert FOUA, Op.cit.2012.

¹¹⁸ AWONO Maurice Fils, « *Pratique et importance du rite de tso'o dans la société Béti Etenga de la période précoloniale* », mémoire en histoire, Université de Yaoundé I.

disparaissent de plus en plus dans la société d'aujourd'hui car certaines pratiques sont considérées comme des pratiques qui déshumanisent l'homme.

I.1.6. Organisation politique, administrative, économique et religieuse

D'antan, les sociétés étaient organisées suivant un régime traditionnel avec à sa tête un représentant de la communauté. Aujourd'hui, ce régime a subi des modifications en ouvrant la voie à d'autres régime. Le peuple Béti possède donc plusieurs organisations à savoir : l'organisation politique ; l'organisation administrative, l'organisation économique ainsi que l'organisation religieuse.

I.1.6.a. Organisation politique et administrative

Avant l'arrivée des allemands, la société traditionnelle Béti était représentée par un chef de famille nommée *zomelo'o* (patriarche). Le « *Zomelo'o* » était généralement assimilé à un individu de la famille réputé pour sa sagesse. Le chef faisait appel à lui lorsqu'il avait besoin de conseils. Il pouvait aussi être appelé le *bintom*, c'est-à-dire celui qui a l'art de la parole.¹¹⁹ Mais l'individu à la tête du clan est appelé le « *Nkumkuma* »¹²⁰. C'est un homme doté de pouvoir capable de gérer et de mener un groupe. Il était au-dessus des autres par la richesse qu'il possédait. Le « *Nkumkuma* » est entouré de notables et du « *zomelo'o* » qui est son conseiller.

Les Allemands ont introduit dans les sociétés traditionnelles l'organisation administrative ayant pour chef ATANGANA NTSAMA¹²¹. Il fut le tout premier chef intronisé par les allemands. A sa suite, il y a eu plusieurs autres chefs qui ont servi pendant l'époque allemande et franco-britannique à savoir : « ABEGA BELINGA de Nkongzock ; MESSI MENDOUGA ET ESSOMBA NGOMBI chez les Etenga de Nkolmessi ; OKALA BILOA chez les Enoa de MVENGUE »¹²². Ils sont nombreux à avoir servi au côté des colons. Par ailleurs, dans l'organisation traditionnelle, les Béti vivaient en clans et ces clans étaient constitués de personnes ayant les mêmes liens de parenté.

Aujourd'hui, il existe des villages composés de plusieurs clans partageant ainsi le même territoire. L'organisation politique chez les Béti était hiérarchisée mais il n'existait pas de chef. Ce dernier pouvait être le chef de famille ou un homme ayant les qualités de chef. L'organisation traditionnelle passe à l'organisation administrative avec la mort d'ESSONO

¹¹⁹ Entretien avec sa Majesté EKOBENA, le 19 juillet 2022.

¹²⁰ Nom du chef traditionnel chez le Béti. Il est détenteur du pouvoir et est aidé par des notables.

¹²¹ Il a travaillé au côté des allemands.

¹²² Engelbert FOUA, Op.cit.2012. P.27-28.

ELA¹²³. Ce dernier était le chef supérieur des Mvog-Ada et des Ewondo en général. Il a été sacrifié par les allemands. De cette transition, nous avons eu des changements au niveau de l'organisation des villages, des chefferies et même du pouvoir.

I.1.6.b. Organisation économique et religieuse

Dans l'organisation économique, le peuple Bété avait pour monnaie d'échange le « *Bikié* »¹²⁴, des fléchettes en fer ou en cuivre fabriquées par leurs propres mains. Cette monnaie leur permettait d'avoir des denrées alimentaires ou de faire des échanges de biens avec d'autres tribus. Le peuple Bété vivait de la chasse et de l'agriculture. Il fabriquait l'huile de karité, forgeait le fer pour en fabriquer des lances pour le combat et la chasse. Sur le plan religieux, les Bété ne connaissaient qu'un seul Dieu appelé « *Zamba* ». Ils étaient donc monothéistes. Avec l'arrivée des européens, une quotité du peuple Bété sort du monothéisme pour embrasser le christianisme.

I.2. L'histoire du peuple MVOG-ADA

Cette sous partie fait une présentation du peuple Mvog-Ada. En effet, il est question de mettre en exergue les origines des Mvog-Ada, les différentes familles qui composent cette communauté.

I.2.1. Des Origines Ewondo jusqu'au Mvog-Ada

Les Ewondo ou plus exactement les Bété be kolo forment le plus grand groupe ethnique de la région du centre avec les Ethon/Eton. Ils sont localisés au Centre du Cameroun et dans d'autres régions à savoir le Littoral, l'Ouest, l'Est... Le fondateur du clan Ewondo s'appelait « *Fura Tsogo* » ou encore « *Fouda Tsogo* » qui a épousé trois femmes¹²⁵. Parmi ses trois femmes nous avons ANDZONGO, MBALLA et NA- BAANA. De ces femmes sont nés des enfants, qui ont aussi engendré des enfants. Nous pouvons citer quelques-uns :

- ANDZONGO a eu un enfant du nom de EBANDA ANDZONGO
- MBALLA a eu un enfant qui portait le nom de EKOUSSOU MBALLA
- NA-BAANA a eu trois enfants ayant pour nom ESSOMBA, AMOUGOU et ABE¹²⁶¹²⁷

¹²³ Il était un patriarche Mvog –Ada et des Ewondo en général. Essono Ela a opposé une résistance farouche au pouvoir coloniale. Il défendait les intérêts de sa communauté. Il a été trahi par Charles Atangana.

¹²⁴ Petites tiges de fer brut aplaties aux deux bouts d'un centimètre de large et d'environ douze centimètre de long.

¹²⁵ Entretien avec le chef MANI FOU DA le 28 juillet 2022.

¹²⁶ Entretien avec sa Majesté EKOLO, le 21 juillet 2022.

¹²⁷ Entretien avec le chef MANI FOU DA le 28 juillet 2022.

C'est de ces trois femmes que naîtront les trois grandes familles des Ewondo : la famille EBANDA ANDZONGA, la famille EKOUSSOU MBALLA et la famille NA-BAANA. Les Ewondo sortis de la forêt n'avaient pas de logements fixes. Ils ont entrepris une marche migratoire à la recherche d'un territoire propice. Au cours de leur voyage, ils rencontrèrent les pygmées qu'ils ont chassés de la forêt, ensuite les musulmans. Arrivés sur le plateau de l'Adamaoua, les Ewondo furent chassés par les soldats Foulbés. C'est ainsi qu'ils s'installèrent à Yaoundé autrefois appelé « *Ongola* » qui signifie clôture¹²⁸.

Autour du clan Ewondo, il existe des lignages. Le lignage peut être défini comme étant « *l'ensemble de personnes issues d'un ancêtre commun* »¹²⁹. En d'autres termes, c'est l'ensemble des descendants d'une famille ayant un ancêtre commun. Chez les Ewondo, nous avons la famille Mvog Tsoungui Mballa, d'où est née Mvog Ada MENGUE. Les Ewondo parlent le *Kolo* encore appelé « l'ewondo ». C'est cette langue qui les différencie des autres tribus Bété car au départ le peuple Bété parlait la même langue. Charles ATANGANA et André FOUDA sont les grandes figures de l'histoire des Ewondo. Charles ATANGANA¹³⁰ appartenait au lignage Mvog ATEMENGUE tandis que André FOUDA était du lignage Mvog-Ada.

I.2.2. Histoire des Mvog-Ada

Les Mvog-Ada sont originaires du grand clan Mvog Tsoungui Mballa. Ce clan est composé des Mvog Betsi, Mvog Amvuna, Mvog Ntigué etc. C'est une famille de descendance Ntumu. Ada était l'une des femmes de Oto Mtama Mbia qui résidait au lieu-dit Nkometou autrefois appelé « *Kon Oto Ntama* »¹³¹. Sa femme Ada lui donna quatre enfants donc trois ont eu une descendance et la quatrième Ekeubeu Ada n'a pas eu de descendance parce qu'elle a disparu après son mariage. Chassés par les Ethon/Eton, ils s'installèrent à Yaoundé notamment à Ekounou, Bastos, Briqueterie etc ; et sont restés de l'autre côté du Mfoundi.

Mvog-Ada d'aujourd'hui n'était qu'un espace neutre sans nom car ce territoire appartenait au Mvog-Mbi. Mvog-Ada vient donc de la séparation d'un fils avec son père. Cette séparation entre père et fils, parce que ce dernier se sentait mal aimé par son père qui préférait son frère cadet à cause de sa couleur de peau. Le père montrait plus d'amour pour son dernier

¹²⁸ Entretien avec Chef MANI FOUDA, le 28 juillet 2022.

¹²⁹ *Dictionnaire Maxipoche Larousse*, Paris, 2019. P.810.

¹³⁰ Il était le traducteur des allemands auprès des Ewondo. Il a fait ses études en Allemagne car il était classé parmi les Ewondo les plus intellectuels. Il allait faire ces études dans le but d'aider le professeur Von HEEPER dans la transcription et l'enseignement de la langue Ewondo. ATANGANA fut nommé chef supérieur des Ewondo, Bene etc. le 25 mars à Yaoundé. Il a effectué de nombreux voyages diplomatiques notamment en Allemagne, en Guinée équatoriale avant de s'exiler à Cadix en Espagne.

¹³¹ Entretien avec le chef MANI FOUDA le 28 juillet 2022.

fil et Essomba Abe était jaloux, mécontent de cette relation. Essomba Abe qui signifie « *essomba laid* » est le fils mal aimé par son père. Il quitta le clan familial pour s'installer de l'autre côté du Mfoundi. Il s'installa dans le quartier Mvog-Ada qui était occupé au paravent par les Mvog-Mbi. Il revient après la mort de son père Oto Mtama Mbia et repartit après l'enterrement. L'appellation Mvog-Ada parce que , lorsqu'un membre de la famille rendait visite à Essomba Abe, il disait « je m'en vais chez le Mvog-Ada » d'où l'appellation Mvog-Ada.¹³²

I.2.3. Organisation traditionnelle

Tout comme les Ewondo, les Mvog-Ada ont une organisation traditionnelle. Cette organisation va de la plus petite unité à la plus grande, c'est-à-dire qu'elle va de la famille au clan puis à la tribu. Dans la famille encore appelée « *nda bot* », nous avons la famille nucléaire « *nti nda bot* » qui est composée du père, de la mère et des enfants. La famille élargie « *nkug nda bot* » regroupe la famille nucléaire, les cousins et cousines, oncles et tantes, et le grand père qui est le géniteur. En somme, la famille est un ensemble d'individus ayant des liens de sang. D'après Engelbert Fouda, c'est « *un ensemble de personnes dont la parenté est établie par le lien de sang. Ces personnes sont issues d'un même parent selon la hiérarchie qui va de l'ainé (ntol) au dernier né (melig mvoa)* »¹³³. Ainsi, lorsqu'on parle de la famille, on fait référence à ces individus ayant des liens de sang allant de la première génération à la dernière. Par ailleurs, dans l'organisation traditionnelle, la parenté est très importante car elle permet aux familles de se reconnaître et par la suite de s'identifier dans la société. C'est à travers cette parenté qu'on retrace la descendance d'un individu.

De plus dans cette organisation, le chef de famille occupe une place importante, car c'est lui qui est chargé de la coordination des activités dans une famille. Lorsqu'il y a un évènement ou une difficulté, c'est au chef de famille qu'on se réfère pour avoir des conseils ou son accord. Cependant, le rôle ou la place du chef de famille diffère en fonction de la famille où l'on se trouve. Dans la famille élargie, c'est généralement l'ainé de la famille « *ntol* » qui est responsable. Ce titre est attribué à la personne qui a les qualités requises, les qualités d'un homme.¹³⁴ Par contre, dans la famille nucléaire c'est le père de famille qui s'occupe des besoins et de la protection de la famille. Dans cette organisation traditionnelle, la famille est le centre de la société. Elle est la société, car elle fonctionne selon une organisation établie par des individus.

¹³² Entretien avec le chef MANI FOU DA, le 28 juillet 2022.

¹³³ Engelbert FOU DA, Op.cit.2012. P.21

¹³⁴ Engelbert FOU DA, Op.cit., 2012. P.22-23.

II. ORGANISATION POLITICO ADMINISTRATIVE

Les Mvog-Ada ont aussi une organisation politico-administrative. Bien que le village Mvog-Ada soit devenu une ville, ce peuple a gardé une organisation traditionnelle et vit de façon hiérarchique. Dans cette section, nous présenterons l'organisation des sociétés Mvog-Ada : organisation politique, organisation sociale et économique.

II.1. Organisation politique du peuple Mvog-Ada

Les Mvog-Ada ont une organisation politique. Ils sont organisés en petits groupements représentés par des chefferies. A la tête de ces chefferies, nous avons des chefs qui sont responsables de leurs secteurs et des habitants. Les chefferies sont présentées en degré. Nous retrouvons des chefferies de 1^{er} degré, de 2^e degré et de 3^e degré. La chefferie traditionnelle du 3^e degré est une chefferie dirigeant un quartier. Le chef ici est appelé chef de bloc. Par contre dans la chefferie traditionnelle de 2^e degré, elle est constituée d'un ensemble de quartiers ou groupes de quartiers. La chefferie de 1^{er} degré est constituée du regroupement des chefs du 2^e et du 3^e degré. La société est organisée en petit royaume ayant à sa tête des chefs. Le tableau ci-dessous met en exergue les chefferies traditionnelles et leur degré dans le quartier Mvog-Ada :

Tableau 2 : chefferies traditionnelles de Mvog-Ada et chef

Noms des zones	Chefferie traditionnelle de 1 ^{er} degré	Chefferie traditionnelle de 2 ^e degré	Chefferie traditionnelle de 3 ^e degré
Djougolo V		FOUDA MANY Joseph Jean Claude	
Djougolo VI		ABENA FOU DA	
Djougolo VII		ETOUNDI MANY Joseph	
Djougolo VIII		ABESSOLO Luc	
Djougolo IX		ESSOMBA OSSAMBA (Homologation en cours)	
Djougolo X		ENYEGU'ESSOMBA (homologation en cours)	

Djoungolo XI		NDONGO SEME (Homologation en cours)	en
Djoungolo XII		ESSONO ONDOA (Homologation en cours)	en

Source : Sous-préfecture de Yaoundé V

Ce tableau met en évidence les différents chefs traditionnels et leurs degrés. En effet, chaque quartier ou sous quartier est géré par un représentant traditionnel qui assiste la population dans leurs différents évènements.

Photo 5 : Photo de la chefferie traditionnelle Djoungolo VII



Source : photo prise le 09 août à 12h49.

II.2. Organisation sociale et économique

L'organisation sociale chez les Mvog-Ada est généralement structurée en fonction du quartier ou de la zone où l'on se trouve. Les Mvog-Ada n'ont pas qu'un seul domicile car avant de s'installer dans ce quartier, ils résidaient de l'autre côté du Mfoundi. Les mouvements

migratoires leurs ont permis de s'installer dans différentes régions du Cameroun. Par ailleurs, ils sont identifiables par leurs noms de famille. C'est à travers ces noms de famille que nous avons une organisation sociale.

Les Mvog-Ada n'ont pas une économie particulière. Comme tous les Bété, ils utilisaient le *Bikié* qui était la monnaie d'échange. Dans l'époque antique, celui qui possédait plus de 30 *Bikié* était considéré comme un homme riche. C'est avec l'arrivée des français que cette monnaie (*bikié*) a été modifiée pour adopter le Franc CFA. Aujourd'hui, les Mvog-Ada n'ont pas une pratique standard car, ils se sont adaptés à l'évolution de la société. Les Mvog-Ada vivent de l'agriculture, du commerce, des petits métiers, etc ...

III. DELIMITATION GEOGRAPHIQUE

Dans cette partie, il sera question de présenter la situation géographique des Mvog-Ada à Yaoundé et au-delà de cette zone. Les Mvog-Ada se sont d'abord installés à Yaoundé, zone de l'hôpital central avant de se retrouver dans la zone de Yaoundé V.

III.1. Situation géographique des Mvog-Ada à Yaoundé V

Les Mvog-Ada s'installent dans cette zone avec Essomba Abe, l'un des fils de Otou Tamba. C'est grâce à lui qu'on aura le nom de Mvog-Ada. Ce dernier devient donc un quartier de Yaoundé. Il se situe précisément dans l'arrondissement de Yaoundé V, subdivision de la Communauté Urbaine de Yaoundé. Le quartier Mvog-Ada est situé au centre de la ville de Yaoundé, limité au nord par le quartier Elig-Essono, au sud par le Centre administratif et le quartier Nkolndongo et à l'est par le quartier Essos.

Carte 4 : La carte de l'arrondissement de Yaoundé 5



Source : <https://www.google.com/imgres?imgurl=https%3A%2F2image.jimcdn.com%2Fapp%2Fcms%2Ftransf%2Fdimension%3D435X10000%3Aformat%3Djp%2Fpath%2Fs1084e755aa436055%2Fimage%2Fi76ba507f4b19372c%2Fversion%1591627880%2Fimage>¹³⁵

III.1.1. Situation géographique des Mvog-Ada au-delà de Yaoundé V

Les Mvog-Ada ne se retrouvent pas seulement dans l'arrondissement de Yaoundé V. Nous les retrouvons également à Yaoundé IV, Yaoundé III et hors de la ville de Yaoundé. D'après le mythe de la traversée de la Sanaga ceux-ci migraient à la recherche du sel qui servait d'arôme pour la cuisine. Dans son livre intitulé *(re) découvrir Yaoundé ! Fresque historique et diplomatique de la capitale camerounaise*, Jean Emmanuel PONDI¹³⁶ nous présente la situation géographique des Mvog-Ada. Il déclare :

Les mvog-Ada étaient initialement installés à messa (...). Lors de l'arrivée des européens, ils ont été déplacés et installés dans les quartiers de Djoungolo, Elig essono, Kondengui et Nkoldongo. Le centre administratif de Yaoundé, le ministère des finances, le ministère de la justice, l'ancien palais présidentiel ; l'école du centre urbain constituent leur fief¹³⁷.

¹³⁵ Google, www.Wikipédia (Consulté le consultée le 12 août 2023 à 11h06).

¹³⁶ Jean Emmanuel PONDI, *(Re) découvrir Yaoundé ! une fresque histoire et diplomatique de la capitale camerounaise*, Editions Afric Eveil, 2012.

¹³⁷ Jean Emmanuel PONDI, Op.cit.2012. P.23.

De cette affirmation nous pouvons dire que les Mvog-Ada sont des nomades. Ils ont migré à la recherche d'un habitat favorable et à cause des guerres de clans. C'est ainsi qu'ils se retrouvent dans les zones suivantes :

- Yaoundé II : Nlong kak, Djoungolo, Etoa meki, Elig essono, Messassi
- Yaoundé IV: Nkoldongo, Emombo, Mfound'assi
- Nyong et So'o : Olama
- Mefou et Akono : Nomayos
- Akono : Binguela

Les Mvog-Ada sont présents dans toute la ville de Yaoundé et au-delà de cette zone.

III.1.2. La mixité de l'identité des Mvog-Ada

Les Mvog-Ada aujourd'hui se retrouvent dans la mixité de leur identité dans la mesure où ils partagent leur territoire avec d'autres personnes. Cette mixité se caractérise par l'urbanisation de leur territoire. Les Mvog-Ada ont vu leur village se transformer en ville. Ils ont été obligés de se conformer aux règles et aux normes de la société en acceptant ce changement. De plus, la modernité de la société a été un facteur de mixité dans ce sens que les Mvog-Ada se sont adaptés à l'évolution de la société. Passer de la société traditionnelle à la société moderne a été un changement brusque et radical pour eux. De ce choc culturel, ils ont embrassé plusieurs cultures et se sont familiarisés avec elles. Cette familiarisation a permis aux Mvog-Ada d'accroître leur population. Dans la zone Mvog-Ada, les Mvog-Ada ne sont pas les seuls à y résider. Il existe une multitude de tribus présents dans le quartier à savoir : les Bamilékés, les Bassa'a, les Bulu et d'autres nationalités comme les nigériens etc. Cette mixité a permis aux Mvog-Ada de s'ouvrir au monde en favorisant l'évolution de leur société, leur milieu de vie.

Les Béti sont toujours de nos jours « *Les Seigneurs de la forêt* »¹³⁸ à cause de leur mouvement migratoire qui leur a permis de braver les autres civilisations et de s'installer au Centre et Sud du Cameroun. Le peuple Béti est aussi présent dans d'autres villes du Cameroun. Du point de vue de l'organisation administrative, le peuple Béti fonctionne en chefferie et a à sa tête un chef nommé *Nkumkuma*¹³⁹. Les Mvog-Ada sont issus de la famille Mvog Tsoungui Mballa.

¹³⁸ Philippe LABURTHE TOLRA, Op.cit. 1981.

¹³⁹ Nom propre désignant le chef dans la tribu béti. Il est considéré chez le peuple Béti comme un être suprême.

CHAPITRE II

FONDEMENT SOCIOCULTURELS DE LA DOT CHEZ LES MVOG- ADA

Ce chapitre fait un état des lieux sur la pratique de la dot chez les Mvog-Ada, autrement dit une présentation générale de la dot. En effet, la dot est pratiquée en fonction de la région où l'on se trouve, car, elle respecte les us et coutumes des individus. Dans la société Ewondo en général et Mvog-Ada en particulier, la dot respecte un ensemble de processus qui est pratiqué par les individus. Elle cache aussi une dimension symbolique qui consolide l'entente et l'entraide entre les deux familles. Ainsi, ce chapitre mettra en exergue la dot dans sa conception, sa présentation et sa dimension symbolique. L'accent sera mis sur la dimension symbolique de la dot qui permettra de comprendre et d'analyser les processus de la dot, sur la présentation des mécanismes et processus liés à la dot, et enfin sur les différentes étapes qui la structurent.

I. LA DOT : CONCEPTION ET DIMENSION SYMBOLIQUE

La dot est une pratique ancienne qui prend ses origines dans la société antique¹⁴⁰. Dans cette société antique, la dot avait une dimension symbolique dans la mesure où, les présents offerts à la famille de la fille émanaient volontairement de la famille de l'homme. L'exigence n'y était pas, juste un symbole d'amour. En fonction du milieu où elle se pratique, la dot comprend plusieurs sens. Ainsi, cette sous partie met en évidence la conception de la dot sur différents pans, et sa dimension symbolique.

I.1. La conception de la dot

Il sera ici question de présenter la conception de la dot dans le contexte occidental d'une part, et dans le contexte africain d'autre part.

I.1.1. La conception de la dot dans le contexte occidental

La dot est perçue comme le mariage traditionnel entre un homme et une femme. Autrement dit, c'est un ensemble de cérémonies légalisant l'union non seulement entre le mari

¹⁴⁰ Ignace NDZANA et *al.*, Op.cit., 2020, P. 57-68.

et sa femme, mais aussi entre leurs différentes familles. Elle se présente sous différentes conceptions en fonction du contexte où elle est appliquée.

Dans le contexte occidental, la dot peut être définie comme étant « *un ensemble de biens apportés par la femme ou par sa famille pour subvenir aux besoins du nouveau ménage qui se fonde* »¹⁴¹. C'est-à-dire, dans le but de rendre légale l'union entre l'homme et la femme, les charges de la maison reviennent à la femme ou à sa famille. L'apport des biens par la femme ou sa famille en vue de subvenir aux différents besoins du nouveau ménage, dévient donc un préalable pour parler de la dot. Par ce fait, la femme est non seulement responsable de son foyer, mais aussi c'est elle qui accomplit la dot. Ainsi, dans la conception occidentale, les biens sont donc apportés par la femme et non par l'homme pour subvenir ou assurer les besoins du nouveau foyer.

I.1.2. La conception de la dot en Afrique

En Afrique, notamment au Cameroun, au Gabon et dans d'autres pays, c'est le mari qui apporte des biens à la femme pour approvisionner le foyer. Cependant, les biens ne sont pas prévus pour la femme uniquement mais aussi pour sa famille. C'est dans ce sens que Isabelle AKOUHABA Anani déclare : « *dans la vision africaine, c'est le futur mari ou sa famille qui apporte des biens non pas au profit du foyer, mais au profit non seulement de la famille de la femme, mais aussi de la femme elle-même* »¹⁴². La dot ne profite pas qu'à la future épouse mais aussi à sa famille. L'homme prend en charge sa femme tout en prenant sur lui les besoins de sa belle-famille. Ainsi dit, en versant la dot pour sa femme, l'homme s'engage à prendre soin de la famille de cette dernière. Cet engagement s'observe après le mariage lorsque chaque membre vient rendre visite au couple ou présenter leurs différents problèmes. L'homme apporte aussi des présents à la famille de la femme en guise de remerciement, d'honneur pour la famille de la femme et d'amour pour sa future épouse. Les cadeaux offerts peuvent être en nature (des biens comme des chèvres, des chaussures, etc.) ou en espèce (une enveloppe d'argent). Par ailleurs, ces deux conceptions de la dot ne sont pas les seuls, car, chaque individu apporte une définition de la dot d'après ce qu'il a entendu et vécu. Chez les Mvog-Ada par exemple la dot se définit de différentes manières.

Dans les contextes africain et occidental, la dot est un échange de cadeaux entre les membres des deux familles. Sauf qu'en Afrique, la famille de l'homme offre plus que celle de

¹⁴¹ Isabelle AKOUHABA Anani, « *La dot dans le code des personnes et de la famille des pays d'Afrique Occidentales Francophone cas du Benin, du Burkina Faso, de la Cote d'Ivoire et du Togo* », Denmark, The Danish Institute for humans Rights, 2009, P.8.

¹⁴² *Ibid.*

la future épouse. Néanmoins, le donateur des biens est différent dans les deux contextes. Dans la suite du travail, une définition de la dot dans le contexte Ewondo en général et Mvog-Ada en particulier, est nécessaire pour situer le travail de recherche.

I.1.3. La dot chez les Mvog-Ada

La dot chez les Mvog-Ada a plusieurs significations en fonction des communautés et des individus qui la définissent. Elle est définie comme un fardeau, une union entre les familles, un mariage venant de Dieu. D'après les entretiens réalisés sur le terrain, il existe plusieurs définitions caractérisant la dot.

I.1.3.a. La dot comme tradition

La tradition est « *un constitutif de toute culture : elle suppose une continuité historique et entretient une mémoire collective* »¹⁴³. Dans la conception traditionnelle, la dot est présentée comme l'union entre deux familles. Une union qui a pour but d'unir deux familles pour ne former qu'une seule et même famille. D'après le chef Jean Jacques EKOBEA, chef traditionnel à la rue CEPER :

*La dot a pour but essentiel de réunir les deux familles. C'est ça la véritable définition de la dot, pour apprendre aux deux familles de vivre ensemble, de se soutenir, de s'entraider parce qu'ils deviennent à la fin du mariage une seule famille*¹⁴⁴

Ainsi, la dot est l'union de deux familles en vue de mieux se connaître et de vivre ensemble. De cette union naît une relation d'entraide et de soutien entre les deux familles. Séraphin BALLA rejoint cette idée en présentant la dot comme une « *symbolique traduisant l'alliance et l'amitié qui se scellent entre les familles des conjoints* »¹⁴⁵. Par ailleurs, la dot permet aux deux familles d'apprendre « le vivre ensemble » pour solidifier leur union. Au départ, il y a la famille de l'homme et celle de la femme, après la dot nous avons une seule famille parce que les deux familles ont accepté le lien entre leurs enfants.

De plus, la dot est aussi une union symbolique entre les deux familles car c'est l'amour qui est mis en avant. C'est ainsi que Fouda OTTO chef du bloc Djoungolo déclare :

La dot c'était quoi ? c'était un symbole d'amour parce que, au paravent, sans vous mentir, il y avait, il y venait de l'amour pure hein. Si toi la fille on disait que non il doit aller, comme tu as dit que tu aimes cette personne et que cette personne est planteur, cultivateur ou quoi que ce soit, la fille allait sans arrière-pensée, sans arrière-pensée sans aucun intérêt quelconque. Si c'était sa personne, rien sur sa personne. D'abord qu'au paravent les titres il y a n'avait pas beaucoup, il y a n'avait

¹⁴³ Yves ALPES et al, Op. cit., 2013, P. 383.

¹⁴⁴ Entretien avec le chef EKOBEA, le 07 juillet 2022.

¹⁴⁵ Séraphin BALLA, Op.cit. 2021. P.219.

pas trop : les gens exerçaient des activités lucratives, les activités lucratives au sens propre du terme, donc ça symbolisait beaucoup plus l'amour¹⁴⁶.

La dot se présente ici comme un symbole d'amour car pour l'enquêté c'est un amour vrai et pure. Cependant, le statut de l'homme a toujours été important aux yeux des parents. Car, chaque parent aimerait le bonheur de ses enfants et une vie sociale et professionnelle stable. Raison pour laquelle, le prétendant choisi devait être en mesure de subvenir aux besoins de la fille.

I.1.3.b. Conception historique

Dans la conception historique, la dot est reconnue comme un mariage venant de Dieu. Les familles qui exécutent la dot obéissent aux décrets institués par Dieu¹⁴⁷. Le mariage coutumier est donc une union sacrée instaurée par Dieu. D'après MANI Odyle, fille Mvog-Ada, la dot est biblique car elle vient de Dieu. C'est ainsi qu'elle déclare :

Abraham avait envoyé l'un de ses serviteurs, ses servants, les gens avec qui, les gens qui étaient dans avec lui, les gens qui le servaient donc il les a envoyés pour prendre une femme à son fils, tu sais ça non, et quand il les a envoyés est-ce qu'il les a envoyés les mains vides, il a donné des choses, beaucoup de choses il y avait de l'or, il y avait. En fait, la dot ce n'est pas comme les gens disent souvent c'est-à-dire qu'on part acheter une femme. C'est quelque chose qui est biblique, vous devez d'abord signaler cela c'est-à-dire que ça vient de qui, de Dieu, donc la dot vient de Dieu, donc les gens qui font dans la dot, les familles qui font dans la dot font, obéissent juste à une ordonnance ou un décret de Dieu¹⁴⁸.

La dot est donc un échange de présents, dans ce sens que c'est la famille du garçon qui offre des cadeaux à la famille de la fille pour recevoir la fille en retour. Et cet échange obéit aux règles et décrets établis par Dieu lui-même. Dans l'antiquité, la dot était un mariage reconnu aux yeux des hommes et des ancêtres. Et personne ne pouvait se séparer après cette union, car, c'était un déshonneur pour la famille. Mais, il y'avait des cas de stérilité, de jalousie, d'adultère qui faisaient en sorte que la femme retourne dans sa famille.

I.1.3.c. La dot : un fardeau pour les familles

Dans la conception du fardeau, la dot pend « une tournure marchande » sous couvert de la compensation matrimoniale. De fait, dans ce contexte, la dot devient un moyen par lequel les familles, après avoir investi sur leur fille, essayent coûte que coûte de récupérer l'argent dépensé. Fort de ce constat, deux situations se présentent à la famille de la fille. D'une part, la

¹⁴⁶ Entretien avec le chef FOUUDA OTTO, le 07 juillet 2022.

¹⁴⁷ Entretien avec MANI Odyle, le 29 juillet 2022.

¹⁴⁸ *Idem.*

famille de la femme met en avant la situation professionnelle de l'homme. Si celui-ci a de l'argent et un rang élevé, la famille profite de l'occasion pour élever le prix de la dot. D'autre part, si la fille a un niveau d'étude élevé, la famille de la fille emprunte le même *modus operandi*. Tout ceci dans le but d'être récompensé pour l'encadrement de la fille et avoir un surplus d'argent pour leurs poches. D'après le chef FOUDA Otto, la dot a tendance « à prendre le côté mercatique »¹⁴⁹.

Ces multiples définitions de la dot ne sont pas les seules. Le mariage coutumier est aussi une stratégie pour remplacer une fille partie de la maison par une autre fille. Séraphin BALLA déclare, « elle serait aussi une stratégie visant à équilibrer la perte subie par la famille amputée de sa fille au bénéfice d'une autre »¹⁵⁰. En d'autres termes, une famille qui perd une fille par la dot gagne une autre. Cependant, la fille remplacée ne comble pas totalement le vide laissé par une sœur. La définition du mariage coutumier est faite en fonction du contexte et du sens que les individus donnent à la dot.

I.2. Dimension symbolique

Plusieurs auteurs, à l'exemple de Honoré MIMCHE¹⁵¹, Séraphin BALLA¹⁵², etc., dont les travaux portent sur la question du mariage en Afrique, ont tendance à réduire la dot à la dimension marchande de la femme et à la compensation matrimoniale des familles. La dot revêt une dimension symbolique qui n'est pas souvent mise en avant. La dimension symbolique dans la dot est cette union des familles. Deux familles qui vivaient séparément, se retrouvent ensemble grâce à leurs enfants et ne forment qu'une seule famille. La symbolique de la dot est aussi due au fait que les échanges sont réciproques. La famille du garçon apporte des biens et en retour elle reçoit aussi des biens de la famille de la fille. Cette relation d'échange réciproque éloigne l'idée selon laquelle une famille est maître et l'autre esclave.

D'après Ignace NDZANA et al¹⁵³, la dimension symbolique scelle l'union entre deux familles. Et cette union doit reposer sur des échanges réciproques qui consolident et renforcent l'amitié entre les familles. Ils déclarent « cette amitié et cette alliance se concrétisent et se vivent au cours des ans par l'échange réciproque de cadeaux et de service »¹⁵⁴. Ils continuent en disant « le mariage implique donc une relation d'échange réciproque qui évacue l'idée qui

¹⁴⁹ Entretien avec la Chef FOUDA Otto, le 19 juillet 2022.

¹⁵⁰ *Idem*.

¹⁵¹ Honoré MIMCHE, Op.cit., 2020.

¹⁵² Séraphin BALLA, Op.cit., 2021.

¹⁵³ Ignace NDZANA et al., Op.cit., 2020. P.57-68

¹⁵⁴ Ignace NDZANA et al., Op.cit., 2020, P64-65.

risque de faire des uns des maitres et des autres des mendiants »¹⁵⁵. Ces échanges sont donc nécessaires pour éviter de ternir la symbolique de la dot.

De plus, la symbolique de la dot repose aussi sur la signification des aliments et du matériel offert lors de la cérémonie. Car tout cadeau n'est pas porteur de significations. Il existe des présents importants qui sont impératifs dans la pratique de la dot.

I.2.1. Les aliments

Lors de la dot, la famille de la fille reçoit différents aliments tels que les porcs, le riz, la chèvre, etc. Cependant, dans la pratique de la dot, chaque aliment a une signification particulière qui fait en sorte que sa présence est nécessaire durant la cérémonie. Bien avant la modernisation de la société, la belle-famille apportait des kolas et du rhum traditionnel. De nos jours, nous avons la présence du rhum de plantation, du vin rouge, du vin de palme, et du porc. Ces aliments tissent les liens entre la famille de la jeune fille et celle du garçon. Chacun de ces aliments empreint la relation selon sa nature.

La « kola » est un ingrédient pour savourer les aliments. A la dot, elle désigne un symbole d'amitié et d'unité entre les deux familles. Dans certaines régions, lorsqu'un homme voulait rencontrer les parents d'une fille, il demandait à celle-ci où on vendait la kola. Si la fille répond, c'est qu'elle accepte la relation, dans le cas contraire elle ne lui dira pas où il peut se procurer la kola. La kola est donc un symbole d'alliance entre les deux familles.

Le « porc » : dans le mariage traditionnel chez les Ewondo en général et chez les Mvog-Ada en particulier, le porc a une connotation bien différente de ce qui s'observe au premier regard, c'est-à-dire une viande ayant de la chair et beaucoup de graisse et destinée à la consommation. C'est un aliment qui se partage facilement surtout lorsqu'il s'agit du porc « *long châsis* »¹⁵⁶ à cause de sa grosseur et sa longueur. Dans la pratique de la dot, le porc demandé est la truie car le ventre de cette femelle est porteur d'enfants d'après les Mvog-Ada. Ainsi, les boyaux (intestins d'un animal) sont offerts à la mère ayant déjà enfanté pour les transmettre à sa fille. Il existe plusieurs autres raisons de la présence de cet animal à la dot.

Après la dot, la famille de la fille prend place au milieu de la cour et commence le partage des biens. Il faut noter qu'aucun animal ne sort de la cour étant vivant, le partage se fait sur place en présence de tous. Lorsque la famille de la fille commence à partager le porc, la tête est enlevée pour la future mariée et les boyaux pour la mère. Autant de porcs autant de

¹⁵⁵ Ignace NDZANA et al., Op.cit., 2020, P.65.

¹⁵⁶ Séraphin BALLA, Op.cit., 2021, P. 215-225.

têtes pour la mariée. Les boyaux sont donnés à la mère parce qu'elle est considérée comme la génitrice de la fille et, ce geste est un signe de remerciement et d'honneur envers cette dernière. Si la mère n'est plus, les enfants réceptionnent les boyaux et partagent aux proches. NTSAMA Mani déclare « *la mère prend les boyaux pour que sa fille puisse enfanter, personnes d'autres ne doit toucher à cela* »¹⁵⁷ Nous comprenons ainsi que le porc dans la dot chez les Mvog-Ada a une portée symbolique dans ce sens qu'il bénit la fille en lui accordant d'avoir beaucoup d'enfant dans son foyer.

Le « *rhum de plantation* » : c'est une liqueur, un whisky offert au père de la fille en guise de reconnaissance ou d'acceptation de l'union par celle-ci. Le rhum de plantation, durant la dot est impératif hormis les autres vins présents dans la cérémonie.

Le « *vin de palme* », communément appelé vin traditionnel ou vin blanc, c'est une boisson offerte par le chef de famille à la jeune fille pour qu'elle le remette à son fiancé. Ici, le vin est utilisé dans le but de sceller l'union entre le couple. C'est aussi un symbole de reconnaissance et d'acceptation de l'union : « *oui je reconnais cette relation, oui je l'accepte comme étant l'homme que j'ai choisi pour faire partie de ma vie* ». Dans la dot, le vin de palme facilite l'entente entre les deux familles et instaure l'harmonie au sein du couple.

Le « *mets de pistache* », c'est un mets fait à base de concombre. Il est important dans la mesure où, chez les Mvog-Ada, si le mets n'est pas cuit cela signifie que votre mariage sera de courte durée. Mais si le met de pistache est cuit votre mariage sera solide.

I.2.2. Matériels

Le matériel à la dot a une signification particulière, car tous les biens demandés n'ont pas une valeur symbolique. Lors de l'établissement de la liste, un regard contrôleur est porté sur le matériel dans le but de ne rien oublier d'important. A l'instar du pagne qui est signe de pudeur et de reconnaissance. Le pagne d'après les enquêtés tels que EKOBENA Jean Jacques, FOUDA OTTO, est un signe de gratitude pour la mère pour l'éducation de sa fille. Par ailleurs, lorsque la fille se courbe, elle est couverte par un pagne car il permet de cacher son intimité.¹⁵⁸

Cette symbolique qui voudrait l'échange de biens réciproques entre les familles est bafoué à cause de la perception des membres de la famille. Aujourd'hui, le constat est tel que les familles en profitent pour améliorer leurs conditions de vie. Dans son article intitulé « *les*

¹⁵⁷ Entretien avec NTSAMA Mani, le 26 juillet 2022.

¹⁵⁸ Entretien avec sa majesté EKOLO le 25 juillet 2022.

porcs long châssis », ¹⁵⁹Séraphin BALLA nous présente une liste de dot contenant « *10 paniers de caleçons gaines (38 à 42) et 01 panier de soutiens (38 à 42)* » ¹⁶⁰. Lorsqu'on remonte dans les temps anciens, le caleçon lors de la dot était proscrit car c'était un obstacle pour la procréation de la jeune fille. Ce caleçon profitait aux sorciers qui l'utilisaient pour bloquer les enfants dans le ventre de la jeune fille. ¹⁶¹ Aujourd'hui, ce même caleçon apparaît sur les listes et bien d'autres cadeaux. Les biens demandés à la dot ne doivent pas seulement être bénéfiques pour la famille, mais aussi au jeune couple et principalement à la fille.

II. LES MECANISMES LIES A LA DOT OU COMMENT DOTE-T'ON UNE FEMME ?

La dot est une étape importante dans le mariage car elle scelle l'union traditionnelle entre deux familles. Chez les Béti en général et chez les Mvog-Ada en particulier, la dot se fait en fonction des mécanismes qui lui sont reliés. Dans le cadre de cette recherche, le mécanisme présente les différentes façons de doter. La dot peut se faire par don, par rencontre, par obligation.

II.1. La dot par rencontre

La dot par rencontre commence par une relation amicale ne conduisant pas forcément au mariage mais à un lien d'amour. Le garçon fait la rencontre d'une jeune fille quelconque qui l'intéresse. Durant une longue ou courte période, les deux individus entreprennent de mieux se connaître. Cette connaissance repose sur la parenté notamment le nom de famille, le nom des parents, le village ; les hobbies, les plats préférés, la couleur préférée etc. C'est une étape importante dans la mesure où elle permet d'éviter les mariages entre frères et sœurs. Au cours de cette période, si la fille a les qualités que l'homme souhaite avoir dans son foyer, ce dernier va rencontrer les parents de la fille dans le but de l'épouser.

Le mariage coutumier est pratiqué sur la base de l'amour entre l'homme et la femme. L'homme a la latitude d'offrir plus de cadeaux à la famille de son épouse. En effet, lors de la réception de la liste, le marié par amour pour sa femme augmente les quantités des présents inscrits sur la liste. Ce geste est considéré comme un signe d'honneur et de respect envers la belle famille. Dans certaines familles Mvog-Ada, c'est lorsque l'homme vient avec moins de biens que l'acte est considéré comme un mépris ¹⁶². La sanction qui en découle est que l'homme

¹⁵⁹ *Idem.*

¹⁶⁰ Séraphin BALLA, Op.cit. 2021. P.217.

¹⁶¹ Entretien avec le chef EKOBENA, le 19 juillet 2022.

¹⁶² Entretien avec BENGONO, le 05 août 2022.

doit s'acquitter de son devoir en remplissant les exigences de la liste. Pour éviter des malentendus, le futur gendre vient négocier avec le père de la fille à la veille de la cérémonie. A ce niveau le père est libre de revoir les quantités de la liste ou pas.

II.2. La dot d'un mort

La dot d'un mort est un mécanisme fréquent dans la société Béti. Elle s'exécute à plusieurs niveaux. Par exemple, si la femme meurt en laissant un enfant et que le père veut reconnaître celui-ci, il doit passer par la dot. C'est-à-dire que l'enfant devient son enfant si et seulement s'il remplit les exigences de la famille de la femme. Dans le cas contraire il se verra retirer toutes les charges concernant l'enfant. Etant donné que la femme morte n'avait pas été dotée, le marié sera dans l'obligation de doter la femme morte et son enfant, cependant tout dépend de la famille de l'exiger ou pas. On dote un mort dans la mesure où ce dernier vient reconnaître les torts de la femme.

*Par exemple s'il arrive plutôt qu'un parent n'a pas été doté parce que tu ne peux pas doter une fille avant sa mère, ça veut dire que si une fille est allée en mariage et qu'on ne l'a pas doté, il y a deux solutions soit on va d'abord obliger le père à doter sa femme, soit on va faire que celui qui vient doter la fille, il dote les deux ça veut dire qu'il rembourse d'abord la dot de sa mère pour qu'on l'autorise à prendre la fille, ça c'est ce que je sais. Maintenant quand quelqu'un est déjà mort si le père est déjà mort, on ne peut plus l'obliger à faire la dot de sa femme, la mère de sa fille, à partir de ce moment qu'est-ce qu'on fait, c'est que on convoque la famille du père qui est décédé, on leur donne une liste symbolique.*¹⁶³

De cette explication, il découle que dans le premier cas, on oblige l'homme, s'il n'est pas encore décédé à donner la dot de sa femme pour permettre à la fille d'aller en mariage. Dans un autre cas, c'est le gendre de la famille qui donne la dot de la mère et de la fille. Lorsqu'un parent est décédé (le père), la famille du père recevra une liste symbolique qu'ils devront offrir à la famille de la femme pour permettre à sa fille de se marier. Il poursuit en déclarant :

*On prend la liste de la fille qu'on veut marier. Aujourd'hui, ils regardent dans la liste là, ils enlèvent les choses puisque c'est la famille du père qui fait la liste de sa fille qui part en mariage. Donc, nous, on devait payer ceci que notre frère n'a pas payé, le gars qui vient devait payer ça donc on enlève ça comme ça. Dans sa liste, il a déjà payé notre dot, il peut prendre notre fille.*¹⁶⁴

¹⁶³ Entretien avec Anonyme X, le 11 août 2022.

¹⁶⁴ Entretien avec Anonyme X, le 11 août 2022.

II.3. La dot par don

La dot par don est une union qui consiste à offrir une jeune fille en mariage à un homme se démarquant des autres par son caractère. Dans la communauté Ewondo, cette pratique n'était pas très visible, mais elle s'exécutait au sein des groupes. Le mariage se faisait soit avec un étranger venu d'un village voisin, soit avec un fils de la communauté. En effet, lorsqu'on parle de dot par don, c'est pour signifier que le parent observe chez un enfant des qualités qui feront de lui la bonne personne pour sa fille ou son fils. Les parents recherchent des qualités nobles, une personne travailleuse et serviable.

II.4. La dot avec l'enfant du fiancé

Ce mécanisme semble assez complexe. Et pourtant, il ne demande pas grand-chose. Il peut arriver dans une relation que la femme conçoive un enfant. Et au sortie de cette relation, l'homme s'engage à épouser la femme. Si l'homme après la naissance de l'enfant est allé faire une reconnaissance en donnant des cadeaux en espèce et en nature, alors durant la dot de sa future femme, il ne versera que ce qu'il lui est demandé pour la fille.

Dans le cas contraire, l'homme devra apporter des présents pour l'enfant et sa mère. Cependant dans certaines familles, il est probable que l'enfant reste chez ses grands-parents.

III. PROCESSUS LIES A LA DOT

La dot ne commence pas par la cérémonie proprement dite. Une démarche est faite au préalable entre les deux familles. Cette démarche était le point de départ de la relation entre les deux familles. D'après les parents, ils pouvaient déterminer à qui ils confiaient leur fille. Cela se déterminait à travers le comportement du garçon, le statut des parents, etc. La dot repose sur un ensemble de processus très importants pour les futurs mariés et les deux familles à savoir : la présentation du conjoint, le toquer-porte et la dot proprement dite avec ses différentes phases. La photo suivante illustre la cérémonie de mariage dans le quartier Mvog-Ada sis au dispensaire.

Photo 6 : Cliché de dot dans une famille Mvog-Ada



Source : Donnée de terrain mariage traditionnel au quartier Mvog-Ada (dispensaire) le 18 aout 2022 à 17h20

L'image prise met en évidence un mariage traditionnel au quartier Mvog-Ada. Sur cette photo, le décor est déjà planté et les invités ont déjà pris place. D'un côté, la famille de la fille et de l'autre celle du garçon.

III.1. Présentation du conjoint et le « *toquer porte* »

Dans un mariage traditionnel, les futurs mariés passent par plusieurs étapes. Ces étapes sont importantes les unes des autres notamment la présentation du conjoint et le toquer porte avant la dot proprement dite.

III.1.1. Présentation du conjoint (mayem méding)

Présentation du conjoint ou encore reconnaissance de la relation par les deux conjoints ou encore *mayem méding* en *Ewondo* est la phase au cours de laquelle le conjoint vient se présenter à la famille de la femme sans toutefois dévoiler ses intentions. C'est le premier contact entre les différents conjoints et leurs familles. La présentation se fait des deux côtés.

La femme va rendre visite à la famille de l'homme et ce dernier fait de même. Chez la femme, la rencontre est souvent difficile parce que la fille a peur de la réaction de son père. Le père est très protecteur et aimerait voir sa fille évoluer dans un cadre saint. Ainsi, c'est la mère qui accueille le garçon et prépare le père à le faire réciproquement. Cette présentation peut encore être appelée premier contact avec les géniteurs.

Dans le cas des mariages arrangés, ce sont les géniteurs ou pères de familles qui présentent les futurs mariés. Ils vont donc se rencontrer pour faire connaissance. Le parent ayant vu les qualités du fils de l'autre ou de la fille de son voisin décide de faire part de ses intentions aux parents de la personne concernée.

III.1.2. Le toquer porte (nsili alûg)

Le *toquer porte* est l'étape où le conjoint vient faire sa demande en mariage de la fille. C'est une forme de demande officielle de la main de la femme. A cette étape, le garçon se présente avec son géniteur car c'est lui qui fait la démarche auprès du père de la fille. Durant cette cérémonie, seuls les géniteurs ou les chefs de famille ont droit à la parole. Les futurs mariés sont là pour assister. D'après notre entretien avec un enquêté anonyme¹⁶⁵, il en découle que « *chez les Ekangs les gens qui se marient ne parlent pas, c'est à un ancien qu'on confie la responsabilité de parler à un autre ancien* ». ¹⁶⁶ La parole est donnée à cet individu-là possédant le don de la parole communément appelé le « *bintoum* ».

Ayant déjà établi un premier contact, le père et le fils reviennent pour officialiser la relation en faisant une demande en mariage. Autrement dit, ils viennent demander la main de la fille auprès de son père. Durant cette cérémonie, plusieurs acteurs interviennent, notamment le père de la fille et le père du garçon, les futurs mariés, les anciens des deux familles, les oncles, les tantes, les amis. Si les parents sont déjà morts, c'est le chef de famille qui préside la cérémonie.

La famille de l'homme se présente chargée de multiples cadeaux qu'elle offre à leur belle-famille pour exprimer leur intention de prendre une fille de la famille comme épouse de leur fils. « *Car on ne rend pas visite à la belle-famille les mains vides* », affirme sa Majesté EKOLO (72 ans). De façon plus détaillée, il renchérit en disant :

Le garçon ne pourra jamais entrer dans la maison de son père bras ballant. Il amène quand même quelque chose de symbolique : quelque chose pour la cuisine de maman et peut être un vin pour papa, puisqu'à ce niveau-là, on ne dit rien. C'est en fonction

¹⁶⁵ Entretien avec anonyme X, le 11 août 2022.

¹⁶⁶ *Idem.*

de son pouvoir d'achat, du degré d'estime qu'il a envers la fille, sa future femme qu'il apporte ces présents aux parents.

Les présents sont donc symboliques et dépendent du degré d'amour de l'homme envers sa future femme et sa famille. Ils sont généralement en nature à l'exemple du poisson, des oignons de l'huile etc. et précèdent la présentation de la famille du garçon pour le toquer porte.

La liste des présents varie d'une famille à une autre :

Liste des présents du toquer porte de monsieur y¹⁶⁷

- Vin rouge
- Whisky avec des verres
- Riz de 50 kg
- Poisson

Liste des présents du toquer porte de madame x¹⁶⁸

- 2 sacs de riz
- 2 cartons de poissons bar
- De l'huile
- 4 cassiers de bières
- Le vin rouge
- Le sel

Cette liste contient le nécessaire pour la cuisine de la mère et quelques boissons pour la cave du père. En retour, la famille de la fille est libre de faire une célébration et d'offrir des cadeaux. Dans certains cas, une fête est organisée en vue de recevoir des invités car « *on ne repart pas de chez soi le ventre vide* ». Du point de vue stratégique, le geste fait par les deux familles est un encouragement mutuel pour les prochaines étapes. Dans ce sens que chacune des belles-familles veut impressionner l'autre par son savoir-faire et sa capacité à entretenir l'autre. Si la famille du garçon apporte plus de présents, à la prochaine étape, la famille de la fille tachera d'en faire davantage, et vice versa.

Au cours de la cérémonie, des échanges seront faits entre les anciens des deux familles. Cet échange est important parce que la famille de la fille a la possibilité d'étudier les individus à qui elle confie leur fille et leurs capacités à prendre soin d'elle, à la protéger, à subvenir à ses besoins. C'est la phase d'observation et de connaissance de la belle-famille. Les anciens

¹⁶⁷ Entretien avec AMOUGOU Luc, le 03 août 2022.

¹⁶⁸ Entretien avec BENGONO, le 05 août 2022.

n'utilisent pas des mots ou des phrases directes. Ils sont dans la logique des proverbes comme « *il y a dans votre champ une belle fleur* », « *j'ai vu un arbre qui a un fruit très spécial* ». Ces mots utilisés étaient pour déclarer qu'ils sont venus demander la main d'une des filles de la maison. Le toquer porte permet d'identifier ou de reconnaître la personne qui veut épouser la femme. Elle passe par une série de questions à savoir : « *tu es venu pourquoi ?* » « *Tu es venu pour qui ?* » « *Elle s'appelle comment ?* » pour éviter les confusions ou le trouble. Anonyme déclare ainsi :

Cette étape est importante parce que, ça évite qu'un gars qui sortait avec une fille, et il est entrain de venir demander l'une de ses cousines, on sort un ensemble de fille là et on lui demande s'il l'a reconnue, que s'il la reconnaît maintenant.

Il est donc important de passer par cette démarche lorsqu'il s'agit de mariage. Durant le toquer porte, la liste de la dot peut être établie et remise à la famille de l'homme pour l'achat des cadeaux. Dans d'autres cas, la famille de la femme renvoie leur belle famille pour une date ultérieure. Un délai n'est pas communiqué, dès que la famille est prête elle revient pour verser la dot.

Il est important de revenir sur l'établissement de la liste. La liste est rédigée par qui ? Sur quel critère la famille se base-t-elle pour rédiger la liste de la dot ? existe-t-il une liste pour les hommes et pour les femmes ? Toutes ces interrogations nous aideront à comprendre comment est établie la liste de la dot et les ayants droits. La liste du mariage coutumier regroupe un ensemble d'objets, d'espèces animales, une enveloppe destinée à la famille de la femme. La liste est écrite par les parents du côté paternel de la fille, c'est-à-dire ses oncles et quelques membres du côté maternel. Car, il y a domination du système patriarcal. Dans, les familles Mvog-Ada c'est le même processus mais la famille maternelle est plus mise en avant parce que la mère est respecté au sein de cette communauté pour avoir donné naissance à une fille. Le père et la mère de la fille n'ont donc rien à dire sur la liste de la dot. Ils peuvent demander des biens comme le pagne pour la mère et le vin pour le père.

Cette règle ne s'applique pas à toutes les familles. Dans certaines familles, le père et la mère prennent part à la rédaction de la liste de la dot. Pour les parents décédés, c'est le chef de famille qui est chargé de l'établissement de la liste avec les autres membres de la famille. Il existe pour certaines deux listes : une pour les femmes et l'autre pour les hommes. Et pour d'autres trois listes : la liste des pères, des mères et des frères et sœurs de la fille.

Dans le cas des listes subdivisées en deux groupes, celle des femmes comporte des pagnes, des bijoux, du poisson, des sacs de riz, du porc, de la viande, parfois des caleçons. Et pour l'homme, nous avons des chèvres, des machettes, des sacs de riz des ensembles vestes etc. Ces

listes sont établies en fonction du nombre de personnes existantes dans la famille. Le tableau suivant met en exergue un extrait de liste de la dot contenant la liste des hommes et la liste des femmes avec les quantités et les prix :

Tableau 3 : Exemple de liste de dot extrait dans l'ouvrage de Ignace NDZANA et al

Liste des hommes	Liste des femmes	Total	Coûts estimatifs (en FCFA)
06 gros porcs	07 porcs	13 porcs	2 050 000
04 chèvres	02 chèvres	06 chèvres	300 000
10 poulets	15 poulets	25 poulets	100 000
08 cartons de poissons	06 cartons de poissons	15 cartons	420 000
12 cartons de vin rouge (Perlado)	10 cartons de vin rouge	22 cartons	418 000
400 litres de vin de palme	300 litres de vin de palme	700 litres	175 000
10 casiers de bières	7 casiers de bières	17 casiers	153 000
5 casiers de jus	7 casiers de jus	12 casiers	75 000
30 régimes de plantain	25 régimes de plantain	55 régimes	220 000
03 sacs de sel	03 sacs de sel	6 sacs	15 000
08 filets d'oignons	10 filets d'oignons	18 filets	18 000
10 cageots de tomate	11 cageots de tomate	21 cageots	210 000
04 sacs de riz (50kilo)	05 sacs de riz (50kilo)	09 sacs	180 000
05 machettes		05 machettes	20 000
08 limes		08 limes	13 000
	12 pagnes	12 pagnes	120 000
03 vestes (ensemble)		03 vestes	150 000
	05 téléphones androïdes	05 téléphones	200 000
Une enveloppe	01 enveloppe	01 enveloppe	600 000
Les amendes	les amendes	01 enveloppe	400 000
Transport des membres éloignés	150 000	150 000	300 000
Total			6 137 000

Source : Ignace NDZANA et al, 2021, P.63.¹⁶⁹

Dans ce tableau, le constat établi montre qu'il y a des biens écrits chez les femmes et qui se retrouvent chez les hommes. La différence survient au niveau des quantités et sur certains objets comme la machette, des costumes destinés aux hommes, les pagnes aux femmes.

Extrait de liste de la dot

- 3 à 5 chèvres
- 8 porcs long châsis
- 5 sacs de riz (50-100 kg)
- 6 cartons de poissons

¹⁶⁹ Ibid.

- 6 pagne wax
- 10 régimes de plantain
- 10 marmites cocottes
- 5 sacs de sel
- Enveloppe du beau père

Source: donnée de terrain¹⁷⁰

Ces trois listes présentées montrent que la demande varie en fonction des familles. Bien évidemment, il y aura toujours des familles qui demanderont plus à leur futur gendre. Néanmoins, il est important de se demander sur quel critère les familles se basent pour rédiger la liste. Dans l'*evég* ou encore la dot, la présentation et le toquer porte sont nécessaires, car ils marquent le début du mariage traditionnel.

III.3. La dot en question

C'est un moment important et un jour stressant pour les deux familles. C'est aussi un moment de joie pour la fille et un moment de tristesse pour les parents qui voient leur fille quitter le cocon familial pour s'installer dans une nouvelle famille. La cérémonie de la dot se prépare à l'avance. La famille de la femme se prépare de son côté à recevoir ses invités et la famille de l'homme se prépare à remplir les formalités de la liste. Du côté de la femme, une préparation interne est faite, c'est-à-dire du côté maternel et paternel. Par ailleurs, les sœurs se préparent pour recevoir leurs beaux frères en réunissant de l'argent pour offrir des poulets sur pieds. Cette démarche est effectuée en fonction des tribus et de leur tradition. Chez les Ewondo en général et les Mvog-Ada en particulier, les belles sœurs offrent le poulet à leur beau-frère.

III.3.1. Heure de la cérémonie

Chez les Mvog-Ada, la cérémonie dotale peut commencer à 22 h parce que d'après les enquêtés (le chef EKOBENA, sa majesté EKOLO, MANI Odyle), c'est une heure où les esprits apparaissent pour favoriser les différents échanges entre les interlocuteurs. Les invités arrivés à 15h, sont obligés de patienter jusqu'à l'heure choisie par la famille. D'après Odyle, enseignante à l'école maternelle d'Essos¹⁷¹ :

Dans le village, quand la belle-famille donc arrive à l'heure indiquée ils s'installent. C'est-à-dire la belle-famille, celle qui les accueille, les installe après on les laisse là, on les abandonne à leur triste sort. Si on veut, on leur donne des chaises, si on veut on ne leur donne même pas, vous vous débrouillez (...) On monte, on descend, on ne

¹⁷⁰ Entretien avec informateur anonyme, le 08 août 2022

¹⁷¹ Entretien avec Odyle Many, le 29 juillet 2022.

les regarde pas s'ils sont venus avec des choses ou pas hum jusqu'à 22 h. C'est à 22 h 30 que la famille vient s'installer.

Non seulement les invités arrivent tôt, mais, ces derniers ne sont pas accueillis par la famille dans laquelle ils se présentent. Effectivement, la présence des invités laisse la famille indifférente, car pour cette dernière, la cérémonie se fait dans la nuit. C'est aux environs de 22 h que la famille de la fille cherche à connaître la raison de leur visite. Ainsi, débute la cérémonie.

III.3.2. Les acteurs dans la pratique de la dot

Les acteurs dans la pratique de la dot sont généralement des personnes ayant l'art oratoire. Des individus pouvant représenter la famille, que ce soit du côté de l'homme ou de la femme. Au cours de la cérémonie, plusieurs acteurs y participent :

- **Le chef de famille (*bintoum*)** : généralement lorsqu'on parle du chef de famille, le regard se porte directement sur le père naturel.

Le chef de famille est cet individu ayant un niveau de sagesse plus élevé que les autres, celui qui par la parole convainc. C'est aussi une personne choisie par les membres de la famille pour représenter cette dernière. D'après notre entretien avec BENGONO¹⁷² le chef de famille « *c'est celui-là que la famille a choisi que c'est lui qui va décider, donc c'est lui qui décide de tout quand il parle on ne bronche plus* ». Dans la pratique de la dot, nous assistons à un « *duel de parole* »¹⁷³ qui oppose les différents chefs de famille. C'est-à-dire un affrontement de mots, de proverbes entre les représentants de famille. Le chef est donc appelé chez les Ewondo le « *bintoum* » : l'orateur. Durant ce duel, l'orateur de la famille de la fille dicte la conduite pour tirer profit de la famille qui est en face de lui.

- **La porte-parole des sœurs** : elle intervient durant le rite de l'*avion*. Son rôle ici est d'introduire la fiancée dans la cérémonie de la dot à l'insu de tous. Par ailleurs, la porte-parole des sœurs plaide auprès de la famille du fiancé afin de recevoir des faveurs qui pourront apaiser le cœur des sœurs et permettre à celui-ci de voir sa fiancée.
- **Le père de la fille** : il intervient seulement à la fin de la cérémonie notamment, quand sa fille quitte la maison familiale. C'est chez son père que la fille va prendre des conseils et le courage pour aller vivre dans son nouveau foyer. Le père est considéré comme le

¹⁷² Entretien avec BENGONO le 05 août 2022.

¹⁷³ Entretien avec Odyle, le 29 juillet 2022.

bouclier de sa fille. Ces individus sont des personnes capitales lors de la cérémonie de la dot. Par ailleurs, les invités sont aussi des acteurs durant la cérémonie.

III.3.3. Présentation des chefs de famille

La cérémonie commence par la présentation des chefs de famille « *bintoum* ». D'abord par le chef de famille de la fille et ensuite celui du garçon. Après cette présentation, le « *bintoum* » explique l'objet de sa présence dans la maison de la jeune fille. Il est important de revenir sur le fait que le dialogue entre les deux chefs de famille est un duel de parole. MANI Odyle, (fille Mvog-Ada dans la trentaine) explique « *quand tu pars doter une femme Ewondo si tu es bassa'a, si tu es bamiléké, cherche dans tes connaissances quelqu'un qui connaît qui peut parler et répondre puisque c'est un duel de parole* »¹⁷⁴. Lorsqu'on vient épouser une femme Ewondo, la famille de l'homme se prépare donc à faire un affront de parole. Les représentants familiaux ayant fait les présentations, la famille de l'homme salue les membres du côté de la fille. Après les salutations, les chefs de familles échangeront des mots jusqu'au moment où la porte-parole des sœurs fera son entrée dans le dialogue d'où le début de la cérémonie de l'avion.

Dans cette étape, la parole est donnée particulièrement aux différents chefs de famille et à la porte-parole de la famille de la fille. Les autres membres, notamment la mère et les autres membres de la famille, sont présents à la cérémonie, mais leur participation se fait ressentir par des cris de joie.

III.3.4. Jeu de l'avion

L'*avion* est un appareil volant transportant des individus et des objets, et pouvant se déplacer d'une ville à une autre, ou d'un pays à un autre. Dans la dot, l'*avion* symbolise le déplacement des individus d'un endroit à un autre, c'est-à-dire de leur cachette à la cour de la cérémonie. Cette pratique est considérée comme un jeu. Les individus qui y participent sont couverts par un drap et rampent à quatre pattes pour ne pas être vus des autres. Le jeu de l'avion dans le mariage coutumier est un moment au cours duquel la future mariée fait son entrée dans la cadence de la dot. La mariée peut entrer au premier ou au dernier tour de l'avion, cela dépend de la porte-parole des sœurs et aussi des « *poches* »¹⁷⁵ de la famille de l'homme. L'avion consiste à faire des requêtes auprès de la belle-famille pour que la future épouse soit présente dans la cérémonie. Par ailleurs, le but de ce jeu se résume au fait que le mari trouve sa femme

¹⁷⁴ *Idem.*

¹⁷⁵ Expression utilisée pour indiquer l'argent. La poche désigne dont le capital financier d'un individu. C'est une expression vulgairement employée par les acteurs.

couverte dans un drap au milieu de plusieurs autres femmes. Ainsi, les photos suivantes font une représentation de l'*avion*.

Photo 7 : préparation aux rituels de l'avion Photo 8 : mise en exécution de l'avion



Source : photo prise le 18 aout 2022 à 17h47 Source : photo prise le 18 aout 2022 à 17h48

A travers ces photos, une préparation est faite avant la mise en scène de l'*avion*, tout ceci dans le but de pousser le mari à se tromper dans le choix de sa femme. Pendant la période de la dot, des échanges sont effectués entre la porte-parole des sœurs et le chef de famille de l'homme. La porte-parole fait comprendre à la belle-famille que la personne qu'elle cherche ne se trouve pas au lieu de la cérémonie. Pour que la future mariée se présente, il faudrait de l'argent pour, soit faire le passeport de la femme, l'argent pour le carburant de l'*avion*, parfois l'argent pour l'individu qui se déplace avec la femme. En écoutant cette plainte, le chef de famille va se lever et remettre une enveloppe contenant de l'argent comme le démontre la photo ci-dessous.

Photo 9: remise d'enveloppe de l'avion par le chef de famille à la porte-parole des sœurs



Source : photo prise le 18 août 2022 à 17h41

La remise de l'enveloppe se fait aux yeux de tous, mais l'argent qui est à l'intérieur, seul le chef de famille et la porte-parole des sœurs et ceux qui participent à l'avion en connaissent le montant. Il est important de noter que, les belles sœurs s'entendent en amont avec le beau-frère sur la somme d'argent qu'elles doivent percevoir durant le jeu de l'avion. Cette option n'est pas obligatoire, elle est fonction de l'affinité entre les belles sœurs et leur beau-frère. Alors, si le montant n'atteint pas la somme exigée, la femme ne viendra pas dans l'avion. Cependant, si l'argent est de moitié, il y aura un tour d'avion avec soit la femme et ses sœurs ou les sœurs seulement. Par ailleurs, si l'avion fait un premier tour avec la femme et que le mari la trouve aussitôt le jeu s'arrête, si le mari ne trouve pas sa femme l'avion repart. BENGONO va dans ce sens en disant que

L'avion repart. Quand on part chercher, tu restes sur place faire quoi, l'avion repart. Si on fait ça trois fois l'avion vient, vous repartez, vous revenez encore le pagne non

il ne vous voit pas. S'il rate sa femme trois fois, il va faire ça trois fois, s'il ne rate pas tant mieux pour lui.

Cependant, si le fiancé ne reconnaît pas sa fiancée en choisissant une autre femme, il sera obligé de payer non seulement l'amende pour mauvais choix, mais aussi il sera traité d'adultérin parce qu'il a pris une autre femme¹⁷⁶.

S'il rate sa femme trois fois, il va dépenser trois fois. Il doit faire tout et tout, ou il tchoko ses belles sœurs ou alors si tes sœurs t'aiment on récupère vite ta femme. On va dire que tu viens faire le désordre, que tu ne connais pas ta femme, tu viens pour une femme tu touches toutes les femmes non, non il faut payer les amendes tout ça.

Tout cela est dans le but de déstabiliser le futur mari. Cette intrigue reste toujours dans le cadre du jeu, pour éviter les tensions et la guerre entre sœurs et beau-frère. Dans le jeu de l'avion, tous les choix sont possibles et faisables, mais tout dépend de l'affinité qui existe entre les deux familles.

Le jeu de l'avion est un jeu qui permet au fiancé de trouver son épouse sous un drap au milieu de plusieurs autres femmes. Durant cette étape, le mari a la possibilité de faire plusieurs choix jusqu'à ce qu'il trouve sa femme. Cependant, si l'argent de l'avion n'est pas complet, le cortège des femmes fera des allées et retours.

III.3.5. Echange de consentement

L'échange de consentement chez les Mvog-Ada se fait autour d'un vin de palme ou de la bouteille de whisky rhum de plantation. L'orateur sert le vin à la femme pour qu'elle le donne à celui avec qui elle va partager sa vie. En lui donnant ce vin, elle accepte non seulement la relation devant son père mais aussi devant la famille, les ancêtres, les invités. La femme boit le vin ensuite le passe à l'homme pour qu'il le boive à son tour. Cet échange de vin scelle l'union entre le mari et sa femme. Après cette union, les autres membres de la famille vont boire le vin à leur tour en signe d'amitié.

Dans d'autres cas, c'est le rhum de plantation qui est remis par le chef de famille du garçon à la fille. Si la fille accepte la relation, elle va remettre la bouteille à son père, si elle n'accepte pas, la bouteille reste dans la belle famille. Cette dernière devra donc quitter la cour avec tous les présents pour la dot. Chez les Mvog-Ada, c'est le rhum de plantation qui est le plus utilisé lors de l'échange, mais cela n'exclut pas la présence du vin de palme.

¹⁷⁶ Entretien avec BENGONO, le 05 août 2022.

III.3.6. Vérification de la liste des présents

La vérification se fait pendant le repas ou après. Le plus souvent, la vérification des présents est faite après le repas, car elle nécessite l'attention de tous. Le chef de famille vérifie si le beau-fils a apporté tous les présents inscrits sur la liste. C'est pendant cette vérification que les frères de la mariée profitent pour soutirer quelques présents. Le beau-frère doit donc remplacer les présents volés. Etant donné que les présents ne peuvent pas être achetés là, il remet une enveloppe au chef de famille contenant l'argent des effets volés.

Il existe des situations où le beau-fils soit dans l'incapacité de remplir les formalités de la dot à cause des moyens financiers. Il peut donc venir avant le jour de la cérémonie faire une négociation avec le père. Le père ou le chef de famille, à cet instant, peut refuser ou accepter la doléance du garçon.

III.3.7. Bénédiction et départ de la fille

Bénir son enfant, c'est appeler sur lui la grâce, la protection. Ainsi, lorsqu'un enfant est appelé à quitter le domicile familial pour un nouvel habitat ou pour un travail, il reçoit des mots de bénédictions. Il en va de même pour le mariage. Le chef de famille prononce des paroles pour oindre le couple.

Photo 10 : Bénédiction du couple par le père naturel de la fille avec la chèvre



Source : photo prise le 18 août 2022.

Le départ de la fille est un autre moment important dans la dot, car après la bénédiction par le parent, la fille est responsable de son destin. Après l'échange de consentement et la vérification des biens, vient donc l'heure de départ du couple. Le départ se fait généralement après la bénédiction du couple soit par un ancien de la famille ou un prêtre.

Auparavant, la bénédiction du couple se faisait en présence de la chèvre. C'est-à-dire par rupture de sang. Ce symbolisme de rupture du lien avec le sang signifiait que la fille s'en va dans une autre famille. Certes, elle reste la fille de son père mais maintenant, elle a de nouvelles obligations. Quand le chef de famille ou le père égorgeait la chèvre, il prenait le sang de la bête et l'appliquait sur le torse de la fille. On met le sang au niveau du ventre et du dos, c'est-à-dire qu'on te permet d'aller prospérer dans ton foyer. Sa majesté EKOLO 72 affirme « *on mettait le sang au niveau du ventre et du dos ça c'est pour dire qu'on te permet d'aller prospérer là où tu iras* »¹⁷⁷. Nous comprenons ainsi que le lien de sang est rompu par le sang d'une bête.

Dans certaines familles, notamment les familles chrétiennes, au lieu de remettre la tête de la bête et le sang, c'est plutôt la croix qui est remise. La croix parce qu'elle symbolise dans la religion chrétienne le sang de Jésus qui a été versée sur celle-ci. La famille ancrée dans cette croyance préfère des objets saints mettant Jésus en avant. Et par la suite le couple quitte la maison sans se retourner. Il est important de noter que chez les Ewondo, le couple est libéré dans la nuit. Car d'après sa majesté EKOLO¹⁷⁸ le climat de la nuit est favorable pour le couple. Il continue en démontrant que la fraîcheur conditionne la vie du couple.

Aujourd'hui, la bénédiction des couples se fait beaucoup plus en présence du prêtre ou du chef de famille. Ceux-ci utilisent comme objet la croix pour le prêtre et les mains ou encore la chèvre. Dans le cas de la chèvre, cet animal rompt les liens de sang qui existe entre le père et sa fille. Au paravent, on égorgeait la chèvre et son sang était mis sur le dos de la fille. Cet animal est toujours utilisé dans la bénédiction de la fille, mais elle est remise au couple vivant avant leur départ de la cérémonie.

¹⁷⁷ Entretien avec sa majesté EKOLO, le 25 juillet 2022.

¹⁷⁸ Entretien avec sa majesté EKOLO, le 27 juillet 2022.

La dot chez les Mvog-Ada revêt un intérêt symbolique, notamment dans l'échange de biens entre les deux familles. C'est cet échange qui solidifie la relation entre les familles. Il est difficile de se positionner sur cet intérêt dans la mesure où les dots d'aujourd'hui sont centrés sur les différents biens qu'un individu gagne en dotant sa fille au coût élevé.

De façon générale, l'histoire du peuple Bété reste incertaine à cause des zones d'ombre qui se trouve au niveau de leur habitat d'origine avant leur installation au Cameroun. Néanmoins, ce peuple possède une organisation qui lui est propre tant sur le domaine politique économique et social. Dans le cadre du mariage traditionnel, les Ewondo respectent les pratiques instituées par les aïeux depuis la nuit des temps. Ces pratiques sont cependant, dans le champ d'une transition de la tradition à la modernité. Ainsi, qu'es ce qui explique cette rupture dans la pratique de la dot et comment les individus le perçoivent.

PARTIE II :

**FACTEURS DE LA PRATIQUE DE LA DOT CHEZ LES MVOG-ADA : UNE
PERSPECTIVE ANALYTIQUE**

Cette deuxième partie se propose de faire une analyse sociologique de la pratique de la dot chez les Mvog-Ada de Yaoundé. Elle s'intéresse aux différents facteurs qui rendent compte du mariage traditionnel sur le terrain. Il est donc question, des facteurs qui expliquent les dynamiques sociales dans la pratique de la dot chez les Mvog-Ada. Le troisième chapitre, met en exergue les différentes perceptions de la dot dans la société et par les acteurs. Chaque individu dans la société conçoit la dot en fonction des connaissances reçues lors de son processus de socialisation. Il en est de même pour les différentes lois mises en vigueur dans le but de réguler la pratique du mariage traditionnel. Dans le chapitre quatre qui est le dernier de ce travail, l'accent est mis sur les facteurs qui mettent en exergue les différents changements dans la pratique de la dot.

CHAPITRE III

LES FACTEURS SOCIOCULTURELS DE LA DOT CHEZ LES MVOG-ADA

Le chapitre met en exergue les facteurs socioculturels de la dot. En effet, l'institution du mariage remonte aux vieilles coutumes de l'humanité et demeure l'une des plus anciennes pratiques traditionnelles africaines. Elle a depuis des années, réuni de nombreuses familles pour ne former qu'une et une seule cellule. Le contact avec le droit civil et le christianisme a créé un bouleversement dans la pratique de la dot. Aujourd'hui encore, la question se pose au niveau des fondements sociaux et culturels qui tournent autour de la pratique de la dot. Autrement dit, quelles perceptions sociales et culturelles les individus ont de la dot ? Chaque individu perçoit la dot telle qu'elle se présente à lui. S'il assiste à un mariage coutumier où les biens sont abondants, il gardera cette image dans sa tête. Présenter donc les fondements socioculturels reviennent dans un premier temps, à faire une présentation de la dot dans le cadre juridique. Que dit la loi sur la dot au Cameroun, comment gère-t-elle les dérives du mariage coutumier ? Par ailleurs, il est question de présenter les différentes constructions sociales qui tournent autour de la dot et les différents acteurs de cette dernière. Dans un second temps, il est question de parler de la dot d'hier et celle d'aujourd'hui, des axes de changement, et présenter les impacts de ces fondements sur le plan social et culturel.

I. LES FACTEURS SOCIAUX DE LA DOT

La dot est une institution traditionnelle qui obéit aux normes instituées par les aïeux. Elle est une réalité sociale très complexe. Elle avait quatre fonctions à savoir : la fonction de probatoire¹⁷⁹, la fonction de garantie¹⁸⁰, la fonction de détermination de la filiation¹⁸¹, la fonction compensation (entre les deux familles)¹⁸². Avec l'arrivée du mariage civil et religieux, la dot s'est vue être modifiée par les individus à cause de ses nombreuses dérives. C'est-à-dire, à cause des nombreux abus tels que l'escroquerie, le vol, etc. tournant autour de la dot.

¹⁷⁹ Preuve du mariage.

¹⁸⁰ Facteur de stabilité du mariage.

¹⁸¹ Personne ayant versée.

¹⁸² Willy TADJUDJE, Op.cit. Mars 2008.

Conscient de la récurrence de ces abus, la législation pénale a adopté un ensemble de règles limitant les abus et recadrant la dot. Ainsi, les fondements sociaux de la dot sont constitués d'un ensemble de normes relatives à la dot établies par le législateur et aussi d'un ensemble de constructions sociales. Dans cette partie, il sera question dans un premier temps, de présenter les normes sociales relatives à la pratique de la dot et dans un second temps les idées construites autour de la dot.

I.1. Les normes relatives à la pratique de la dot

La norme peut être définie comme étant « *un précepte régissant la conduite des acteurs sociaux* ». ¹⁸³ C'est-à-dire un ensemble de règles et de conduites que les individus vivant dans la société doivent suivre. Il existe des normes écrites et orales ¹⁸⁴. Celles mises en vigueur dans notre recherche sont les normes orales. Ainsi, la dot est fondée sur un ensemble de préceptes que les individus doivent respecter. Il existe au Cameroun plusieurs principes mis en vigueur dans le cadre de la pratique de la dot.

I.1.1. Ordonnance n°81/002 du 29 juin 1981

La loi n°81/002 du 29 juin 1981 ¹⁸⁵ met en exergue dans le chapitre V « *de la dot coutumière* » ¹⁸⁶. Cette partie traite de la dot en tant que mariage non obligatoire lorsque des individus (homme et femme) se sont mariés à la mairie et possèdent des documents justificatifs de leur union. Ce chapitre compte 5 articles, certains sont subdivisés en alinéas. Dans l'article 70 alinéa 1 et 2 ¹⁸⁷, la dot n'est pas un élément essentiel en matière de mariage. En effet, le mariage de façon générale comporte plusieurs pratiques dont la dot fait partie. Dans les sociétés dites traditionnelles, cette pratique qui scelle l'union entre un homme et une femme, est reconnue par les hommes et la société qui sont les témoins de leur union. Malheureusement, cette forme de mariage ne se vit pas dans toutes les sociétés. Certains choisissent de commencer par le mariage coutumier ou civil. Dans cet article, il est démontré que la dot n'est pas une partie importante lorsqu'il s'agit d'union entre deux personnes. Cela signifie que si un homme et une femme se marient sans toutefois passer par le mariage coutumier, la famille devant la loi, n'a pas le droit de réclamer le divorce. Car, ces derniers sont légalement mariés devant un officier d'état civil et les hommes. Les mariés sont non seulement libres de se marier mais sont

¹⁸³ Pierre ANSART et André AKOUM, Op.cit. 1999.P.

¹⁸⁴ Samuel BENI ELLA, *Quand le capitalisme synergétique envahit la réserve du Dja. Etude de sociologie de la chasse déviante, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2014.*

¹⁸⁵ Ordonnance n°81/002 du 29 juin 1981 pourtant organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état des personnes physiques. P.13.

¹⁸⁶ *Idem.* P.13.

¹⁸⁷ *ibid.*

aussi protégés par la loi¹⁸⁸. La famille ne peut donc pas demander la séparation ou le divorce du couple. L'article 70 dispose que :

- 1- *Le versement ou le non versement total ou partiel de la dot, l'exécution et la non-exécution totale ou partielle de toute convention matrimoniale sont sans effet sur la validité du mariage*
- 2- *Est irrecevable d'ordre public toute action sur la validité fondée sur la non-exécution totale ou partielle d'une convention dotale ou matrimoniale*¹⁸⁹.

Dans l'alinéa (1), le versement ou le non versement de la dot ne prime pas sur la validité du mariage. Il en est de même pour l'exécution de la dot. Par contre dans l'alinéa (2), il est montré que toute action dans le but de justifier la non-exécution de la convention matrimoniale n'est pas acceptée par la loi. Ainsi, le versement de la dot est une reconnaissance dans le mariage traditionnel de l'union entre un homme et une femme. Cette reconnaissance est un acte symbolique, car les mariés offrent de la joie aux membres de leurs familles avec de la boisson, de la nourriture et des biens matériels. Cependant, le non versement d'une compensation matrimoniale n'a pas d'influence sur le mariage civil.

L'article 70 de l'ordonnance n°81/002 du 29 juin 1981 présente deux alinéas. Dans le premier alinéa, la dot est considérée comme une cérémonie sans effet pour valider l'union entre deux individus. Dans le second alinéa, toute action dans le but de revendiquer la validité d'un mariage par la non-exécution d'une convention matrimoniale n'est pas acceptable par la loi. En effet, la loi démontre dans cet alinéa que les individus venant se plaindre de l'union entre deux individus avec pour seul motif que ces derniers n'ont pas versé une compensation matrimoniale ne seront pas reçus. Car la dot selon la loi, n'est pas une justification pour annuler un mariage.

Pour certaines communautés, particulièrement chez les Ewondo, la loi protège les couples ayant déjà un acte de mariage. En effet, un couple qui possède des documents certifiant leur engagement, a la protection absolue et totale de la loi. D'après BENGONO, jeune femme Ewondo, mère de trois enfants,

*Quand tu montres déjà ton papier là ils ont encore la bouche ? c'est l'état qui a la force avec le gouvernement, tu ne peux pas. Quand vous avez signé déjà, vous là, vous n'avez plus de bouche. Si ton mari meurt là la femme est sécurisée ses arrières on ne peut pas lui, ça la protège, le mari meurt beaucoup plus que la femme.*¹⁹⁰

¹⁸⁸ Entretien avec Informateur anonyme, le 29 août 2022.

¹⁸⁹ Ordonnance Op.cit. P.13.

¹⁹⁰ Entretien avec BENGONO le 05 août 2022.

Elle poursuit en démontrant que « *c'est l'acte qui est important et te permet de marcher la tête haute* »¹⁹¹. Ayant en leur possession l'acte de mariage, le couple a droit au respect des membres de la famille. Même s'il s'avère qu'un des partenaires meurt, le respect doit toujours être là.

La loi conçoit donc la dot comme une pratique non nécessaire dans la mesure où si un homme épouse une femme sans passer par la dot, la famille de la fille n'a pas le droit de solliciter une annulation du mariage ou un divorce. Cela signifie que la dot n'a pas d'impact direct lorsqu'un mariage a déjà été accepté par la loi. La compensation matrimoniale devient donc un choix et non une obligation. L'individu est libre de doter ou pas sa partenaire. Anonyme, fils Ewondo dans la trentaine, va dans le même sens en disant :

*Le mariage coutumier n'est pas obligatoire devant la loi, il est reconnu, il n'est pas officiel, comment je vais expliquer c'est-à-dire que tu ne peux pas te prévaloir de certains avantages quand tu es uniquement marié de façon coutumière*¹⁹²

La dot n'a donc pas d'effet sur la décision du mariage civil ou religieux d'un homme et d'une femme. Tout de même, la dot n'est pas interdite par la loi mais elle ne doit pas être un prétexte de divorce d'un couple. Par ailleurs, la loi explique que lors de la remise des cadeaux de la dot, celui qui les reçoit est considéré comme dépositaire. Ce dernier garde les présents offerts et attend que les différentes cérémonies soient terminées pour faire le partage. En effet, si c'est le père qui réceptionne les présents, d'après la loi il est considéré comme un dépositaire c'est-à-dire un gardien, un concessionnaire ou un consignataire. L'article 71 dispose :

- 1) *Toute remise antérieure au mariage à titre de dot ou d'exécution de convention matrimoniale en constitue celui qui la reçoit, dépositaire jusqu'à la célébration du mariage ;*
- 2) *En cas de rupture de fiançailles le dépositaire est tenu à la restitution immédiate*¹⁹³ ;

Dans les alinéas (1) et (2), l'accent est mis sur le dépositaire. Ce dernier est celui qui est tenu de réceptionner et garder les biens reçus à la dot jusqu'à la fin du mariage. Dans ce sens que si les fiançailles sont annulées, c'est vers lui qu'on se tournera pour la restitution des cadeaux. Toutefois, il est important de dire que lorsque le futur marié et sa famille remettent les présents inscrits sur la liste de la dot, le premier réflexe est le partage. Ce partage se fait généralement le lendemain de la dot. Chez les Mvog-Ada, le partage a lieu le lendemain de la cérémonie. La distribution des biens se fait au milieu de la cour, aux yeux de tous. Cependant,

¹⁹¹ *Idem.*

¹⁹² Entretien avec Anonyme, le 11 août 2022.

¹⁹³ *Idem.*

l'article témoigne que ces biens reçus ne doivent pas être utilisés¹⁹⁴. Le chef de famille d'après cet article a l'obligation de les conserver et attendre la signature de l'acte de mariage, car la fille peut rompre les fiançailles avant la date du mariage civil et religieux. Dans le même article, si durant le processus de célébration du mariage la fille, vient à annuler les fiançailles, le mari a le droit de réclamer la dot. Il est important de noter que la restitution de la dot est faite en cas de rupture des fiançailles et non du mariage. Ainsi, les biens remis avant le mariage, c'est-à-dire porcs, pagnes, vin doivent être conservés jusqu'à la célébration des noces.

Dans certaines familles, le mariage civil est cependant célébré avant la cérémonie traditionnelle. En effet, il y a des familles qui décident de faire la célébration de la dot et le mariage civil le même jour. Dans ce procédé, le mariage civil est célébré en présence d'un officier d'état civil. Il fait une célébration solennelle avant le mariage coutumier. Malgré cette célébration du mariage coutumier, le processus de la dot reste le même. Nous avons assisté durant nos descentes sur le terrain au mariage civil et traditionnel dans la famille du chef FOU DA OTTO, chef de bloc de DJOUNGOLO 12. La célébration a débuté par le mariage civil où les deux familles partageaient le même espace. Après la cérémonie, le décor a été changé pour laisser place à la cérémonie la dot. Les présents sont vérifiés avant le mariage civil ou après la dot. A cet instant, la femme n'a plus la possibilité de rompre ses fiançailles, car elle est officiellement mariée aux yeux de la loi et des hommes.

L'article 72, par contre montre que le fait de doter un enfant ne détermine pas la paternité du père biologique. Dans les familles Ewondo une fille, avant d'aller en mariage doit prouver à ses parents qu'elle peut enfanter. C'est un système relation oncle-enfant (*man kal-ndôm nyang*¹⁹⁵). AMOUGOU, fils Ewondo dans la cinquantaine déclare : « *c'était aussi que ma fille, si elle n'a pas encore accouché, je ne peux pas accepter qu'elle aille en mariage, même les villages voisins vont dire que on appelle ça comment, elle ne peut pas produire les enfants là-bas* »¹⁹⁶. C'est-à-dire que la fille étant dans le cocon familiale a cette possibilité et liberté de mettre au monde un enfant. Ainsi, lorsqu'une fille a un enfant et que le père veut reconnaître cet enfant, il passe par la dot. Mais cette pratique n'est pas exécutée dans toutes les régions. Chez les Ewondo par exemple, notamment les Mvog-Ada, le géniteur de l'enfant ou le chef de famille donne à manger à boire à sa belle-famille pour célébrer l'arrivée d'un nouvel être dans la famille. C'est une façon de reconnaître, l'enfant ou encore de doter l'enfant. Cette pratique est faite en cas de non existence d'une alliance légitime entre l'homme et la femme ou

¹⁹⁴ Entretien avec un avocat anonyme le 29 août 2022.

¹⁹⁵ Neveu-oncle

¹⁹⁶ Entretien avec AMOUGOU, le 03 août 2022.

par contrainte de la famille de la fille. Cette pratique qui veut que la fille donne naissance avant d'aller en mariage est perçue pour certains individus comme une honte car la fille doit préserver son corps pour son époux.

Dans l'article, cet acte n'est pas assez convaincant car, rien ne prouve ou ne justifie que l'individu qui se présente est réellement le père de la fille ou du garçon. Dans le cas contraire, rien ne le certifie. Raison pour laquelle l'article 72 dispose « *l'acquittement total ou partiel d'une dot ne peut en aucun cas fonder la paternité naturelle qui résulte exclusivement de l'existence de liens de sang entre l'enfant et le père* »¹⁹⁷. Reconnaître, l'enfant en passant par la dot est une pratique traditionnelle reconnue dans certaines sociétés. Cependant, elle n'est pas suffisante pour prouver l'existence d'un lien de sang entre l'enfant et son père. Les familles doivent passer par des procédures recommandées pour prouver ce lien de sang.

En outre, l'article 73 met en exergue l'annulation du mariage par le divorce. En effet, cet article explique que si lors du divorce, il s'avère que le bénéficiaire de la dot est à l'origine de la séparation du couple, il devra rembourser une partie ou la totalité des biens reçus. L'article stipule qu'« *en cas de dissolution du mariage par le divorce, le bénéficiaire de la dot peut être condamné à son remboursement total ou partiel si le tribunal estime qu'il porte en tout ou en partie la responsabilité de la désunion* »¹⁹⁸. Le divorce est « *un acte légal de dissolution d'un mariage* »¹⁹⁹. Autrement dit, le divorce est la rupture d'un mariage reconnu par la société. Il peut être causé par un membre de la famille, des amis, le voisinage ou par les époux eux-mêmes. Dans l'article 73 de l'Ordonnance n°81/002 du 29 juin, le bénéficiaire de la dot qui peut être le père ou le chef de famille ne doit pas être auteur de la dissolution du mariage de sa fille. Dans le cas contraire, le père sera condamné à rembourser la totalité de la compensation reçue lors de la cérémonie dotale de sa fille. Néanmoins, le divorce peut provenir des partenaires eux-mêmes à cause d'un adultère etc. Cette décision n'aura aucun impact sur les biens reçus à la dot par la famille. Cependant la loi déclare, si le père de la fille est responsable de la dissolution du mariage, il a obligation de remettre la dot à la belle famille.

Dans ces différents articles, la dot est définie comme une pratique non essentielle, c'est-à-dire qui n'a pas d'impact sur l'union d'un couple ou encore dans la reconnaissance du lien de sang entre l'enfant et son père. Cependant, la loi n'interdit pas la dot mais montre qu'elle n'a pas une influence considérable dans la société. Néanmoins, cette loi ne s'intègre pas dans

¹⁹⁷ *Idem*

¹⁹⁸ *Idem*

¹⁹⁹ Yves ALPES et al, Op.cit.2013. P.104.

les différentes communautés particulièrement chez les Mvog-Ada, dont la plupart n'ont pas d'information ni de connaissance sur cette loi. Les Mvog-Ada ne sont pas les seuls individus ne disposant pas d'information sur cette loi car, cette dernière est appliquée dans un cadre restreint. Ceux qui la connaissent ne l'appliquent pas. Par ailleurs, la loi n°81/002 du 29 juin 1981 n'est pas la seule qui a été promulguée dans le but d'encadrer la dot. Il existe plusieurs autres articles.

I.1.2. La loi n°2016/007 du 12 juil. 2016 L'article 357 du code pénal

La loi n°2016/007 du 12 juil 2016 met en évidence dans l'article 357 l'« exigence abusive de la dot »²⁰⁰. En effet, il existe des sociétés où le coût de la dot est élevé à cause de plusieurs raisons telles que la gourmandise, la destruction du mariage de la future mariée, le changement de statut etc. l'Etat a ainsi établi une loi condamnant les individus qui profitent de leur position pour extorquer de l'argent à leur belle famille. La loi mise en exergue a été établie dans le journal officiel de la république du Cameroun²⁰¹ ensuite dans le code pénal la loi n°2016/007 du 12 juil. 2016 portant code pénal²⁰². L'exigence abusive de la dot est constatée par la loi comme un délit à cause des amendements ou des peines assez anodines au regard des crimes. Le délit peut être défini comme étant une infraction pénale moins grave que les crimes, mais plus grave que la contravention. C'est-à-dire que le délit est un acte contraire à la loi pour lequel la justice prévoit une peine. L'article 357 du code pénal dispose, « *est puni d'un emprisonnement de trois (03) mois à cinq (5) ans et d'une amende de cinq mille (5000) à cinq cent mille (500 000) francs ou de l'une de ces deux peines seulement* ». Les amendes sont donc de trois mois (03) à cinq (05) ans d'emprisonnement, et de cinq mille à cinq cent mille francs moins sévères que les amendes du crime.

Ainsi, l'alinéa 1 (a) intitulé « *Celui qui, en promettant le mariage d'une femme déjà mariée ou engagée dans ses fiançailles non rompues, reçoit d'un tiers tout ou partie d'une dot* »²⁰³ montre qu'une femme déjà mariée ou fiancée n'a plus le droit d'être dotée. En effet, si un individu reçoit la dot d'une femme qui a déjà été promise à un autre homme ou mariée, sera puni conformément à l'alinéa 1(a). De plus, dans l'article 357, il est important et obligatoire de rembourser la dot d'un prétendant évincé pour donner la possibilité à la fille de se remarier. En cas d'annulation du mariage par la fille, le récepteur de la dot doit remettre une partie ou la

²⁰⁰ Loi n°2016/007 du 12 juil. 2016 portant code pénal.P.136-137.

²⁰¹ « *Journal officiel de la république du Cameroun code pénal n°67/LF/1* » 12 juin 1967. P.90-91.

²⁰² Loi n°2016/007 du 12 juil. 2016 portant code pénal.P.136-137.

²⁰³ Op.cit.p136.

totalité de la dot à la belle famille.²⁰⁴ L'article 71 alinéa 1 rejoint cet article et stipule que l'individu qui reçoit la dot est considérée comme le dépositaire. Ce dernier doit conserver les biens offerts durant la cérémonie et attendre que la signature des actes pour le partage. Si, durant la cérémonie, la fille se désengage, le récepteur doit automatiquement remettre les présents reçus à la dot. L'alinéa 1b dispose : « *Celui qui reçoit tout ou partie d'une dot sans avoir remboursé tout prétendant évincé* »²⁰⁵, c'est-à-dire si une femme, après sa rupture s'engage dans une relation conduisant au mariage, la famille devrait se rassurer que les biens de la dot ont été versés au précédent prétendant.

Dans les mariages aujourd'hui, il existe une mixité dans les unions, c'est-à-dire des mariages entre différentes communautés. Ce type de mariage est visible chez les Mvog-Ada. En effet, lorsqu'une famille se décide de prendre une fille Mvog-Ada, celle-ci est obligée de se plier aux règles de la famille qui la reçoit. Durant la cérémonie dotale, il y a des échanges de paroles entre les chefs de famille. La famille ne parlant pas la langue locale cherche parmi ses relations un individu qui va jouer le rôle d'interprète. Chez les Mvog-Ada, il est donc important de se préparer pour le rituel de la parole, car c'est une étape nécessaire dans la pratique de la dot. Généralement, on fait recours à une parenté lointaine ou un ami parlant la même langue que la famille de la fille pour rendre l'échange fluide. Cependant, la loi sanctionne les individus qui reçoivent la dot sans être membre de la famille. D'après l'article, seuls les individus ayant les liens de sang directs avec la famille ont le droit de réceptionner les présents apportés par la belle famille²⁰⁶. L'alinéa 1c dispose « *Celui qui sans qualité, reçoit tout ou partie d'une dot en vue du mariage d'une femme* »²⁰⁷, en d'autres termes, l'individu qui reçoit la dot devrait avoir les qualités requises pour la réception des présents. Toutefois, il existe des cellules familles ayant pour tuteurs des parents adoptifs. C'est-à-dire des parents non naturels. Dans ce genre de cas, c'est le père adoptif qui reçoit la dot de la fille. Car il est la seule parenté de la fille. Cet article ne prend pas en considération ce genre de situation.

Dans l'alinéa 1 (d) et 1 (e), la dot abusive est mise en valeur. C'est-à-dire que les individus qui exigent des biens en qualités et en quantités excessives. La loi condamne donc ces individus qui rédigent de longues listes avec des quantités et des sommes exorbitantes pour déstabiliser le futur gendre, satisfaire leurs envies etc. Les alinéa (d) et (e) déclarent :

²⁰⁴ Entretien avec un avocat anonyme, le 29 août 2022.

²⁰⁵ *Idem*

²⁰⁶ Entretien avec un avocat anonyme, le 29 août 2022.

²⁰⁷ Op.cit. 136.

d) *Celui qui exige tout ou partie d'une dot excessive à l'occasion du mariage d'une fille majeure de vingt et un (21) ans ou d'une femme veuve ou divorcée,*

e) *Celui qui en exigeant une dot excessive fait obstacle, pour ce seul motif, au mariage une fille mineure de vingt et un (21) ans,*

Dans ces alinéas, l'exigence d'une dot abusive est faite sur les filles mineures, les femmes veuves ou divorcées. Dans ce type de cas, la famille de la future mariée n'a pas habilité à réclamer une dote onéreuse pour profiter de la dot pour satisfaire ses besoins et ses envies.

Ces articles mis en exergue présentent la dot sous des points de vue divers. La dot est considérée dans l'ordonnance n°81/002 du 29 juin 1981 comme un acte n'ayant pas une influence sur le mariage civil et sur la reconnaissance de l'enfant. Dans le chapitre V, il n'est pas interdit de se marier dans la tradition, mais l'individu ne devrait pas dissoudre une union en l'absence du mariage traditionnel. Ces articles ne sont pas connus de tous c'est la raison pour laquelle, la jeune fille chez les Mvog-Ada se plie aux normes de la société à laquelle elle appartient.

I.2. CONSTRUCTIONS SOCIALES AUTOUR DE LA DOT

Les constructions sociales sont un ensemble de processus d'institutionnalisation permanente et traite des phénomènes sociaux à la fois de la société et de l'individu. Cette sous partie mettra en exergue les constructions que les individus se font de la dot. Comment les individus appréhendent la dot dans la société.

I.2.1. La dot : moment de joie et d'ambiance

La dot est une cérémonie d'ambiance, de joie dans la mesure où tout le monde trouve satisfaction. C'est aussi un moyen d'unir les familles. A la dot, nous avons la présence de la famille de l'homme, la famille de la femme et des amis. Pour ESSOMBA, fils Mvog-Ada, âgé de 24 ans, « *on voit la famille de la femme, la famille de l'homme* »²⁰⁸. La présence des deux familles est donc obligatoire car ces derniers sont à l'origine de la fête. Dans le cas des Mvog-Ada, la fête concerne tous les membres du clan y compris les amis. FOU DA OTTO, fils Mvog-Ada, chef de Djoungolo XII, déclare « *Les Mvog-Tsoungui Mballa, c'est un regroupement de six autres villages* »²⁰⁹. Ainsi lorsqu'il y a célébration ces villages se mettent ensemble.

La dot est donc perçue comme un partage de la nourriture et de la boisson, un moment de communion où la jeune fille ne veut pas être redevable envers sa famille. Le jour de sa dot,

²⁰⁸Entretien avec ESSOMBA, le 26 juillet 2022.

²⁰⁹ Entretien avec le chef FOU DA OTTO le 19 juillet 2022.

elle doit leur offrir de la nourriture et de la boisson en abondance. BENGONO déclare à cet effet :

*Pour que tout le monde soit content, il faut leur donner à manger et à boire, tout le monde est content, comme ça la fille va en mariage sans problème avec les bénédictions, elle est heureuse*²¹⁰

D'après les enquêtés, une cérémonie dotale sans nourriture et sans boisson n'est pas une cérémonie car pour les invités, ce sont ces éléments qui font la fête. Ainsi, la quantité et la qualité est déterminante dans la dot.

I.2.2. La dot comme abus

La dot ne se limite pas qu'à la nutrition des acteurs. Elle est perçue pour la plupart comme une exagération dans ce sens que les parents profitent de la dot pour récupérer l'argent dépensé sur leur fille. MVOGO, fils Mvog-Ada, déclare « *je pense que la dot n'est pas symbolique* »²¹¹. Il continue en disant « *la dot est un peu exagérée, c'est un peu pour les Mvog-Ada c'est, nous mettons beaucoup d'œil sur ça, nos parents mettent beaucoup l'œil, ils disent que c'est un peu comme si on vendait notre fille* ».²¹² Cette exagération mise en évidence montre que les parents sont très regardant par rapport aux présents que leur offre le beau-fils. Irène, fille Mvog-Ada, dans la trentaine, célibataire, explique :

*Il y a des personnes qui demandent des congélateurs, il y a d'autres qui demandent l'écran, dans la liste là une personne peut demander l'écran, il ne veut pas l'écran de cent mille il veut l'écran de deux cent mille, d'autres veulent les congélateurs, parfois quand l'homme a l'argent il vient avec les factures non livrées il paye un peu un peu dès qu'il finit de payer tu pars prendre tu as ton appareil la dot coute cher chez les Ewondo c'est bien cher.*²¹³

D'après Irène, il existe des individus qui font des demandes en prenant en compte des prix des articles. A l'instar de l'écran qui va de quatre-vingt-dix mille FCFA et au-delà de cent mille FCFA. La dot est devenue une exagération.

II. LES FONDEMENTS CULTURELS DE LA DOT

La culture est définie comme étant l'« *étude des pratiques symboliques, individuelles et collectives dans tous leurs aspects relationnels, leurs significations, fonctions et*

²¹⁰ Entretien avec BENGONO, le 05 août 2022.

²¹¹ Entretien avec MVOGO Danien, le 03 août 2022.

²¹² Entretien avec MVOGO Danien, le 03 août 2022.

²¹³ Entretien avec Irène, le 26 juillet 2022.

conséquences sociales »²¹⁴. En d'autres termes, la culture peut être définie comme ce qui est commun à un groupe d'individus. D'après Edward Burnet TYLOR,

*Culture ou civilisation, pris dans son sens ethnologique le plus étendu, est ce tout complexe qui comprend la connaissance, les croyances, l'art, la morale, les lois, les coutumes et les autres capacités ou habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société*²¹⁵

La culture est donc un tout complexe qui prend en compte les capacités ou habitudes acquises par l'homme en tant que membre appartenant à la société. Dans le cadre du mariage traditionnel, il sera question de traiter la dot en tant que pratique culturelle dans la société Mvog-Ada.

II.1. Entre tradition et modernité

Cette sous partie présente dans un premier temps la dot en tant que pratique traditionnelle existant dans la société depuis l'époque antique. Dans un second temps, l'évolution de la dot, c'est-à-dire montrer les différents changements qu'a subi la dot depuis la période coloniale jusqu'à nos jours.

II.1.1. La dot en tant que tradition

La dot est perçue comme un mariage traditionnel dans ce sens que c'est le tout premier mariage institué dans la culture africaine. Le mariage coutumier arrive bien avant le mariage civil et religieux moderne (christianisme). Dans les temps anciens, c'était l'unique mariage pratiqué dans la société. D'après Arielle « *c'est le tout premier mariage parce qu'ici chez nous il faut d'abord commencer par la dot avant d'aller faire les autres exigences à l'église, à la mairie* »²¹⁶. La dot est donc reconnue comme le premier mariage au sein de la société car il se pratique avant les autres types de mariage. Pour EKOBENA, la dot chez les Mvog-Ada respecte les us et coutumes de la tribu des Ewondo. Elle fonctionne suivant les normes traditionnelles mises en vigueur qui permettent à chaque communauté de se retrouver dans sa culture.

La dot est une union entre deux familles. En période de guerre entre deux clans, le mariage traditionnel était une solution adéquate pour arrêter le conflit. Le mariage unissait les enfants de deux clans différents. Ce qui conduisait à l'agrandissement du territoire et à la paix. Par ailleurs, le partage familial dans la dot est un point d'honneur au sein de la société Mvog-

²¹⁴ Pierre ANSART et André AKOUN, Op.cit. 99 P.125.

²¹⁵ Yves ALPES et al, Op.cit.2013. P.76.

²¹⁶ Entretien avec Arielle le 29 juillet 2022.

Ada. Lorsque les présents de la dot sont remis à la famille, le partage se faisait autour d'un repas. C'est-à-dire que les femmes apprêtaient le repas pour tout le monde et le servaient par la suite. Les biens en nature comme le porc, la chèvre étaient consommés surplace. La dot symbolise le partage. Le chef EKOBENA, fils Mvog-Ada, chef de la communauté d'Elig-Essono rue CEPER, explique :

la dot c'est l'échange, apprenons à vivre ensemble, apprenons à partager, les deux familles s'unissent pour en former une seule (...) or avant on ne partageait pas on préparait et on mangeait ensemble, on ne mange pas avec la cuillère mais avec les mains dans la vraie tradition, mais pour servir il faut aller servir avec les cuillères vous voyez un peu les cuillères du village là c'est avec ça qu'on préparait pas mettre quelque chose en fer ²¹⁷.

La dot est présentée ici dans un premier plan comme un échange entre les deux familles, un moment où on apprend à se connaître, à vivre ensemble, à partager pour former à la fin une seule cellule familiale. Dans un second plan, la dot est un partage entre les membres de la famille et de la communauté. Un partage qui se fait ensemble, sans usage de cuillères ou de fourchettes pour la réception. En d'autres termes, la dot est une tradition dans ce sens qu'elle prône le vivre ensemble, le partage et l'entraide entre les familles qui font partie des fonctions de la famille traditionnelle d'après Luc MEBENGA TAMBA²¹⁸.

Les demandes onéreuses ne sont pas mises en avant. L'homme offre à sa belle-famille ce qu'il possède. Le mariage coutumier est perçu comme des échanges symboliques dans ce sens que la famille du garçon donne des présents et en retour la famille de la fille s'occupe de l'embellissement de la maison de la fille en lui offrant des ustensiles de cuisine pour préparer la nourriture à son mari²¹⁹. De plus, la famille de la fille offre aux mariés le mobilier : canapés, télé, cuisinière etc. Cette pratique se vit encore dans les familles Ewondo en général et chez les Mvog-Ada en particulier. Lorsqu'une fille se marie, des présents lui sont remis après la signature des actes de mariage. Les sœurs, les tantes, les mères se préparent en amont pour que la fête soit une grande réussite. D'après BENGONO, le couple reçoit « *en retour, on vient pour te donner la richesse quand je parle de richesse on vient meubler ta maison jusqu'au lit quand vous partez maintenant signer à l'église* »²²⁰. Ce don de cadeaux démontre que la dot ne va pas dans un seul sens. Ignace NDZANA et al²²¹ vont dans le même sens en présentant la symbolique de la dot qui voudrait que les échanges de biens s'exécutent dans les deux sens.

²¹⁷ Entretien avec le chef EKOBENA, le 19 juillet 2022.

²¹⁸ Luc MEBENGA TAMBA, « *Plaidoyer pour la famille face aux défis de la mondialisation* », in *Anales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines*, volume 1 n°13, Nouvelle série 2011, second Semestre.

²¹⁹ Entretien avec ASSOMO Joséphine, le 28 juillet 2022.

²²⁰ Entretien avec BENGONO, le 05 août 2022.

²²¹ Ignace NDZANA et al, *Op.cit.*2020. P.65.

L'homme offre des biens à sa belle-famille et en retour les parents, les sœurs et frères de famille de son épouse et parfois même les proches des parents s'arrangent à fournir des présents bénéfiques au couple. Dans la communauté Mvog-Ada, il est de coutume que lorsqu'un homme épouse une fille Mvog-Ada jusqu'à l'église, les mariés reçoivent des mains des mères et sœurs de la fille des cadeaux. ASSOMO va dans le même sens en disant :

C'est bénéfique au couple pourquoi parce que pour ceux des hommes qui ont épousé une fille Mvog-Ada, quand ils se marient à l'église, en retour la famille peut vous donner une maison comme ça donc c'est cela tu constates que ce que tu as eu à donner dépenser par rapport à parce que je vais prendre un exemple quand j'étais encore petite celle que j'ai eu à citer le nom tout à l'heure quand elle s'est mariée moi j'ai vu on a acheté le lendemain du mariage c'est en ce moment-là qu'on donne ces présents même l'aiguille n'a pas manqué que tu saches coudre ou pas si ce n'est pas le problème de la famille on donne on a acheté une machine à coudre tu auras souvent à raccommoder les vêtements de ton mari²²².

L'échange est donc bénéfique au couple dans ce sens qu'il a, en retour une maison pour y habiter après leur mariage, des meubles etc. Dans un sens plus large, la dot est bénéfique à tous les niveaux de par ses multiples cadeaux, la richesse, la joie, le bonheur qu'elle apporte aux familles. Malgré de nombreuses années, la dot garde son côté symbolique et traditionnel. Cependant, le mariage traditionnel est frappé par l'introduction de nouvelles pratiques qui ont conduit à son évolution. Cette évolution s'applique dans différents domaines tels que la pratique des rituels, l'accueil des invités, les animaux offerts etc. Ainsi, comment s'effectue cette transition chez les Mvog-Ada ?

II.1.2. Les dynamiques autour de la dot

Avec les dynamiques sociales, le constat est tel qu'il existe un changement au niveau de certaines pratiques comme la dot. Evolution dans ce sens qu'on quitte d'une chèvre à plusieurs chèvres, d'un cadeau symbolique à des cadeaux à valeur non symbolique mais ayant de l'importance pour les membres de la famille. Pour le chef EKOBENA, cela est dû à « *la gourmandise et à l'excès de zèle* ». ²²³ Les échanges dans la dot ont évolué en matière de qualité et de quantité des objets donnés à la dot.

Au paravent, les hommes ne demandaient qu'une chèvre maintenant comme la chèvre est devenue petite par rapport au nombre de la famille les deux aiment la viande par exemple si on nous donne une chèvre ça ne va pas nous suffire il y a les parents on va partager ça comment ²²⁴

²²² Entretien avec ASSOMO Joséphine le 28 juillet 2022.

²²³ Entretien avec le chef EKOBENA le 19 juillet 2022.

²²⁴ *Idem.*

Dans cette affirmation, Chef EKOBEA, dénonce la gourmandise des individus qui faussent le partage des présents reçus. C'est la raison pour laquelle, le chef de famille demande plus pour satisfaire tout le monde. Par ailleurs,

Par exemple si les hommes veulent manger on ne demandait qu'une seule chèvre les hommes spécifiquement mangeaient la chèvre et un peu de porc, à l'époque c'était le vin de palme il n'y avait pas beaucoup de boissons, c'était comme ça et la femme ne mangeait que le porc parce qu'elle accouche maintenant comme la conjoncture a changé il y a et la gourmandise et l'excès de zèle, on demande déjà autant de chose ²²⁵.

Aujourd'hui, non seulement un ajout est fait dans les quantités, il est aussi percevable dans les présents offerts tels que : les téléviseurs, les radios, des voitures, maisons etc. Au paravent, seuls les chefs de famille avaient droit à la parole, les futurs mariés parlaient lorsqu'une question leur était posée. Aujourd'hui nous avons l'intervention des sœurs et des frères dans la pratique de la dot notamment au niveau de l'avion et du vol des présents apportés par le beau-frère. Les frères et les sœurs sont aussi considérés comme acteurs importants dans la pratique de la dot car ils apportent un sens nouveau dans la pratique de la dot.

II.2. Rupture ou continuité

La dot aujourd'hui balance entre la tradition et la modernité. Autrement dit, ce qu'elle était hier et comment elle se présente aujourd'hui. Etant une pratique ancienne, la dot a toujours été considérée et respectée au sein de la société africaine notamment camerounaise. Mais, cette pratique n'est pas respectée par tous, car il existe des individus qui la banalisent en trouvant en elle des solutions pour sortir de la pauvreté. Ainsi, il se pose le problème de rupture et de continuité de la dot au sein de la communauté Ewondo notamment chez les Mvog-Ada.

La rupture est la séparation des éléments ou des personnes liées entre elles. Du point de vue de la dot, la rupture est une division entre la tradition et la modernité. Le mariage coutumier jusqu'ici a gardé ce côté traditionnel qui faisait son authenticité. Cependant, elle fait face aux réalités sociales. L'échange de présents qui se veut symbolique change pour laisser place à la qualité et à la quantité de cadeaux. Les familles ne se limitent plus à demander une chèvre, un porc mais vont au-delà en introduisant des écrans plasmas, des voitures et plus encore. La symbolique qui était l'échange réciproque entre les familles est désormais à sens unique. Seule la famille du fiancé débourse des sommes exorbitantes pour avoir une femme. Or, « *la dot est une pratique qui ne s'achève jamais parce qu'elle doit se poursuivre le long de la vie* »²²⁶. Cela signifie que même après la dot, la famille de la fille recevra toujours des présents venant de

²²⁵ *Idem.*

²²⁶ Ignace NDZANA et al, Op.cit. 2020. P.65.

leur gendre. Ainsi dit, la famille de la femme doit aussi faire de même pour maintenir la relation entre les familles.

Liste de la dot

Liste pour la dot de Mademoiselle [REDACTED]	
01	01 sac d'arachide rouge de 50 kg
02	02 caisses de vin rouge Mouton Cadet
03	06 pagnes wax
04	08 cajots de tomates
05	02 filets d'oignons rouges
06	16 régimes de plantains longs doigts
07	08 chèvres blanches
08	09 porcs longs châssis
09	04 sacs de sel fin 5 kg
10	50 gros poulets
11	05 cartons de maquereaux
12	12 tôles ondulées de 5 m pour papa René
13	01 Toyota Yaris (modèle 2012)
14	17 casiers de bière (mélanges)
15	150.000 F CFA
16	02 iphone 7 or (avec pochettes)
17	Kola de Bafia (1 seau de 5 L)
18	08 sacs de riz thaïlandais parfumé de 5 kg (brisures)
19	03 grandes marmites Alubassa
20	01 costume américain gris (taille 52)
21	02 paires de draps
22	01 tronçonneuse Stihl
23	01 Moulinex
24	01 appareil photo

Source : donnée de terrain²²⁷

Avec l'évolution des sociétés, l'augmentation des membres de la famille, la vie chère, la pratique de la dot change dans la mesure où on veut satisfaire tous les membres de la famille. En effet, lors de l'établissement de la liste de la dot, on se rend compte que le chef de famille prend en considération tous les membres de la famille. Cependant, l'établissement de la liste se fait en présence d'une poignée de personnes tels que : le chef de famille, le père de famille et quelques membres de la famille maternelle et paternelle. Tous ceci dans le but d'éviter le désordre. D'après BENGONO, fille Ewondo,

Il y a le père, il y a le chef de famille donc en fait c'est la famille interne, la famille interne quand je dis la famille interne est ce que tout le monde va venir établir la liste il y aura le désordre maintenant on sait déjà que tel porc c'est pour les filles c'est la famille interne le père la mère les frères le chef de famille vous pouvez prendre quelques personnes²²⁸.

²²⁷ Entretien avec Informateur Anonyme x, le 11 août 2022.

²²⁸ Entretien avec BENGONO le 05 août 2022.

L'établissement de la liste est dans un cadre restreint. On élimine le plus de personnes que possibles pour avoir la maîtrise de ce que chacun recevra de la dot. Par ailleurs, le cout élevé de la dot entraîne la baisse de la symbolique de celle-ci au sein de la société.

De plus, nous constatons dans la société actuelle un relâchement des contrôles traditionnels. C'est-à-dire un laisser aller dans l'exécution des pratiques coutumières et des traditions. Christian BIOS NELEM ²²⁹ montre que les nouveaux modes de vie modifient les pratiques matrimoniales traditionnelles. L'individu n'agit plus selon les valeurs sociales qu'il a reçue durant sa socialisation mais comme la société s'impose à lui. C'est ainsi que naîtra l'individualisme des choix matrimoniaux. Cet individualisme se détermine par le choix du partenaire, le type de cérémonie de mariage que le couple veut faire. Les jeunes conjoints voudraient avoir une main mise sur le choix du conjoint et l'organisation de leur mariage, d'où le relâchement des contrôles traditionnels.

En outre, Christian BIOS NELEM continue en montrant que la famille ne joue plus son rôle de veille et de régence sur les enfants qui veulent se marier de peur d'être fustigé ou accusé du malheur de ces derniers. C'est pourquoi, elle laisse le libre arbitre aux jeunes de faire leurs choix de vie. En somme, la rupture de la dot s'observe à plusieurs domaines tant dans le domaine culturel que social. Ce changement est dû au faite que les sociétés avancent et les individus n'ont plus pour la plupart le même intérêt. La valeur symbolique qui faisait de la dot une pratique à part entière se voit perdre ses honneurs traditionnels. Aujourd'hui encore, les jeunes sont abandonnés que ce soit dans le choix du partenaire ou dans l'organisation de leur mariage car les aînés se retirent.

La dot a certes évolué mais dans son exécution, il y a toujours des rituels qui ne changent pas. Par conséquent, nous assistons à une continuité dans les différentes pratiques matrimoniales traditionnelles. A l'instar de l'échange des mets, l'échange de consentement, la parole qui est toujours donnée aux chefs de famille, la présence du vin de palme et du rhum de plantation qui sont un ensemble de coutumes présent dans la dot. Par ailleurs, la dot garde son côté symbolique qui est l'échange de présents entre les membres de la famille et aussi l'union entre les deux familles. De plus, nous constatons que dans certaines communauté Mvog-Ada, des listes sont déjà préétablies pour la future belle famille. Et c'est sur cette liste que la

²²⁹ Christian BIOS NELEM, « *Les nouvelles modalités de formation des unions à l'ère du numérique* » in Honoré MIMCHE, *Comprendre les nouvelles conjugalités : pratiques matrimoniales en mutation au Cameroun*, Paris, 2020, l'Harmattan, P.113.

communauté se base pour la cérémonie de la dot. Le futur marié peut en effet, s'il le veut ajouter dans ce qui a déjà établi. D'après Sa Majesté EKOLO :

Actuellement, les listes sont pratiques identiques d'une fille à une autre pratiquement quand nos filles vont en mariage. Si c'est dans la famille ESSOMBA ABE comme le petit regroupement interne les filles qui vont en mariage c'est presque la même chose à une différence près. Différence près ça veut dire qu'une fille qui est allé en mariage c'est-à-dire que qui va en mariage donc la famille maternelle, la famille maternelle n'est pas présente. Tu vois donc dans ce volet de la nourriture qu'on devait accorder à ma belle-famille est pratiquement négligée parce qu'ils n'ont pas de représentant je vais demander un porc pour ma belle-famille alors qu'ils ne sont pas présents c'est le faire dépenser sinon c'est des listes identiques²³⁰.

Cela signifie que dans le regroupement de la famille ESSOMBA ABE qui est l'un des fils de ADA, les listes de la dot sont faites de telle sorte que tout le monde y trouve son compte. Mais si un membre de la famille n'est pas présent, on annule son cadeau. Sa majesté EKOLO va dans le même sens en montrant que l'harmonisation des listes est un facteur essentiel dans la pratique de la dot. Il déclare

Aujourd'hui dans l'harmonisation des listes des Tsoungui Mballa en général il y a un groupe de personnes des sages du clan qui ont essayé de voir ensemble comment on peut gérer cela et ils ont donc sorti un document c'est-à-dire un document qui clarifie et qui donne des orientations dans ces demandes c'est-à-dire quand il y a deuil quand il y a mariage dans le clan comment, quelle est la procédure à tenir et qu'es ce qu'il faut généralement à une différence près c'est presque la même chose²³¹.

Le mariage coutumier a subi des modifications de telle sorte que des documents ont été établis pour réguler et contrôler les demandes. Cependant, ces documents ne sont pas connus de tous car elle appartient à une poignée d'individu.

III. IMPACTS DES PERCEPTIONS SOCIOCULTURELLES SUR LA PRATIQUE DE LA DOT

Chaque individu a une façon à lui de percevoir la dot. Pour certains, c'est un grand moment de joie, de fête, c'est un moyen efficace et rentable d'obtenir des présents jamais eu dans leur vie. Pour d'autres, c'est une pratique traditionnelle qui respecte un ensemble de règles. Ces fondements ont cependant des impacts sur les relations entre les individus et la société.

²³⁰ Entretien avec sa Majesté EKOLO le 25 juillet 2022.

²³¹ Entretien avec sa majesté EKOLO, le 27 juillet 2022.

III.1 Impacts des perceptions sociaux

Cette partie abordera les questions sur les impacts des fondements sociaux de la pratique de la dot au sein de la communauté Mvog-Ada. Ces impacts tournent autour des conflits entre les membres de la famille, la dissolution des unions au profit des présents, etc.

III.1.1. Conflits entre les membres de la famille

Un conflit est un « *opposition de sentiments, d'opinions entre des personnes ou des groupes* »²³². Dans les familles, les conflits sont généralement présents lorsqu'il y a des évènements. La dot étant une grande cérémonie, le constat établi montre un désaccord durant les préparatifs, pendant et après la cérémonie de mariage. Le litige le plus fréquent est le complexe de supériorité entre les sœurs. Cette guerre entre sœurs est due au fait qu'une sœur dotée plus chère que l'autre a plus de considération que les autres. Ce conflit ne date pas d'aujourd'hui, car la femme dotée et mariée à un montant élevé est plus respectée que ses autres sœurs.

Séraphin BALA²³³ va dans ce sens en démontrant que la femme qui a été dotée immodérément a plus d'estime que celle qui est célibataire ou celle-là qui n'a pas donné abondamment de nourriture à sa famille. Limiter la dot à la nourriture et à la boisson engendre des conflits dans les familles, notamment entre des sœurs et même les parents. Dans ce sens que, cette perception incite les autres membres de la communauté familiale à parfaire le choix du conjoint et la cérémonie de mariage par rapport aux autres. A cause de cette quête perpétuelle, des jeunes filles demeurent célibataires. Le conflit ne se limite pas qu'aux sœurs mais aux autres membres de la famille qui, par envie, trouvent toujours des occasions pour déstabiliser l'autre. Un frère jaloux, un homme pas satisfait de ce qu'il a reçu comme présents, une mère qui n'a pas fait un rituel etc. toutes ces déceptions sont synonymes de conflits.

II.1.2. Dissolution des unions au profil des présents

Aujourd'hui encore, des unions se frisent à cause de l'exigence des biens. Tout parent veut le bonheur de son enfant cependant la « *gourmandise* »²³⁴ et le « *zèle* »²³⁵ sont au centre des intérêts des individus. Chacun tire la couverture de son côté et espère gagner le gros lot. Cette gourmandise est à l'origine de la séparation de plusieurs couples. Séraphin BALA²³⁶ met

²³² Dictionnaire Maxipoche, Larousse, Paris, Nouvelle Edition, 2020, P.288

²³³ Séraphin BALA, Op.cit. 2021. P.220.

²³⁴ Entretien avec le chef EKOBENA, le 19 juillet 2022.

²³⁵ Entretien avec le chef EKOBENA, le 19 juillet 2022.

²³⁶ Séraphin BALA, Op.cit. 2021.P.220

en exergue dans son ouvrage l'annulation d'un mariage à cause des cadeaux futiles que le beau-fils donne à sa belle-famille. Il déclare :

Un homme rencontré au quartier Essos (Yaoundé, décembre 2019) témoignant sous anonymat rapporte avoir vécu en union de fait avec son ex fiancée pendant plus de cinq ans [...] quand finalement il a décidé de faire la dot, il s'est vu humilié et chassé le jour même par sa belle-famille aux motifs que ses cadeaux étaient insignifiants²³⁷

Limiter la dot aux cadeaux qu'on donne serait remettre en question son côté symbolique qui voudrait que l'échange soit réciproque, c'est-à-dire la famille de l'homme apporte des présents et en retour elle en reçoit. Ainsi, en jugeant qu'un cadeau est banal, les parents démontrent que leur fille mérite mieux (un mari riche qui entretiendra non seulement la fille mais aussi la famille). Choisir un époux à sa fille est aussi synonyme de divorce dans ce sens pour la plupart des familles le capital est plus mis en avant, l'homme riche rapporte plus. Ces familles ne prennent pas en compte les sentiments de leur fille. En effet, il existe des divorces causés par une dot abusive. Les parents acceptent le gendre à cause de son statut professionnel et social élevé. Ainsi, ceux-ci voient l'occasion parfaite pour faire des listes exorbitantes. Séraphin BALA déclare :

Aujourd'hui divorcée, elle avoue que son ex-mari de nationalité nigériane, n'était véritablement pas son choix, mais que ses nombreux cadeaux à sa famille ont induit une pression qui l'a amené à accepter sa demande en mariage. Jamais par le passé, une fille de sa famille n'avait été dotée aussi chèrement²³⁸.

Cette citation démontre que la dot perçue dans le cadre de la nourriture et des différents biens que peut offrir le beau-fils a des impacts sur le couple notamment chez la jeune fille.

III.2. Impacts des perceptions culturelles

La culture est l'ensemble des données acquises et transmises à l'intérieur d'un groupe social. L'individu s'identifie dans la société grâce à cette culture qu'il reçoit dans sa communauté. Cet individu se représente certaines pratiques culturelles telles qu'elles se présente à lui. Et cette perception crée des impacts sur le plan culturel.

III.2.1. Le dualisme entre le riche et le pauvre

Comment naît le dualisme dans la construction des nouvelles conjugalités dotales ? cette question pose le problème du poids de la dot chez l'homme. Ce dualisme prend en compte les demandes en termes de quantités et de qualités de biens à offrir. Chez les personnes

²³⁷ Séraphin BALA, Op.cit. 2021.P.220.

²³⁸ *Idem.*

moyennes, la dot est perçue comme un instant de démonstration de son statut social, de ses origines sociales, et de sa réussite sociale. D'après Robert MBA

Cette perception a fini par s'institutionnaliser dans le temps à un poste de désignation de responsabilité du moins au Cameroun passe « implicitement » par le statut d'homme marié ou de femme mariée. Au-delà du caractère prestigieux du mariage religieux, le mariage civil et traditionnel n'en demeure pas moins porteur des mêmes considérations socioculturelles²³⁹

L'auteur montre comment les croyances traditionnelles modifiées influencent l'institution du mariage. Peut-on parler comme Pierre BOURDIEU que la dot chez les Ewondo en général et les Mvog-Ada en particulier favorise les favorisés et défavorise les défavorisés. Dans la mesure où, elle donne lieu à tous les fantasmes et désirs issus des deux familles.

Si chez les personnes de couches sociales aisées la dot n'est pas perçue avec beaucoup de critique, chez les personnes de couches sociales pauvres, il s'est installé une culture fataliste dépendants et de victimisation. Ici, le jeune homme considère sa future belle-famille comme une instance d'oppression économique. C'est ainsi que, les critiques les plus fortes adressées à l'endroit du mariage traditionnel vient de ses acteurs sociaux qui faute de capitaux socioéconomiques et symboliques éprouvent des difficultés à doter une femme dans la communauté Béti. Par conséquent, l'individu sort de « l'orthodoxie » du mariage qui était la volonté de vivre ensemble pour « assouvir un besoin tant désiré »²⁴⁰.

III.2.2. Le procès à l'égard d'une pratique culturelle

Le procès à l'égard de la dot comme pratique culturelle est perceptible dans la société camerounaise et parfois même étrangère. L'humanisme et le caractère symbolique du mariage traditionnel sont remis en cause par les pourfendeurs du coût de ce dernier. Ce procès est d'abord dirigé à l'endroit de la famille Mvog Ada, qui en exagère la taille de la liste de la dot et la conception des filles. Valentine OLOUME dans son mémoire sur les raisons du choix du conjoint explique : « avant tout engagement, les individus s'observent et se mesurent sur les plans intellectuels, professionnels, financiers, bref sur le plan de la réussite sociale. Il s'agit concrètement aujourd'hui de voir plus loin que ce sentiment prédominant, mais parfois aveugle, que l'on appelle l'amour : il faut calculer »²⁴¹.

²³⁹ Robert MBAN, « *Mariage comme instrument de monstration* », In Honoré MIMCHE. Op.cit.2020. P.83.

²⁴⁰ Robert MBAN, Op.cit.2020. P.88.

²⁴¹ Valentine Oloume, « Les Facteurs du choix du conjoint à Yaoundé », Mémoire de Maitrise en sociologie, Université de Yaoundé I, 2002-2003, p.56.

Les critiques à l'égard de la dot chez les Ewondo sont en premier lieu orientées vers son statut, qui est parti de la symbolique au mercantilisme. Ces critiques ne peuvent pas être ignorées vue la croissance du célibat (des femmes) et l'évolution du phénomène de « *viens on reste* » dans cette communauté. La dot menace le libre consentement des époux, soit que l'importance de la somme à rassembler les empêche de se marier, soit que l'accord entre les familles sur le versement de la dot les contraigne à une union non souhaitée²⁴².

Pour les jeunes en quête de mariage et acteurs majeurs du marché matrimonial, la dot chez les Mvog Ada assimile la pratique culturelle à « une forme de marchandisation de la femme ». Ils récusent une « dénaturation » de la dot que ce soit sur le nombre de personnes conviées, que ce soit le statut social des familles appelées à constituer le mariage traditionnel. En plus comme le souligne Jeune Afrique, « *ce qui se déroulait jadis dans l'intimité des familles se trouve à présent étalé sur la place publique, dans une débauche de richesse* »²⁴³. D'après Fred EBOKO, sociologue politiste cité par ce magazine,

La dot parle autant de richesse que de pauvreté et de paupérisation aujourd'hui. Et comme toutes les cérémonies, y compris les baptêmes et les obsèques, le mariage est devenu l'occasion d'exhiber ce qui manque le plus au commun des africains : l'argent. L'épouse, pour laquelle tout ce théâtre est conçu, n'est qu'un prétexte ²⁴⁴.

Pour les femmes et filles, la dot n'est pas une sécurité, surtout pour celles qui aspirent au mariage. Car, « *Quand la dot est chère, ça fait fuir certains hommes à cause de ce qu'on demande pour avoir ta main* »²⁴⁵. Bien que la dot soit encadrée par la loi, elle garde son côté traditionnel et symbolique. Les familles lors des différentes étapes dotales, s'inspirent de ce dont ils ont acquis de leurs aïeux pour exécuter le processus de la dot.

²⁴² Anonyme, « Le Statut de la dot coutumière à l'épreuve de la colonisation », in *Mélanges en Hommage à André Cabanis*, Presses de l'Université de Toulouse 1 Capitole, 1987, pp. 631-642.

²⁴³ Jeune Afrique, « Dot en Afrique : mariés à tout prix », 25 août 2015.

²⁴⁴ Jeune Afrique, op.cit. 2015.

²⁴⁵ Le 360 Afrique sur You Tube du 21 janvier 2023.

CHAPITRE IV :

DYNAMIQUES SOCIALES ET SES CONSÉQUENCES DANS LA PRATIQUE DE LA DOT CHEZ LES MVOG-ADA

Le chapitre IV met en évidence les différents facteurs qui rendent compte de la dynamique dans la pratique de la dot. En effet, un facteur est défini comme un « *élément qui concourt à un résultat, à un effet* ». ²⁴⁶ En d'autres termes, le facteur est un ensemble d'éléments qui participent à un résultat. En sociologie, il est employé pour désigner tout élément participant à la production d'un événement ou d'un phénomène. Il est question ici de présenter dans un premier plan les facteurs socioculturels qui rendent compte des dynamiques dans la pratique de la dot. Dans cette sous partie, la modernité, la solidarité, l'entraide, etc. sont mises en évidence pour analyser et comprendre les changements dans la pratique de la dot. Dans un second plan, les facteurs économiques qui englobent la pauvreté et l'établissement de la liste. L'imaginaire sorcier qui est pour certains, une partie sensible et secrète de la dot, qui sera présenté en troisième lieu. Nous terminerons par les conséquences de ces facteurs dans la pratique de la dot chez les Mvog-Ada.

I. CHANGEMENTS SOCIALES ET LA PRATIQUE DE LA DOT

La dot est une union traditionnelle entre deux familles. Elle se pratique sur la base des traditions laissées par des aïeux. La dot s'est toujours faite ressentir par son côté traditionnel qui met en avant les pratiques culturelles de chaque tribu. Aujourd'hui, elle fait face à de nombreux changements qui suscitent des interrogations sur sa valeur culturelle. Dans cette partie, il est question de mettre en exergue les différents facteurs socioculturels qui influencent la pratique de la dot.

I.1. La solidarité et l'entraide

Dans les sociétés africaines, la solidarité et l'entraide sont des points importants notamment dans les sociétés traditionnelles, car « *l'union fait la force* » ²⁴⁷, c'est la raison pour

²⁴⁶ Pierre ANSART et André AKOUM, 1999. P.215.

²⁴⁷ Expression utilisée pour démontrer que l'union est une forme de force entre les individus ou des sociétés.

laquelle ces deux concepts sont visibles dans les communautés. La solidarité est donc l'« existence de liens sociaux se manifestant par des comportements de coopération réciproque entre les membres d'un groupe »²⁴⁸. C'est-à-dire des rapports sociaux se manifestant par une collaboration des individus du même groupe. Cette union est perceptible dans toutes les familles Mvog-Ada, que tu sois un ESSOMBA ABE ou alors AMOUGOU. La solidarité voudrait, qu'à chaque évènement heureux comme malheureux, la présence de tous se fasse ressentir.

Cependant, cette solidarité est à l'origine des changements dans la pratique de la dot à cause des différentes interprétations. En effet, dans des cérémonies de joie comme la dot, l'exigence familiale voudrait que tous les membres de la communauté puissent assister à l'évènement. Ainsi, la famille qui reçoit est obligée de satisfaire tout le monde. Pour illustrer cette pensée nous mettrons en évidence la famille et le tissu social.

I.1.1. La famille

La famille est le lieu par excellence de la socialisation d'un individu. C'est la cellule essentielle de la vie sociale d'un individu. La famille est définie au sens large comme étant un ensemble d'individus ayant avec le sujet un lien de parenté ou d'alliance. En d'autres termes, la famille « est un groupe d'appartenance flexible »²⁴⁹ c'est-à-dire un groupe dans lequel les individus vivent et s'adaptent aux règles et normes de la société pour une meilleure insertion. La famille peut aussi être définie comme :

*Un groupe social composé de deux personnes au moins ayant une résidence commune et unies par les liens de parenté (règles d'alliance, de filiation, de germanité) et un réseau de droits et obligations (droit de porter un certain nom, droit à l'héritage, obligation alimentaire, obligation d'éducation, prohibition de l'inceste, etc.)*²⁵⁰

La famille est donc ce groupe social ayant des droits et des obligations permettant à l'individu de s'épanouir. Ce groupe social se présente sous différentes formes à savoir, la famille nucléaire constituée essentiellement du père de la mère et des enfants. Elle peut être définie comme étant « un type de famille composée d'un couple marié ou non et de ses enfants »²⁵¹. En d'autres termes, la famille nucléaire est constituée d'un couple et de leur(s) enfant(s). En outre, nous avons la famille élargie constituée des grands parents, des oncles et tantes, cousins et cousines, du père et de la mère, des enfants. En plus d'être constituée d'un

²⁴⁸ Pierre ANSART et André AKOUM, Op.cit. 1999. P.496.

²⁴⁹ Pierre ANSART et André AKOUM, Op.cit. 1999. P.217.

²⁵⁰ Yves ALPE et al, *Lexique de sociologie*, Paris, Dalloz, 4^e Edition, 2013. P.149.

²⁵¹ Yves ALPE et al. Op.cit. p.150.

couple et de ses enfants, la famille nucléaire est composée des autres membres liés par le sang. Il existe aussi des familles monoparentales constituées soit du père et des enfants ou de la mère et des enfants. De plus, nous avons des familles recomposées ; des familles homoparentales, familles patriarcales. Chez les Mvog-Ada nous retrouvons ces différents types de famille. C'est au sein de la famille que se tisse des liens sociaux, de familiarité, d'entraide et de solidarité.

D'après Luc MEBENGA TAMBA, la famille « *est parmi les premières institutions sociales étudiées par les sciences humaines et particulièrement par l'anthropologie et la sociologie* »²⁵² c'est-à-dire que la famille constitue dans une communauté la cellule sociale de base. La famille est présentée aujourd'hui comme un facteur de changement dans la pratique de la dot. Dans les familles auparavant, seul le chef de famille avait droit à la parole car, il était considéré comme le protecteur et le sage de la famille. Un père ne veut que le bonheur de ses enfants, c'est la raison pour laquelle il prendra des décisions dans le but d'offrir une meilleure vie à ses enfants. Dans le cadre de la dot, le chef de famille choisissait toujours un individu avec des qualités remarquables et envieuses, « *tu vois le gars-là il va te marier ne t'inquiètes pas c'est un bon chasseur, toi aussi tu vois la fille là elle connaît préparer* »²⁵³. C'est ainsi que les mariages étaient organisés. Le père faisait une description du savoir-faire de la prétendante ou du prétendant à son enfant pour que ce dernier ait déjà une idée de l'individu avec qui il ou elle fera sa vie.

Ainsi pour l'informateur anonyme, fils Ewondo, c'est la « *famille* » qui est un facteur dans la hausse de la dot au sein de la communauté. Pour lui, seuls les chefs de famille des deux clans arrangeaient en amont le mariage de leurs enfants. L'arrangement s'établit dans un cadre restreint. C'est à la fin de l'entretien avec le père de la femme et celui de l'homme qu'on fait appel aux autres membres des deux familles et aux futurs mariés pour leurs faire part de la nouvelle. La famille du garçon et celle de la fille s'occupent donc de l'organisation du mariage, c'est-à-dire de la cérémonie de la dot jusqu'à l'installation du couple dans son foyer. Cependant, certaines familles s'accaparent la gestion du mariage. Dans ce sens que, les familles ayant plus de moyen prennent avantage de la situation et ne laissent pas à l'autre famille l'occasion de prendre part aux préparatifs. Informateur anonyme, fils Ewondo déclare :

Aujourd'hui, quand les gens se marient c'est vraiment les familles qui gèrent. Il y a ce côté symbolique qui est vraiment un facteur, le premier facteur mais derrière ce qu'on fait de la dot est vraiment que la preuve c'est que dans les familles des gens qui

²⁵² Luc MEBENGA TAMBA, « plaidoyer pour la famille face aux défis de la mondialisation », in *Anales de la faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines*, volume 1 n°3, nouvelle série, 2011, second semestre (culture et développement) mars 2012, les grandes Editions. P.159.

²⁵³ Entretien avec le chef FOU DA Alphonse, le 19 juillet 2022.

ont un peu de moyen ils nous disent que vous allez nous donner quoi c'est-à-dire que on va prendre deux poulets trois chèvres parfois même c'est la famille de la fille qui organise puis ils nous appellent vient ici oh vous avez donné²⁵⁴.

Cette citation démontre qu'il y a des familles qui monopolisent l'organisation du mariage sous prétexte que l'autre famille n'est pas capable de leur offrir ce qu'ils vont dépenser. Cette façon de penser montre le degré d'ambiance qui existerait au sein du foyer d'un couple. C'est ainsi que naissent des scènes de jalousie, d'envie, de méchanceté et de blocage pour le couple. Par ailleurs, dans les sociétés traditionnelles, les parents prenaient en charge le mariage pour éviter d'alourdir les efforts des enfants. Cette situation était « bénéfique » pour le couple car il avait le temps de se réparer. Ignace NDZANA et al explique à cet effet « *dans le contexte traditionnel, les parents s'occupaient du mariage de leurs enfants et les aînés s'impliquaient dans le choix du conjoint* »²⁵⁵. La famille était un soutien dans l'organisation du mariage des futurs mariés. Mais, cette conception n'est plus la même aujourd'hui car les familles mettent en avant leur supériorité (ego).

En outre, le choix du conjoint par la famille et la supériorité des familles riches sur les familles pauvres ne sont pas les seuls facteurs qui rendent véritablement compte de la dynamique observée dans la pratique de la dot. Comme autres facteurs, nous avons la destruction des liens familiaux. En effet, la destruction des liens familiaux est assez fréquente dans les familles d'aujourd'hui, soit à cause des mariages forcés, tromperie par l'un des conjoints etc. Ainsi nous avons des familles monoparentales et des familles recomposées. Dans le cadre de la dot, ce type de cas est souvent pris en considération surtout pour les enfants de parents séparés. La question qui se pose généralement est celle de savoir qui recevra la dot ? le père ou la mère de l'enfant ? Pour certains, c'est le père qui recevra la dot, car malgré la séparation, il reste le père de l'enfant. Pour d'autres, c'est la mère car elle a pris soin de sa fille durant l'absence du père, alors ses frères et elles prendront la dot. Dans la tradition Béti, c'est le père qui reçoit la dot sauf en cas de mort de ce dernier. Pour un informateur anonyme, fils Ewondo,

A la base c'est le père qui reçoit la dot le problème c'est souvent que quand les parents se séparent les enfants sont avec leur mère, la mère n'a pas qualité de recevoir la dot sauf de cas très exceptionnel, son mari est mort et elle n'a pas de soutien peut être de la famille de son mari on l'a chassé c'est à ce moment qu'elle peut tenir les invités mais maintenant quand les parents sont séparés ils sont obligés de se réunir pour former une liste²⁵⁶.

²⁵⁴ Entretien avec un informateur anonyme, le 09 août 2022.

²⁵⁵ Ignace Bertrand NDZANA et al.Op.cit.2020 P.117.

²⁵⁶ Entretien avec un Informateur Anonyme, le 11 août 2022.

Nous retenons de cette citation que, c'est le père qui réceptionne la dot de sa fille qu'il soit séparé de la mère ou pas. Bien évidemment, il existe des cas où le mari n'est pas présent suite à sa mort. Dans ce cas, c'est la famille du père qui reçoit la dot malgré son absence, sauf si elle a abandonné la mère avec toutes les charges. Le problème qui se pose ici se situe au niveau de l'établissement de la liste, de la réception des présents et le partage de ceux-ci. En effet, lorsque le futur gendre se présente, c'est devant la famille maternelle de la fille. Après la présentation et « le toquer porte », il est renvoyé pour attendre la liste de la dot. La famille du garçon s'attend à recevoir une liste avec tous les cadeaux pour le mariage coutumier. Ayant été au courant de l'évènement, la famille du père se présente aussi pour revendiquer leurs droits d'avoir un cadeau de la part du gendre. C'est ainsi que naît le conflit entre la parenté du côté maternel et la parenté du côté paternel. Le conflit engendra des mésententes sur ce qui doit être écrit sur la liste. Par ailleurs, la belle-famille de la fille se retrouvera avec deux listes : la liste du côté maternel et celle du côté paternel qui auront chacune des demandes en fonction de l'individu. Ce désaccord entre les deux familles peut être à l'origine de l'échec du mariage de la fille, d'une double dépense du côté de l'homme, de l'arrêt de la procédure du mariage traditionnel de la fille.

La famille est un groupe social important dans le développement et la formation de l'individu. Dans la dot, c'est un soutien moral, physique et spirituel pour les futurs mariés. Mais aujourd'hui, notamment, chez les Mvog-Ada, des questions tournent autour de la famille dans l'organisation et la pratique de la dot. Les familles Mvog-Ada ne s'entraident plus mutuellement dans l'aménagement de la dot. Chacun tire profit en abandonnant les charges aux mariés. De plus, d'autres familles profitent de cet instant pour montrer leurs avoirs en organisant eux même la dot sans donner l'opportunité à l'autre famille d'y prendre part. c'est le propre de certaines familles Mvog-Ada qui aujourd'hui font dans le « *m'as-tu vu* »²⁵⁷ expression vulgairement employée pour démontrer ses richesses et sa supériorité. La famille est donc un facteur qui explique la dynamique dans la pratique de la dot.

I.1.2. Le tissu social

Dans la plupart des communautés camerounaises, notamment chez les Béti, les enfants n'appartiennent pas à leurs parents mais à la communauté. C'est la raison pour laquelle cette dernière est toujours présente lorsque l'enfant a un évènement, un évènement heureux ou malheureux. A la cérémonie de la dot, il est inévitable que la communauté ne soit pas présente

²⁵⁷ Expression vulgairement utilisée par les individus pour démontrer leur vie agréable aux yeux de tous. C'est aussi un ensemble de geste pour attirer l'attention des autres

surtout si c'est une fille qui va en mariage. D'après un informateur anonyme, « *une fille qui part en mariage, ce n'est pas la fille de la famille, c'est la fille du village* »²⁵⁸. La fille est reconnue comme l'enfant de la communauté et non de son père. Ainsi, dans le but de satisfaire les membres de la communauté le chef de famille dresse une liste ayant le goût de chaque membre de la communauté ou chaque famille. Le plus souvent, la liste s'établit par famille. Un informateur anonyme fils Ewondo déclare qu'« *on essaye de faire que tout le monde, tout le monde se sente dans la fête, on veut aussi contenter tout le monde* »²⁵⁹. La famille qui reçoit l'évènement fera le nécessaire pour que chacun rentre avec un présent dans son sac. Il est donc important de prendre en considération tous les membres de la communauté lors d'une cérémonie. Cette considération apportera non seulement des bénédictions à la femme qui va en mariage et sa famille sera respectée. D'autres le font pour éviter des exclamations tels que « *ta fille s'est mariée je n'ai rien manger tu vas voir* »²⁶⁰.

Néanmoins, dans l'optique d'être généreux et de satisfaire tout le monde, on se rend compte que les listes de la dot sont de plus en plus élevées. Ainsi donc, le tissu social est un facteur dans l'évolution de la dot dans ce sens que la famille ne veut pas être écartée du clan, être acteur de la mésentente dans le foyer de leur fille. « *S'il n'y avait pas ce souci de solidarité il y a des familles qui n'auraient pas de dot, ce souci social qui fait que la dot est amenée à devenir chère chaque jour* »²⁶¹. Les familles ressentent donc cette obligation de satisfaire pour se protéger et être soutenues par la suite par les autres membres de la communauté.

Par ailleurs, la taille ou le volume du tissu social est aussi un facteur social et culturel du changement dans la mesure où les dépenses sont assez énormes. En effet, un tissu social ne comportant que six familles n'a pas le même impact que celui de 14 familles car les exigences ne sont plus les mêmes. Bien évidemment, dans ces 14 familles, s'il faille satisfaire tout le monde en commençant par des grands parents jusqu'aux parents, cette charge pèsera non seulement sur le dos du père de la fille mais aussi sur le futur marié. Le tissu social et la famille sont des éléments qui expliquent les dynamiques de la dot. Ces deux facteurs démontrent avec à suffisance comment la solidarité et l'entraide sont bafoués au sein de la communauté Mvog-Ada. Il existe d'autres dynamiques sociales impactant sur la pratique matrimoniale.

²⁵⁸ Entretien avec informateur anonyme, le 11 aout 2022.

²⁵⁹ Entretien avec informateur anonyme, le 11 aout 2022.

²⁶⁰ Entretien avec ESSOMBA ESSOMBA, le 26 juillet 2022.

²⁶¹ Entretien avec informateur anonyme le 11 aout 2022.

I.2. Pour l'harmonisation des normes liées au mariage traditionnel

Dans le but d'harmoniser la dot dans les sociétés au Cameroun, l'Etat a mis sur pied des normes régularisant et punissant les individus qui profitent de la dot pour s'enrichir. La loi n°81/002 du 29 juin 1981 portant organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état des personnes est l'une des lois mises sur pieds par le législateur. Et la loi n°81/007 du 12 juil. 2016 portant code pénal, présente dans son article 357 la pratique de la dot en tant qu'exigence abusive. Ces différentes lois ne sont pas connues de tous, aussi leur application ne se fait pas ressentir au sein des communautés. Par ailleurs, les textes juridiques ne sont pas les seuls à être utilisés au sein de la société, notamment les sociétés traditionnelles. Comme autres textes nous avons le code coutumier. Chaque société traditionnelle a mis sur pieds des normes orales dans le but d'harmoniser les demandes dans différentes pratiques dotales.

La société Mvog-Ada a donc mis en œuvre des normes s'appliquant dans leur communauté avec pour but d'harmoniser les demandes, que ce soit pour les cérémonies de mariage ou de deuil. Cependant, cette loi ne s'applique pas à toutes les familles, car elle est restreinte. La famille ESSOM NAA BAANA possède un livret mettant en exergue l'harmonisation dans les événements. Ce livret est destiné aux chefs traditionnels et aux notables. Nous avons eu l'occasion durant nos enquêtes d'entrer en possession de ce document de 32 pages, écrit en langue Ewondo d'un côté et en langue française de l'autre côté. Le livret est composé de trois titres subdivisés en chapitres. Le titre I nous parle du mariage ; le titre II du deuil et le titre III des dispositions diverses et finales. De plus, le livret présente 110 articles. Intitulé *Assemblée générale Descendance ESSOM NAA BAANA*²⁶², cet ouvrage présente dans son titre I²⁶³ le mariage du point de vue général : de sa définition jusqu'à son déroulement et des différentes étapes qui l'accompagnent. Dans le chapitre V, il est question de la dot, de sa constitution jusqu'au partage des biens. Il s'agit ici d'une présentation de la dot. Le document met en évidence l'objet et la constitution de la dot, le partage de la nourriture. Dans cette harmonisation, nous avons la présentation de la liste avec le nécessaire à donner pour prendre une fille en mariage. Par ailleurs, nous avons le partage des cadeaux en fonctions des individus. Cela démontre que lors du partage des biens, les présents ne sont pas donnés par affinité ni par rapport à celui qui a contribué le plus, mais par le symbolisme des biens.

²⁶² *Assemblée Générale Descendance ESSOM NAA BAANA*, 03 novembre 2019 à l'esplanade de l'hôtel de ville de Yaoundé. P.5-14.

²⁶³ Idem

L'article 22²⁶⁴ traite de la liste de la dot, sa constitution et son énumération. L'article stipule que les individus ne doivent pas aller au-delà de ce qui est écrit sur la dot. Il déclare ainsi

[Article 22 : (1) la liste de la dot est limitativement constituée des éléments ci-dessous :

- Cinq (05) chèvres pour les hommes ;
- Cinq (05) porcs de grosseur moyenne pour les femmes ;
- Deux (02) cartons de poissons de bonne qualité ;
- Des régimes de plantain et du riz
- Des condiments : oignons, tomates en fruits, etc. ;
- Dix (10) palettes de vin rouge ;
- Vingt (20) casiers de bières ;
- Dix (10) casiers de jus ;

(2) le coût des produits mentionnés sur la liste de la dot ne doit pas excéder le montant d'un million cinq cent mille (1.500.000)J²⁶⁵

En observant cette liste, nous constatons une régulation de la dot qui voudrait que la famille de la fille n'excède pas dans la demande des cadeaux. Cet article est présenté lors de l'établissement de la liste chez les Mvog-Ada pour une meilleure organisation. Un problème se pose souvent au niveau des biens demandés pour une dot. En effet, le jour du mariage le fiancé peut apporter plus que ce qui est inscrit sur la liste tout dépend de sa relation avec sa belle-famille.

Le futur marié dans le but de faire honneur à sa belle-famille et donner de la valeur à sa femme voudra toujours faire plus qu'il n'en faut. C'est-à-dire offrir plus de cadeaux à sa belle-famille. Il existe ce genre de cas dans la société Mvog-Ada, des gendres voulant satisfaire leurs belles familles au détriment de leurs avoirs. Cette ambition de satisfaire est souvent à l'origine de multiples problèmes au sein du couple. Dans la mesure où, offrir plus de cadeaux à sa belle-famille est un signe de mépris envers la famille de la fille. En effet, pour les membres de la famille ayant doté leurs filles à des prix moindres, l'acte sera interprété par un regard silencieux ou un geste désagréable.

Par ailleurs dans l'article 24 alinéa 1 et 2, il est mis en exergue le partage de la nourriture reçue à la dot. Le partage ne se fait pas par affinité mais par respect des normes traditionnelles mises en vigueur dans le but de satisfaire tout le monde. Autrement dit, le partage de la nourriture se fait en fonction de la signification des aliments. Cette répartition est faite suivant

²⁶⁴ Op.cit.p11

²⁶⁵Idem.

la liste de l'article 22.²⁶⁶ L'article 24 met donc en évidence dans ses alinéas (1) et (2) le partage suivant :

[Article 24- (1) les cinq chèvres destinées aux hommes sont réparties de la manière suivante

- 02 chèvres pour les pères : (01 pour les pères « internes », 01 chèvres pour les pères « externes ») ;
- 02 chèvres pour les frères : (01 pour les frères « internes », 01 pour les frères « externes ») ;
- 01 chèvre pour les grands-parents, hommes, de la fille.

(2) les cinq porcs destinés aux femmes sont répartis ainsi qu'il suit :

- 02 porcs pour les mères : (01 pour les mères « internes », 01 pour les mères « externes ») ;
- 02 porcs pour les sœurs : (01 pour les sœurs « internes », 01 pour les sœurs « externes ») ;
- 01 porc pour les grands-parents, femmes, de la fille.]²⁶⁷

Cette répartition a pour but de satisfaire les familles internes et externes. Les familles peuvent donc mieux se préparer pour la dot. Par ailleurs, à la suite de cet article nous avons l'article 25 qui stipule que les bêtes ne doivent pas quitter la cérémonie vivante. Cet article déclare : « toutes bêtes ci-dessus désignées sont égorgées sur place et leurs têtes sont données aux parents de la fille dotée »²⁶⁸. C'est-à-dire qu'aucune bête ne quitte les lieux de la cérémonie vivante. L'article 26²⁶⁹ présente les viscères des bêtes comme parties réservées aux parents de la fille. Ces derniers sont des parents du côté paternel.

L'harmonisation au sein des sociétés ne se limite pas qu'au domaine juridique. La société traditionnelle notamment, chez les Mvog-Ada a mis sur pieds un cahier permettant d'équilibrer les demandes et aussi de respecter les us et coutumes. Cette harmonisation traditionnelle est assez fructueuse dans la mesure où chaque famille connaît le montant à dépenser pour doter une fille, ce qui revient à chaque membre de la famille et la gestion des bêtes et viscères des bêtes. Ces normes orales établies sont pour une catégorie spécifique, c'est-à-dire qu'elle ne s'applique que chez les Mvog-Ada en attendant son expansion dans la société Béti.

²⁶⁶ *Ibid.*

²⁶⁷ Op.cit. P.12.

²⁶⁸ *Idem.*

²⁶⁹ *Idem.*

I.3. La modernité, un autre facteur majeur du dynamisme social

La modernité peut être « tenue pour une étape nouvelle de l'aventure humaine en général »²⁷⁰. C'est-à-dire l'ensemble des changements nouveaux dans la vie de l'homme. En d'autres termes, la modernité, l'idée d'agir d'un individu en conformité avec son époque. Ce concept désigne en sociologie « une forme de civilisation de mode d'être d'une société qui se définit d'abord à partir de ce avec quoi elle fait rupture : la tradition, c'est-à-dire toutes les autres formes de société ».²⁷¹ Ainsi la modernité est la transition entre le monde d'hier et celui d'aujourd'hui. Elle est caractérisée par la prétention à rompre avec les us et coutumes, l'égalité, la justice et la liberté des personnes humaines. Chez les Béti, nous avons l'ouverture au monde, l'adhésion ou le changement de certaines pratiques à l'exemple de la dot, l'homme béti se considérant comme un être du monde. Les sociétés ne rompent pas totalement avec la tradition mais l'individu s'accommode dans le monde actuel tout en intégrant les normes et valeurs anciennes.

On parle généralement de transition entre la tradition et la modernité parce qu'on quitte des sociétés traditionnelles vers les sociétés modernes. Dans le cadre de la dot, la modernité met en évidence la solidarité mécanique qui fait référence à la communauté et la solidarité organique à la société. Ainsi la modernité englobe plusieurs champs à savoir la mentalité, le brassage des cultures etc. C'est sur ces deux points que notre analyse se concentrera.

I.3.1. Une question de mentalité

La mentalité peut être définie comme étant « un ensemble de représentations communes, d'images, d'attitudes affectives ; s'exprimant par des réactions et des comportements propres à un groupe, une classe sociale, une nation »²⁷². En d'autres termes la mentalité est « un système de représentations de mode de raisonnement propres à un groupe »²⁷³, c'est-à-dire, la façon de penser d'un individu ou d'un groupe. Les mentalités peuvent être de sous-développement, de pauvreté etc.

Les mentalités des individus aujourd'hui sont de telle enseigne que des questions se posent sur leur façon de percevoir ou de concevoir les choses. La dot est une pratique qui tend à l'unification, à l'agrandissement des clans ou des familles. Le constat fait aujourd'hui est que les individus s'attardent plus sur ce qu'ils peuvent recevoir lors de la dot, c'est-à-dire sur

²⁷⁰ Raymond BOUDON et al, *Dictionnaire de la sociologie*, Larousse, Espagne, 2012. P.155.

²⁷¹ Pierre ANSART et André AKOUM, 1999. Op.cit.349.

²⁷² Pierre ANSART et André AKOUM, 1999. Op.cit. P.334.

²⁷³ Pierre ANSART et André AKOUM, 1999. Op.cit. P.232.

l'ensemble des biens qu'ils auront lors du mariage coutumier de leur fille ou de leur sœur. Les parents réclament leur dur labeur et le gain d'être né du même ventre. ESSOMBA fils Mvog-Ada âgé de 24 ans pense à cet effet que :

*Aujourd'hui, on voit seulement que ma sœur veut aller en mariage moi aussi je veux ma part. J'ai souffert pour ma sœur elle part en mariage non, donnez-moi aussi ma part. Je demande aussi telle chose sinon on gâte le grand frère de la fille lui il veut telle chose le père dit aussi non je veux telle chose après on gâte*²⁷⁴

Lors de l'établissement de la liste de la dot, c'est tout le monde qui revendique une part des biens comme compensation pour l'encadrement et l'éducation de la jeune fille. Il est certes vrai qu'un parent doit être sanctionné pour avoir transmis des bonnes valeurs à son enfant. Cependant, les parents utilisent ce prétexte pour remplir la liste des cadeaux pour la dot en demandant des objets tels que des « caleçons », des « costumes » et bien d'autres articles encore. Ainsi les objectifs ne sont plus les mêmes. Chacun tire la couverture de son côté pour avoir un souvenir de la dot de sa fille ou de sa sœur. Sa majesté EKOLO fils Mvog-Ada membre du collectif des chefs traditionnels de Yaoundé V déclare « aujourd'hui l'approche qui cadre avec la modernisation parce que notre environnement a changé, les objectifs et les ambitions aussi »²⁷⁵. Les individus ne perçoivent plus la dot comme l'union des familles mais comme un moyen favorable de se remplir les poches. Les mentalités des individus changent et entrent dans la cadence de la modernité. La dot ne se résume plus au lien de parenté que deux familles se tissent mais à une occasion propice pour la famille de la fille qui va en mariage. Pour le chef EKOBENA, fils Ewondo,

*Les mentalités qui ont changés, qui ont évolués, qui tendent vers une certaine modernité mais une modernité négative parce qu'elle est vraiment négative ça décourage même ceux qui veulent se marier donc c'est les mutations de la société qui ont beaucoup influencés la pratique de la dot là où il y a de l'opulence on ne regarde pas*²⁷⁶

Les mentalités sont à l'origine des changements dans la pratique de la dot. On se rends compte aujourd'hui que cet état d'esprit décourage les individus qui veulent s'engager. Par ailleurs, considérer la dot comme une occasion propice pour satisfaire ses envies et besoins, c'est écarter son côté symbolique. La famille de la fille reçoit certes mais en retour, elle doit aussi donner à la famille de l'homme. Il se dit vulgairement « la dot ne finit pas »²⁷⁷. Cet échange mutuel meurt aujourd'hui à cause de la façon de penser et d'agir des familles. La

²⁷⁴ Entretien avec ESSOMBA ESSOMBA, le 26 juillet 2022.

²⁷⁵ Entretien avec Sa majesté EKOLO le 25 juillet 2022.

²⁷⁶ Entretien avec le chef EKOBENA le 19 juillet 2022.

²⁷⁷ « La dot ne finit pas » est une expression qui stipule qu'après le mariage la famille de la fille aura encore besoin de l'aide de leur genre.

cellule familiale principalement la famille de la femme voit l'échange d'un seul sens c'est-à-dire que le fiancé seul a le droit et l'obligation de donner des cadeaux et non d'en recevoir. La famille de la fille est donc maîtresse de la cérémonie et la famille du garçon esclave. « *Cependant ce symbolisme qui voudrait l'échange de cadeaux entre les familles est bafoué à cause de la mentalité des membres de la famille qui profite de l'occasion pour compenser leurs poche* »²⁷⁸. Ainsi, la mentalité des membres de la famille est un état d'esprit à prendre en considération dans les changements que subit la pratique de la dot. Il est clair que dans une famille tout le monde aura sa façon, propre à lui, de percevoir les choses.

I.3.2. Le diffusionnisme culturel

Après la traversée du fleuve de la Sanaga, chaque groupe ethnique s'est déplacé en mouvement migratoire, en gagnant chacun un territoire. Au Cameroun par exemple, les Bamiléké sont à l'ouest (Mbouda, Bafang, Bafoussam, Dschang etc.), les Béti au centre, chaque tribu occupait un territoire précis. Aujourd'hui avec l'ouverture au monde et autres cultures, les communautés qui vivaient autrefois en autarcie s'ouvrent aux autres communautés. A l'exemple des Mvog-Ada qui partagent leur zone avec d'autres communautés telles que les nigériens, les anglophones du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, les Bamiléké etc. Cette ouverture permet d'acquérir des connaissances sur les manières de vivre des autres, de s'entraider mutuellement, favoriser les mariages inter ethnies.

Cependant, ce brassage de cultures impose des changements dans certaines pratiques, notamment au niveau de la dot. On se rend compte aujourd'hui que les individus intègrent de nouvelles pratiques dans leur façon de faire. Notamment au niveau des demandes des présents, l'heure de début et de fin de la cérémonie, aux rituels effectués pendant la cérémonie. FOU DA MANY fils Mvog-Ada et chef de la zone de Cogeni Mvog-Ada explique :

Il y a les mutations parce que le brassage se fait de plus en plus au départ. Les Béti se mariaient complètement entre eux. Dès lors qu'ils ont commencé à se marier avec les autres. Il y a eu une mauvaise influence ses influences se sont installés petit à petit les choses ont changé c'est la dot, c'est les deux grands points c'est la dot et le mariage et même du deuil, c'est le mariage la dot et le deuil les influences venues d'ailleurs parce que si je prends une fille bamiléké ou bien béti je me marie forcément il y aura des axes qui seront on ne sera plus totalement Ewondo. Mais Ewondo et bamiléké on va ramener quelque chose là-bas pour satisfaire aussi donc le brassage impose un changement d'une part²⁷⁹.

²⁷⁸ Entretien avec Informateur Anonyme, le 11 août 2022.

²⁷⁹ Entretien avec le chef FOU DA MANY le 28 juillet 2022.

Pour le chef FOUDA MANY, le brassage culturel influence négativement la pratique de la dot dans ce sens que, l'individu est obligé de modifier certaines pratiques pour satisfaire l'autre. Par ailleurs, les individus demandent des biens qui ne sont propres qu'à leur culture à l'exemple du « *bœuf* » qui est de la culture des peuples du Nord et de l'Extrême Nord. Le fait de vouloir un animal n'étant pas de la culture locale a pour conséquence la dislocation des familles, le déséquilibre au sein du foyer etc. Le chef EKOBENA fils Mvog-Ada et chef du côté de rue CEPER âgé de 66 ans pense plutôt que c'est l'arrivée des colons qui a bouleversé la dot. Pour lui « *l'arrivée des colons parce qu'ils voulaient imposer leur manière d'être cela a impacté sur le changement de la pratique de la dot ancestrale* »²⁸⁰. L'arrivée des colons occidentaux a créé un bouleversement. Le brassage de culture, les listes de la dot sont composées des congélateurs, des ordinateurs des téléphones, des motos. Ces objets autrefois étaient absents lors de la cérémonie dotale.

En outre, le brassage culturel est un élément essentiel car il a permis l'introduction des tissus pagnes africains au sein de la communauté Mvog-Ada. Aujourd'hui, les mariés sont vêtus de tunique uniforme selon leur choix et en fonction de l'idée retenue pour leur mariage. Cet agencement de couleurs, de vêtements est perceptible dans toutes les communautés au Cameroun en générale et chez les Béti en particulier. De plus, les familles sont libres de choisir le lieu de la cérémonie. Les célébrations peuvent maintenant se faire au domicile familial d'un des conjoints, dans un hôtel, dans une salle de fête selon le choix des familles ou des mariés.

Le brassage culturel a permis des modifications aux niveaux des horaires de cérémonie de la dot. Auparavant, les cérémonies chez les Béti avaient pour habitude de commencer à des heures tardives et se terminaient aussi à des heures tardives. La dot commençait parfois à 22h et s'achevait après minuit. Comme l'explique Odyle fille Mvog-Ada, enseignante à l'école maternelle et primaire d'Essos, « *la cérémonie commence à 22h* ».²⁸¹ Même si les invités se présentent au lieu de la cérémonie à 15h, elle ne débutera que dans la soirée. Par ailleurs, la durée des cérémonies est aussi un point à relever dans la mesure où elles sont très longues avec le mixage de cultures, nous avons non seulement des cérémonies qui sont brèves mais aussi les débuts et fin des cérémonies.

Parler de brassage culturel revient aussi à montrer l'influence de ce mixage au sein de la communauté. Ainsi, l'ouverture et l'acceptation des autres cultures ont permis à ce clan de modifier certains éléments de la dot, à l'exemple des horaires qui étaient très tardives et des

²⁸⁰ Entretien avec le chef EKOBENA le 19 juillet 2022.

²⁸¹ Entretien avec Odyle, le 29 juillet 2022.

cérémonies qui sont maintenant brèves. De plus, les Mvog-Ada ont adopté les tenues de mariage coutumier qui autrefois étaient réservés à certaines communautés.

II. LES FONCTIONS SOCIALES DE LA DOT CHEZ LES MVOG-ADA

La fonction sociale est le rôle que joue un élément dans la société. Autrement dit le but d'un élément ou de quelque chose dans une société. Ainsi, la dot a un rôle capital au sein de la communauté Mvog-Ada. On ne dote plus seulement pour manger et boire mais pour avoir une preuve que l'individu s'est marié, pour légitimer les enfants et donner de la valeur à la femme, et aussi pour l'union des familles. Dans cette partie, nous ferons une présentation des fonctions sociales de la dot au sein de la communauté Mvog-Ada.

II.1. La dot comme union des familles

Le mariage a toujours été perçu comme l'union de familles. Une union dans le but d'agrandir la cellule familiale afin de perpétuer la descendance. Cependant, les familles s'attardent sur cette union dans la mesure où elles cherchent des meilleurs partis pour leurs enfants. Le statut social est un point d'honneur et essentiel pour certaines familles. En effet, lorsqu'on décide de confier sa fille à un étranger on s'assure que ce dernier subviendra aux besoins de la fille

II.2. La dot comme condition du mariage ou de l'accès aux enfants fait hors mariage

La dot est une condition de fond du mariage dans les sociétés camerounaises. Les règles liées à la formation du mariage font une large part à la dot et le droit d'accéder à la paternité des enfants une condition première chez les Béti. Tout homme Béti qui veut s'acquitter de son droit de paternité sur son enfant, doit passer par la dot. De nos jours, la dot tombe sous le sens commun de manière presque construite comme étant consacrée par la loi écrite. Mais il n'a toujours pas été ainsi. En effet, les récits rapportent que dans nos sociétés à civilisation orale, la dot constituait une preuve de la conclusion d'un mariage valide et faisait ressentir le fait de la célébration de ce mariage dans l'esprit de tous ceux qui sont témoins du paiement. La compensation matrimoniale ²⁸²est une valeur offerte à la famille de la jeune fille non pas tant pour « compenser » la perte d'une force de travail ou d'une génitrice que pour « remercier » cette famille de tous les sacrifices auxquels elle a consenti jusque-là pour élever la jeune fille.

²⁸² Action d'établir un juste équilibre entre les deux familles pour entrer en possession des enfants fait/engendrés sans la dot de leur mère. C'est aussi un dédommage d'un mal par les biens en espèce ou en nature.

Elle scellait également l'alliance qui se concluait entre la famille de l'homme et celle de la femme, en même temps favorisait la construction d'une légitimité sociale et coutumière.

Ainsi, la validité du mariage était conditionnée par le versement d'une dot. Cependant, cette condition ne prouve pas l'engagement de l'époux tant envers sa future femme que pour les enfants. Il en découle clairement que la dot peut constituer un obstacle à l'accessibilité du conjoint aux enfants faits. La valeur économique n'est pas déterminante en cette matière, car elle sert à montrer qu'il y a alliance. Dans le cas du Sénégal, le code Sénégalais rend la dot optionnelle, c'est-à-dire que les parties ont le choix de faire un versement de la totalité ou de la partie de la dot une condition de fond de leur mariage ou pas. Elle est versée par le futur époux à la future épouse de sorte que ces biens remis ou la somme remise constitue la propriété « exclusive » de la future épouse. Dans le cas où les époux en ont fait une condition de fond de leur mariage, le défaut de son versement est sanctionné par voie de nullité relative et cette action appartient à la femme. Le législateur Sénégalais va plus loin en réglementant même la remise des cadeaux pendant les fiançailles. Il estime que la loi doit en limiter la valeur. Bien que ces cadeaux, pendant les fiançailles, ne soient pas directement assimilables à la dot, l'on peut affirmer que le législateur Sénégalais²⁸³ est pratiquement conscient des risques d'exagération dans ce domaine. Les textes précédents nous donnent des cas d'illustration de ce que dans d'autres pays la dot ne constitue pas en soi une condition qui peut empêcher le mariage d'avoir cours ou encore dont le défaut doit automatiquement conduire à sa nullité du mariage.

Ainsi, en droit camerounais, la dot est versée préalablement à la célébration du mariage et un mécanisme légal permet de faire vérifier l'accomplissement de cette condition. En effet, l'Officier de l'Etat civil demande formellement si la dot a été versée ; il s'abstiendra de célébrer un mariage pour lequel elle n'a pas été versée, dans la mesure où il commence à se faire des doutes sur l'acceptation et le consentement des familles vis à vis de l'acte qui sera posé. Etant donné que la fixation de la dot peut être objet à contestation, la loi prévoit une procédure par laquelle toute opération peut être stoppée.

Il est possible de bien questionner à plusieurs titres sur cet aspect. Premièrement, s'interroger sur le pourquoi d'une telle illégitimité de la femme qui n'est pas dotée ? Comment cette illégitimité arrive à affecter les enfants ? Si elle est mal négociée, c'est qu'elle ne protège

²⁸³ AKOUHABA ANANI, « *La dot dans le code des personnes et de la famille des pays d'Afrique occidentale francophone. Cas du Bénin, du Burkina-Faso, de la Côte d'Ivoire et du Togo* », The Danish Institute for Human Rights, Research Partnership 3/2008, 46 p., disponible sur www.anyiliteracy.org.

pas un intérêt social et politique. Il s'agirait ici probablement de l'ordre des familles. Deuxièmement, se poser encore la question de savoir si la légitimité de la femme se pose sur l'absence des rituels de la dot dans la représentation sociale, pourquoi le législateur ne se saisit pas véritablement de cette situation. Si réellement le mariage a été célébré ou enregistré sans qu'il n'y ait pas versement de la dot, c'est qu'il y a eu camouflage soit de la part des conjoints, soit de la part des témoins pour contourner les lois de la tradition.

II.3. Vers l'extension du sens de la dot

En effet, les traditionalistes ont introduit de nouvelles conceptions qui, parfois, sont en accord avec les réalités socioculturelles ou s'en écartent. Premièrement nous faisons allusion à la somme d'argent ou aux biens versés par celui qui dote une femme qui a déjà des enfants avant d'arriver à ce mariage. Cela arrive parfois lorsqu'il se pose un problème en cours de l'union et que l'homme cherche à se faire prévaloir des droits sur les enfants issus de cette union. C'est le cas de celui qui voudrait recevoir la dot de sa fille alors que lui-même n'a jamais versé la dot de la mère de celle-ci. Très souvent, les oncles maternels s'opposent à cette réception par le père jusqu'à ce que ce dernier offre ou remette quelques biens²⁸⁴. Ces biens remis peuvent être en même temps considérés comme « *dot tardive* » ou « *indemnités d'affiliation* » en fonction de la conjugalité qui s'est observée.

La dot tardive c'est une compensation matrimoniale perçue après plusieurs années de concubinage. Ce dédommagement vient entamer le processus de régularisation et marque le point de départ d'un mariage coutumier qui a une valeur traditionnelle²⁸⁵. C'est une indemnité d'affiliation puisque c'est la condition pour que la famille maternelle reconnaisse le lien de paternité issu de cette union. Dans les deux cas, la situation est conforme aux us et coutumes. Il peut aussi s'agir d'une forme de réparation pour le préjudice moral subi par la famille de l'épouse.

Deuxièmement, il est question de faire état des sommes versées dans le même cadre que celui précédent mais à la mort soit de la femme ou de l'homme. Généralement, les membres de la famille assistent à une situation surréaliste de rétention de cadavre lorsqu'il s'agit du décès d'une personne qui était en union libre. Une des familles, généralement celle de la femme, empêche ou bloque l'enterrement du défunt au motif qu'il n'avait pas versé une « dot » de son

²⁸⁴ Eric Katusele, « *La dot au Congo. Entre hésitation et inopportunités de fixer un taux maximum* », in Revue de la Faculté de Droit de l'Unigom, n°1, 2016, p.256.

²⁸⁵ J. Binet, « *Aspects actuels du mariage dans le Sud-Cameroun* », in ORSTOM, n°603, septembre- octobre 1952, pp. 89-102.

vivant. Et l'enterrement ne peut avoir lieu qu'après que la famille du défunt se soit exécutée dans le cas contraire, la dépouille devrait être remise à sa famille biologique. La loi ne reconnaît pas le mariage posthume. S'il s'agit de la reconnaissance d'enfant, elle est possible juridiquement par le biais de l'action en recherche de paternité mais pas par la rétention du corps. L'institutionnalisation de la dot répond à un besoin de compensation de la perte que subit la famille qui cède l'un de ses membres en mariage, car la femme joue un rôle clé dans la production et la reproduction des acteurs sociaux²⁸⁶. C'est dire que les membres de la famille maternelle de l'enfant peuvent exiger les indemnités et présents dus par le père en vertu de la coutume.

La troisième illustration concerne le cas de « dot » versée souvent pour étouffer une action contre un présumé auteur du viol. Très souvent, des familles s'entendent lorsque la jeune fille de moins de 18 ans, c'est à dire mineur a eu des rapports ou relations sexuelles avec un homme âgé. Cela se fait généralement pour faire échapper l'homme aux griffes de la Justice (la justice populaire), etc. Parfois, cela se fait en tenant compte de l'approbation ou pas de la jeune fille, ou même en contraignant ou pas l'homme concerné. La contrainte est obtenue par la menace d'une poursuite en justice, d'un emprisonnement, etc. L'homme parfois s'oblige ou se propose de verser une somme d'argent soit pour un mariage promis soit pour payer les frais liés à la grossesse. Dans tous les cas, cette somme ne peut être versée en vue du mariage puisque les fiançailles et le mariage d'enfant sont interdits par la loi. Son versement en vue du mariage peut valoir célébration du mariage coutumier produisant ainsi des effets pervers. Ensuite, une promesse de se marier n'est possible que si l'homme y a consenti.

III. LES CHANGEMENTS ÉCONOMIQUES DANS LA PRATIQUE DE LA DOT

Les facteurs économiques englobent en général l'ensemble des facteurs liés aux aspects financiers et la pauvreté. Dans cette partie, nous présenterons les différents facteurs économiques qui entravent la pratique de la dot dans la communauté Ewondo, notamment chez les Mvog-Ada.

III.1. Pauvreté ou « gourmandise »

La pauvreté désigne une situation d'indigence ou de manquement des biens nécessaires à la vie quotidienne. Elle renvoie aussi à des catégories de personnes ayant des conditions de

²⁸⁶ Cheick Anta Diop in *L'unité culturelle de l'Afrique*, Présence Africaine, 1982, p. 33. 710 J.-M. MUNZELE MUNZIMI, *Les pratiques de sociabilité en Afrique*, Editions Publibook, 2006, p. 35.

vie précaire. En d'autres termes, la pauvreté est un « *état d'une personne ou d'un groupe qui manque de moyens matériels, d'argent, de ressources* »²⁸⁷. C'est-à-dire des individus qui ne possèdent pas de moyens financiers pour subvenir à leurs besoins. Dans le cadre de la dot, les individus se retrouvant dans ce genre de position sont toujours à la recherche de celui qui a réussi socialement, c'est-à-dire un homme riche ayant une stabilité sociale et économique pour subvenir à leurs appétences. Cette recherche perpétuelle de l'homme idéal conduit souvent les femmes à demeurer célibataires, à être mères célibataires etc. La pauvreté a donc donné lieu à une redéfinition des rôles et statuts au sein de la cellule familiale mais aussi à une fracture sociale. D'après Joséphine BITOLO MUAMBA « *la dégradation des conditions économiques et la misère croissante font que certains parents trouvent dans le mariage de leur fille une occasion espérée de rehausser leur niveau de vie* »²⁸⁸. Les parents prennent avantage de la dot pour améliorer et rehausser leur niveau de vie. Ainsi, on assiste à une surenchère de la dot au sein des familles, notamment les familles Mvog-Ada.

La pauvreté a plusieurs sens, c'est-à-dire qu'on peut être pauvre d'esprit, pauvre en argent, pauvre en amour, pauvre en biens matériels etc. Dans le cadre de la dot, ces états d'esprit expliquent les raisons pour lesquelles les individus s'attardent tant sur ce qu'ils peuvent gagner. En effet, la pauvreté qui est généralement mise en valeur est celle de l'argent et des biens matériels parce que ces derniers sont au centre des préoccupations des individus. De plus, les individus demandent des objets tels que les téléphones, les voitures, les caleçons qui expliquent le degré de pauvreté. Ce qui nous pousse à nous demander si c'est la pauvreté ou la gourmandise ? Tout individu a le droit de réclamer des objets lors de la dot car c'est un signe de reconnaissance de la fille envers sa famille. Elle remercie sa famille à travers sa dot pour l'encadrement et le soutien moral et financier. Cependant, les familles s'inspirent de cet acte pour mettre en évidence leur état d'esprit qui est souvent mal vu par le futur gendre.

IV. SORCELLERIE ET JALOUSIE

La dot revêt un côté mystique que seuls les initiés connaissent. Dans nos recherches, nous avons eu à rencontrer des enquêtés qui ont abordé le côté mystique dans la pratique de la dot. En effet, il existe dans la dot des pratiques obligatoires qui ne devraient pas être transgressées à l'exemple du don d'aliments, le départ de la fille dans son nouveau foyer etc. La communauté, lors de la dot s'attend à manger et boire, c'est-à-dire à festoyer. La famille de

²⁸⁷ André AKOUN et Pierre ANSART, Op.cit. 1999. P.388.

²⁸⁸ Joséphine BITOTA MUAMBA, « *Recherche sur le statut juridique des femmes en Afrique* », tomes 1et 2, Thèse pour le Doctorat, octobre 2003. P.95.

la fille devrait être capable de satisfaire ce besoin si elle veut voir leur fille se maintenir en toute sérénité dans son foyer. Une informatrice anonyme, fille Mvog-Ada explique « *tout le monde doit manger et boire si toi le parent tu t’amuses tu parles même on te tue tu n’as rien à dire laisse la famille gérer si on te donne un peu tu acceptes seulement* »²⁸⁹ c’est-à-dire tout le monde doit manger et boire. Les parents doivent laisser la famille gérer par peur pour leur vie et la vie de leur fille. Dans cette partie nous présenterons l’imaginaire sorcier dont regorge la dot au sein de la communauté Ewondo en général et Mvog-Ada en particulier.

IV.1. Le matériel en fer : un signe de protection ou de malheur dans le couple ?

Le fer est un élément chimique de numéro atomique 26 et de symbole Fe qui fait partie des métaux de transition. Lorsqu’on présente le fer on voit la houe, la machette, etc. ces éléments étaient présents sur la liste de la dot et jouaient un rôle important pour les familles qui les avaient. Car le fer dans l’époque antique était signe de richesse. AMOUGOU va dans le même sens en déclarant « *les fers étaient des articles précieux, ils n’étaient pas accessibles* »²⁹⁰. Le fer était donc un élément précieux et ceux qui en possédaient, étaient considérés comme des nobles. Dans la dot, l’individu qui venait doter une fille avec le fer était accueilli à bras ouvert. C’est-à-dire respecté, admiré de tous, comme pour dire, soit le bienvenu dans la famille. Cependant, le fer est aussi un élément de pouvoir, de puissance qui permet au détenteur de l’utiliser à sa guise. Ainsi, le fer est-il un élément de protection ou de destruction de la fille.

IV.1.1. Le fer signe de protection

La sorcellerie apparait donc ici comme un facteur dans la dot chez les Mvog-Ada. Elle est perçue sous différents points selon la vision de tout un chacun. Dans un premier temps, la sorcellerie est perçue comme un élément de protection dans ce sens que le père protégeait sa fille contre les attaques des autres sorciers²⁹¹. C’est-à-dire lorsque sa fille est déjà menacée dans ce foyer, peu importe l’endroit où elle se retrouve son père vient à son secours. Pour AMOUGOU fils Ewondo, c’était le fer qui servait de voiture pour se déplacer. Il affirme à cet effet :

*C’est faux c’est ça qu’on faisait qui pouvait te tuer nous on était que on est dans la maison je fais là Bam je suis déjà à Douala qui pouvait te tuer on tue mon enfant alors que je suis là on était déjà à Douala à l’instant c’était un instrument de voyage dédié aux initiés pour faire des voyages astraux*²⁹².

²⁸⁹ Entretien avec informatrice anonyme y, le 16 août 2022.

²⁹⁰ Entretien avec AMOUGOU, le 03 août 2022.

²⁹¹ Idem.

²⁹² Idem.

La sorcellerie se présente aussi comme un élément protecteur dont les parents se servaient pour protéger leurs enfants. Elle n'est pas considérée comme élément favorable dans la pratique de la dot pour certains. La sorcellerie se présente donc comme un facteur de destruction du couple. Par ailleurs, le fer qui était considéré plus haut comme un élément phare paraît pour d'autres comme un élément dangereux. En effet, la machette, le couteau, la hache, la houe sont considérés dans la dot comme des objets pouvant aider la belle famille du garçon dans les champs, les travaux de la maison, et pour la chasse.

IV.1.2. Le matériel en fer comme un symbole de malheur ou danger

Du point de vue mystique ce sont des objets à la portée de mains des sorciers. Car ces derniers se servaient des objets pour détruire le bonheur du couple. Les deux familles se rendent compte après quelques temps du mariage qu'un « malheur » s'est abattu sur le nouveau couple. D'après AMOUGOU²⁹³ le malheur n'est pas perceptible à l'instant, mais seulement après quelques années de mariage. Le chef EKOBENA fils Mvog-Ada va dans le même sens en déclarant :

Dans une vraie dot on ne demandait pas les choses tranchantes le couteau le machin là c'est des choses qui existaient avant mais qui au moment donné dans le processus de la dot on a constaté que les sorciers les méchants utilisaient pour contre le bien être contre le bien être du couple c'est pour ça que désormais on ne demande plus les couteaux la hache le machin bien que d'autres exagèrent²⁹⁴.

Ces objets tranchants existaient bien avant l'arrivée des occidentaux en Afrique mais n'avaient pas pour finalité la destruction du foyer d'un couple. Les Mvog-Ada utilisaient ces objets pour développer leur communauté avec les travaux champêtres, la chasse etc. le chef EKOBENA²⁹⁵ dans cette citation comme beaucoup d'ailleurs le pensent, les individus qui demandent la machette, le couteau, le font par exagération et aussi par ignorance. Certains ne connaissent pas la signification de ces objets et d'autres le font en connaissance de cause. Raison pour laquelle établir la liste des cadeaux de la dot est un moment qui demande beaucoup de sagesse. Néanmoins on se rend compte aujourd'hui que les individus prennent plaisir à détruire les autres en utilisant ces objets soit pour se venger soit par jalousie. D'après Nina fille Mvog-Ada, mère de trois enfants :

Pour faire le rattrapage mieux il taxe d'autres font pour gêner ton mariage parce que dès qu'ils voient que les filles de telles partent en mariage et dès qu'il voient que leurs filles ne partent pas en mariage il gêne, ils sont diplômés et ont la chance de se marier

²⁹³ Entretien avec AMOUGOU, le 03 août 2022.

²⁹⁴ Entretien avec le chef EKOBENA le 19 juillet 2022.

²⁹⁵ *Idem.*

et que Dieu lui il accorde les grâces de mariage à celui que ses enfants n'ont même pas fréquenté toi tu te rends compte que toi tu as dépensé sur tes enfants sont intelligents et tout et tout et ils n'ont pas ses grâces là c'est pour gêner maintenant ils font ce qu'ils sont en train de faire c'est pour le mal²⁹⁶.

Dans la communauté Mvog-Ada, les membres de la famille font des demandes par jalousie. Comme l'explique Nina, fille Mvog-Ada, vivant en concubinage avec deux enfants, les membres de la famille le font parce que leurs enfants n'ont pas de chance en ce qui concernent le mariage. D'après Nina, malgré le niveau social et professionnel de leurs enfants, ces derniers ne parviennent pas à se marier. Cet état d'esprit laisse recours à des pratiques « malsaines » ayant pour but principal la destruction de la vie de couple des mariés. Malgré cela, la famille trouve toujours un moyen de contourner cette demande en faisant des compensations. Raison pour laquelle dans certains mariages lorsqu'il est question d'achat de machette, du couteau, ces éléments ne sont pas achetés par la famille. Mais cette dernière vient plutôt offrir de l'argent. Le chef EKOBEA fils Mvog-Ada explique :

C'est pour ça qu'à un moment donné lorsqu'on demande le couteau on ne discute pas mais on ne paye pas on vient donner de l'argent on fait une compensation pour qu'on utilise une autre chose qu'on esquivé beaucoup de chose maintenant on peut agir parce que la machette n'est plus la parce que le sorcier n'est plus là donc on fait une compensation²⁹⁷.

Des objets qui servaient au développement de la belle famille du garçon sont aujourd'hui banalisés à cause de l'« usage dangereux » fait par les individus qui, par jalousie ou méchanceté, détruiraient le bonheur des autres. Le matériel en fer chez les Mvog-Ada est un symbole de protection et aussi de « malheur » pour la fille et son foyer. Tout dépend de l'usage que les acteurs font de l'objet. Aujourd'hui encore, dans l'établissement de la liste de la dot, le matériel en fer est toujours demandé. Sauf qu'il y a des individus qui, au lieu d'acheter le fer et remettre à la famille, font plutôt une compensation en remettant de l'argent à l'insu de tous. Cet argent est remis au père de famille.

IV.2. Signification du bœuf et de la chèvre dans la dot

La présence des animaux tels que le bœuf, la chèvre, le porc, le poulet dans la cour de la dot a plusieurs connotations. Ce que l'on voit davantage est la protection du couple, l'abondance d'enfant et l'union dans le foyer. Cependant, il s'avère que parmi ces animaux, le bœuf et la chèvre ont d'autres significations au niveau local.

²⁹⁶ Entretien avec Nina, le 02 août 2022.

²⁹⁷ Entretien avec le chef EKOBEA, le 19 juillet 2022.

IV.2.1. Le bœuf

Dans la dot, il y a des cadeaux ou des biens qui sont considérés comme des éléments destructeurs à l'exemple du « *bœuf* ». Ce dernier est considéré comme source d'ennui parce que « *tout mariage qui se passe avec le bœuf ne dure pas* ». Le bœuf est l'animal de « *malheur* ». AMOUGOU fils Ewondo, montre pourquoi « *comme dernièrement il y a eu la dot ils ont demandé les bœufs le bœuf n'est pas bien parce que les sorciers quand on coupe le cou c'est qu'on coupe le cou de la fille ou du garçon il connait la tradition mais c'est la gourmandise* »²⁹⁸. Cela signifie que la présence du bœuf n'est pas un bon présage pour les mariés. Mais, on le retrouve dans les dots chez les Mvog-Ada, car pour ces dernières est un animal charnu. Avec le bœuf, le partage est facile et chaque membre de la famille a la possibilité de rentrer avec une part. La gourmandise pousse les Mvog-Ada à demander ce qui va à l'encontre de la tradition Béti. Il est donc important de prendre en considération la tradition pour le bonheur de la famille.

IV.2.2. La chèvre

La chèvre est un animal sacré, un animal noble. Elle est au centre des rituels car, son sang symbolise et représente l'amour de la liberté, la pureté et l'innocence. Elle amène la tranquillité et la paix dans le couple. C'est la raison pour laquelle la chèvre est utilisée lors de la dot dans le rituel de départ de la fille de la maison de son père à celle de son mari. Auparavant, lors des mariages coutumiers, la chèvre était destinée aux hommes. Aujourd'hui les hommes et les femmes réclament toujours la chèvre dans la dot. C'était une chèvre femelle qui était sollicitée. Les femmes demandaient la truie et les hommes la chèvre femelle. La chèvre désigne dans le rituel du mariage traditionnel la rupture d'un lien de sang entre la fille et sa famille. C'est-à-dire que l'animal était utilisé dans le rituel du départ de la femme de son domicile familial vers le domicile de son mari. Le père prenait la chèvre en coupait sa tête, puis il prenait le sang de cet animal et le frottait sur sa fille en prononçant des paroles en langue. Cet acte était une rupture de lien de sang entre la fille et sa famille, c'était aussi une protection contre toutes attaques²⁹⁹.

Cependant, la chèvre n'est pas seulement considérée comme il a été présenté ci-dessus. Elle, est d'après les enquêtés, un moyen de communication entre le monde visible et invisible.

²⁹⁸ Entretien avec AMOUGOU, le 03 août 2022.

²⁹⁹ Entretien avec sa Majesté EKOLO, le 25 juillet 2022.

En effet, dans l'imagerie sorcière, les yeux de la chèvre permettent de voir tout ce qui se passe autour de soi et au-delà.

IV.2.3. Une demande à diverses significations : les caleçons à la dot

Le caleçon pour tout un chacun n'est qu'un vêtement comme tous les autres vêtements. Mais lorsque nous entrons dans l'imaginaire sorcier, le constat observé est que le caleçon qui est un simple vêtement ne l'est pas dans les sociétés secrètes Ewondo. Au contraire, il regorge de plusieurs significations.

Photo 11 : exquise de la liste de la dot de séraphin BALLA

10	Panier de caleçons gaines (38 à 42)
1	Panier de soutiens (38 à 42)
10	Pagnes Wax
1	Boîte de prises
–	Hernie = 10 000 F
–	Avion = 150 000 F
–	Condiments
1	Costume

Source : extrait titre de Séraphin BALLA, 2020.

Le caleçon se présente comme un élément de blocage de la fécondité de la femme et aussi comme un moyen efficace pour la femme d'enfanter. Il est clair que la dot ait une dimension cachée, perçue par des individus initiés dans ce domaine. Aujourd'hui encore, le constat est tel que les familles demandent toujours des objets sans toutefois connaître leur signification, à l'exemple du caleçon qui est un objet destructeur du mariage. Pour le chef EKOBENA « *il y a des familles qui demandent des caleçons il y a des familles qui demandent des caleçons mais quand on rentre dans la genèse du caleçon c'est pour bloquer la femme* »³⁰⁰. Pour lui le caleçon est considéré comme un blocage³⁰¹ pour la fille car il empêche la fille de procréer.

Ces pratiques surviennent souvent par jalousie, par méchanceté. Les individus qui exécutent ce rite, ont soit une dent contre la famille ou la fille. Dans ses explications, informateur anonyme, fils Mvog-Ada explique que c'est la jalousie qui pousse les individus à faire des demandes dans le but de détruire la vie de la fille. Car ceux-ci en regardant leur niveau de vie qui est plus élevé que la famille de la fille qui va en mariage et les efforts dépensés pour donner une meilleure vie à leurs enfants, les membres de la famille se retrouvent donc à

³⁰⁰ Entretien avec le chef EKOBENA, le 19 juillet 2022.

³⁰¹ Envoutement d'attachement mystique.

ensorceler. Le caleçon est aussi un signe d'enfantement pour la jeune fille. En effet, seules les personnes initiées ont le pouvoir de procurer ce bonheur à la femme d'après les informateurs.

V. INCIDENCES DES DYNAMIQUES SOCIALES SUR LA PRATIQUE DE LA DOT

La dot a évolué au fil des années grâce à de nombreux facteurs, à l'instar des facteurs économiques, sociaux et culturels. Ces facteurs ont eu des avantages au sein de la communauté Mvog-Ada et aussi des inconvénients en ce qui concerne la pratique. Tous ces facteurs énumérés ont des conséquences sur la pratique de la dot. Ainsi donc, il sera question dans cette partie de mettre en évidence les conséquences économiques et socioculturelles.

V.1. Les conséquences socioculturelles

Les conséquences socioculturelles sont un ensemble d'éléments qui découlent du social et du culturel. Cette sous partie traitera des conséquences sur le plan social et culturel qui sont en rapport avec la dot.

V.1.1. Les conséquences sociales

Les conséquences sociales sont des retombées à caractère rattachant au social sur l'individu. Dans le contexte de la dot, nous pouvons citer : le divorce, la montée du concubinage

V.1.1.a. Le divorce

Le divorce est la rupture du mariage entre deux individus. En d'autres termes c'est un acte légal *de dissolution du mariage* ». ³⁰²c'est-à-dire un geste que la loi impose ou autorise pour rompre les vœux d'union entre un homme et une femme. Le divorce est reconnu dans le cadre civil. Dans le cadre traditionnel, la dissolution d'un mariage est faite lorsque la femme se désengage avant la signature de l'acte de mariage. La famille en ce moment rembourse la dot reçue. ³⁰³Le divorce est présenté comme une conséquence sociale dans la mesure où dans certaines familles, que la dot est la cause de cela. En effet, une dot abusive dans certains foyers est la cause directe du divorce. L'homme ayant pris une femme à plus de cinq millions estime qu'il a le droit de faire tout ce qu'il veut à sa femme. C'est ainsi que naissent des conflits entre l'homme et la femme.

³⁰² Yves ALPE et al, Op.cit. 2013. P.104.

³⁰³ Ordonnance n°81/002 du 29 juin 1981 pour tant organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état des personnes physiques, P.1-15.

Par ailleurs, un mariage forcé à cause d'un homme ayant un capital financier élevé est souvent un signe de divorce dans le cas où l'amour n'y est pas. Dans certaines communautés comme chez les Mvog-Ada, les parents choisissent pour la fille un homme ayant un statut social élevé pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur fille. Séraphin BALLA³⁰⁴ explique dans son article, l'expérience d'une femme qui s'est mariée auparavant et a divorcé à cause du mariage forcé. Il déclare :

Elle rapporte qu'en réalité, ce sont ses tantes maternelles qui avaient « arrangé » son mariage. Aujourd'hui divorcée, elle avoue que son ex-mari de nationalité nigériane, n'était véritablement pas son choix, mais que ses nombreux cadeaux à sa famille ont induit une pression qui l'a amenée à accepter sa demande en mariage. Jamais par le passé, une fille de la famille n'avait été dotée aussi chèrement notamment avec de nombreux porcs comme exigé par sa parentèle³⁰⁵.

Dans l'ordonnance n°81/002 du 29 juin 1981, le divorce est accepté lorsque le père de la fille est à l'origine de leur rupture. Par ailleurs, si au cours des préparatifs du mariage c'est-à-dire après la dot, la fille rompt le mariage, la famille doit rembourser une partie ou la totalité des biens reçus. Le divorce englobe donc la restitution des cadeaux reçus lors du mariage traditionnel.

V.1.1.b. La montée du concubinage

La constitution d'une nouvelle cellule est l'occasion pour les deux groupes familiaux concernés d'établir des relations qui ne se limitent pas à l'échange des femmes, mais qui, profondément, signifient et renforcent leur alliance politique ou économique. Par ailleurs, des questions d'ordre matériel doivent être résolues par avance. Il est important d'assurer la subsistance ou l'aisance du jeune couple en lui donnant sa fille. Le mariage est toujours une forme d'émancipation et de prise d'indépendance économique autant que morale à l'égard des parents. Il est également logique de prévoir, dès la constitution de l'union, les problèmes que sa dissolution posera, et donc d'assurer à la femme une sécurité matérielle en cas de veuvage, et d'anticiper sur le passage des biens concernés à la génération suivante.

La question posée est liée à celle des conséquences de la perversion des pratiques relatives à la dot chez les Mvog-Ada. Les réalités sociales, économiques et culturelles sont au centre du recul des unions dans cette communauté. *Le vient on reste* est l'une des formes de mariage les plus pratiquées. Encore appelé le concubinage, c'est une forme d'union qui unit un homme et une femme dans le but, soit d'observer ou de faire une étude de comportements, soit

³⁰⁴ Séraphin BALLA, Op.cit. 2021.P 215-225.

³⁰⁵ Séraphin BALLA, Op.cit. 2022. P.222.

faute de moyens pour demander sa main. En outre, la problématique de la montée du concubinage chez les Mvog Ada ne saurait être réduite à des questions patrimoniales, quelle que soit l'importance de celles-ci pour le statut du couple, l'équilibre de la famille et l'organisation des successions, la reconnaissance. Cette montée du concubinage au sein de la communauté Mvog-Ada est la conséquence du coût élevé du mariage. L'individu ne se marie plus pour unir les familles mais pour gagner en héritage. En outre, le coût élevé de la vie est aussi un élément justificatif utilisé par le couple pour rester en union libre.

La solution adoptée par les sociétés du Centre du Cameroun pour résoudre ces problèmes consiste à ne plus verser la dot à la belle famille. Ce choix peut être interprété comme une fuite de se lancer dans ce processus de mariage traditionnel par rapport au coût et à son accessibilité, considérable mais pas exclusive. La femme ne vient pas sans rien dans la famille de son mari. Elle est d'abord le vecteur d'un capital symbolique, fait de prestige familial et d'ancêtres, qu'elle transmet à ses enfants et dont l'importance détermine sa situation politique à l'égard de sa belle-famille et de son mari. La future épouse vient également avec les biens que son père lui donne. L'apparition de nouvelles formes de regroupement et la victoire de la clandestinité sur les groupes familiaux peuvent avoir transformé cette fonction du mariage.

La question des biens matériels, meubles et immeubles est principalement mise en avant dans les biens offerts à la dot. En s'intéressant à la dot dans le cadre de l'analyse des logiques de recul de la dot, un premier courant de recherches a mis en relief son rôle symbolique et relationnel ainsi que sa fonction de marqueur du statut social. Selon cette perspective, la dot est donc une pratique utile pour réaliser les politiques d'alliance des familles et satisfaire leurs ambitions de mobilité sociale. D'après les études menées sur le terrain, les biens dotaux circulent entre les familles et tissent des liens de parenté et de collaboration qui sont à la fois symboliques et matériels. Il s'agit surtout d'une perspective de recherche qui privilégie les couches sociales aisées ou les familles clairement insérées dans un parcours de mobilité sociale. En effet, la valeur de la dot qu'une famille est en mesure de fournir, conditionne les opportunités matrimoniales de la fille et donc le choix du milieu social dans lequel le mariage aura lieu. Si la dot est élevée, parfois supérieure au train de vie réel de la famille, cela traduit un recours au concubinage, et l'espoir de réaliser une alliance avec une famille d'un niveau social égal ou inférieur. D'où cette montée du concubinage au sein de la société.

V.1.1.c. Frein au mariage des jeunes dans la communauté

Au problème du frein au mariage des jeunes, plusieurs questions suscitent l'attention à savoir : à qui dans le couple revenait la décision de recourir à une dot onéreuse ? Qui choisissait quoi ? Quel était le rôle de la femme à marier dans ces pratiques ? L'hypothèse de l'aliénation dotale constitue un espace de revendication ou une autre preuve de son assujettissement à l'autorité maritale. Le commerce de la dot concernait sans doute le couple. La belle famille qui ne pouvait pas la demander sans l'accord ou l'autorisation explicite de l'épouse, qui en effet avait la maîtrise des capacités et avoirs matériels. Les freins au mariage traditionnel dans la communauté Ewondo, chez les jeunes s'observent dans les représentations sociales et économiques de cette pratique. Une pratique jugée difficile à surmonter par rapport à la dictature des longues listes³⁰⁶ et au voyeurisme³⁰⁷.

Parlant des longues listes, le constat fait dans la communauté Mvog-Ada, que les listes sont établies en fonction du statut social du gendre d'une part, et d'autre part en fonction de la famille de la fille. S'agissant de la responsabilité de la famille de la fille, la liste dressée est faite pour satisfaire les désirs et les envies des membres de la famille. Par ailleurs, la future mariée ne joue plus son rôle auprès de sa famille qui était de plaider en faveur du mari. La question se pose de savoir si la fille agit sous la contrainte de ses parents ou par peur de les décevoir ? ou elle-même est d'accord avec la demande ? ces interrogations posent le problème de la place ou du rôle que joue la fille lors de sa cérémonie dotale, des préparatifs jusqu'au jour proprement dit.

Si la vérification du consentement de la femme était nécessaire, elle était aussi reléguée à la dernière étape de la procédure, lorsque, après avoir reçu le décret formel du juge, les conjoints se trouvaient devant le notaire pour récupérer les espèces. Qui paie la dot ? Cela concerne les institutions et les individus. Ces dernières années, plusieurs études ont soulevé la question cruciale de la capacité d'agir des individus et des familles³⁰⁸. Ces travaux ont insisté sur leur capacité à dialoguer avec les institutions, à les interroger et à les utiliser selon un éventail de modes de relations qui dépasse l'opposition simple entre la pure conflictualité et la collaboration. Les aliénations des biens dotaux s'inscrivent parfaitement dans les cas d'incohérence des systèmes normatifs et témoignent de la capacité des individus à profiter de

³⁰⁶ Séraphin BALLA, Op.cit.2020.

³⁰⁷ Robert Marie MBA, Op.cit. 2020.

³⁰⁸ Honore MIMCHE, Op.cit. 2020.

ces espaces pour prendre des initiatives et agir en ayant connaissance d'un certain nombre d'opportunités et finalement, par le biais de ces mêmes institutions, de viser des objectifs qui n'étaient pas forcément ceux que celles-ci envisageaient explicitement.

V.2. Les conséquences culturelles

Parler des conséquences culturelles revient à démontrer ces éléments qui entravent la culture Ewondo et Mvog-Ada en particulier.

V.2.1. Dépravation des us et coutumes

La coutume est « *l'ensemble des pratiques culturelles transmises par la tradition* »³⁰⁹, c'est-à-dire, la coutume est un ensemble de culte culturel qui est transmissible par la tradition. La dot fait donc parti de ces pratiques-là qui ont été inoculées de génération en génération et qui, aujourd'hui se vivent encore au sein de la société. Cependant, cette transmission ne se vit plus au sein de la communauté car les jeunes individus ne s'intéressent qu'au monde actuel avec toute ses tendances de modernité. La coutume, la tradition ne sont plus au centre des intérêts et les individus du troisième âge sont obligés de conserver leurs savoirs. Ainsi donc, la dot perd de plus en plus sa valeur culturelle.

Aujourd'hui dans les communautés, il existe des individus qui migrent à la recherche de connaissances ou d'un emploi stable pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Ils vont dans des terres étrangères loin de tous, loin de la culture. Le chef EKOBENA fils Ewondo et chef traditionnel³¹⁰ déclare :

*C'est le modernisme qui essaye de renverser tout et puis le modernisme il y a des enfants qui naissent comme ça et ils vont en France ils vont étudier quand tu lui parles que donne-moi quelques choses il fait hein est ce que je suis obligé ce que l'occident fait que ce qui t'appartient est à toi or ils oublient que nous sommes liés dans le sens parental*³¹¹.

Le modernisme a des conséquences sur l'individu car, ce dernier ne prend plus en considération le geste symbolique qui était d'aller dans sa belle-famille avec un présent. Le fait d'avoir intégré une culture étrangère et en avoir fait sa propre culture, l'individu est considéré comme un étranger dans sa propre communauté. Par ailleurs, les biens demandés à la dot semble une absurdité pour lui. Demander dix porcs pour épouser une fille est inconcevable. Le chef EKOBENA explique « *maintenant quand il revient-il dit à sa mère qu'on m'a demandé*

³⁰⁹ Yves ALPES et al, Op.cit.2013. p.74.

³¹⁰ Entretien avec le chef KOBENA, le 19 juillet 2022.

³¹¹ *Idem.*

dix chèvres c'est le marché, non aka il faut donner ». ³¹² Ce geste pousse la plupart à se marier en cachette, car ils ne veulent pas verser la compensation matrimoniale. La compensation matrimoniale malgré son appréhension par les individus de la société est une forme de respect et d'honneur envers la famille qui a pris soin de la jeune fille. Cette demande de biens est symbolique, un moment de joie, un moment de célébration de l'union traditionnelle entre un homme et une femme.

V.2.2. Le mariage interethnique comme stratégie de contournement des règles matrimoniales de la communauté Mvog Ada

Le mariage interethnique est une alliance unissant des individus d'ethnies différentes. Dans les sociétés d'aujourd'hui, ce type de mariage est valorisé mais pas accepté par tous. Car pour certains, c'est une rupture avec sa culture, ses valeurs, sa tradition. Pour d'autres c'est une ouverture à d'autres connaissances. Chez les Mvog-Ada, l'union interethnique est une stratégie pour éviter les règles matrimoniales. Les hommes justifient leur inscription dans ce mariage par la possibilité qu'il leur offre de prendre de la distance avec certaines règles de la matrilinearité en l'occurrence, les règles économiques (la transmission des patrimoines) et les règles politiques (l'accession au pouvoir) :

Les questions de succession à l'héritage et d'accession au pouvoir tuent trop, nos parents ne veulent pas que les choses changent. Avant, le neveu était éduqué par son oncle et travaillait dans le champ de celui-ci. Et puis à cette époque l'agriculture était l'activité principale qui procurait de l'argent à nos parents. Et il ne faut pas oublier que cette affaire d'enfant de tout le monde se pratiquait essentiellement dans nos villages. Mieux, ceux qui croyaient en cela trouvait ça normal parce qu'ils étaient dans le contexte villageois, où chaque matin ils ont besoin de main d'œuvre, de vin, de la nourriture. Alors qu'aujourd'hui tout le monde s'occupe de ses enfants dans son coin : l'école, les maladies, l'éducation en général. Même pour les frères et sœurs qui t'aident, ça ne donne pas le droit de venir demander tout et n'importe quoi. Ailleurs chez les frères Bamiléké c'est vraiment symbolique. Tu ne t'endettes pas pour trouver une femme à ton fils ³¹³.

Mais comment se déroule cette distanciation vis-à-vis des normes institutionnelles communautaires ? Les éléments de réponse se trouvent à partir du discours suivant :

En prenant pour conjointe une allochtone ou une allogène, c'est-à-dire Ewondo et Bamiléké par exemple, en principe cela se voit. Là-bas on te donne une femme tu ne dépenses pas beaucoup de choses mais ici la liste, l'enveloppe, les rites de toutes nature et tout et tout. Dans la tradition il y a des choses qui sont bonnes mais pas toutes les choses qu'on nous demande là ³¹⁴.

³¹² *Ibid.*

³¹³ Entretien avec Henry, le 7 février 2023.

³¹⁴ Entretien avec Henry le 07 février 2023.

Les choses ont évolué et les Hommes sont libres de faire leur choix de vie. Les individus qui, dans un contexte de mixité, développent des stratégies de recours au mariage interethnique afin de contourner la lourdeur des pratiques dotales de la communauté. En s'appuyant sur cette citation, on peut dire que la distanciation apparaît comme un processus qui commence par l'inscription dans un mariage interethnique, permettant ainsi de relativiser l'application de la logique des dépenses, des positions économiques et politiques dans un contexte de la conjugalité³¹⁵. Les normes de la conjugalité ne s'appliquant qu'aux descendants de mariages intra ethniques. Les fils Mvog Ada qui partent prendre des femmes dans d'autres communautés sont d'office exclus de cette norme générale. Les hommes autochtones qui s'inscrivent dans ce type de mariage profitent donc d'une zone d'incertitude au sens de Michel Crozier et Erhard Freiberg³¹⁶ ou de trous structuraux pour réorienter la transmission de leur patrimoine.

En effet, dans la logique d'amener d'autres membres de leur groupe ethnique à contracter des mariages interethniques, ils affirment que la bi-appartenance ethnique de leurs descendants constitue pour ceux-ci « *une immunité contre la sorcellerie* » et « *garantit la réussite de leurs mariages* ». La structuration de ces mariages est liée à des enjeux politiques, et singulièrement à la dynamique des rapports de pouvoir dans une société matrilineaire. La dynamique de ces rapports de pouvoir éclaire à son tour des enjeux économiques en ce sens que ces mariages impliquent une ouverture ou une fermeture des voies d'insertion dans certaines activités économiques. La formation des couples interethniques et la possibilité d'instrumentaliser les mariages interethniques en vue de s'inscrire dans les activités économiques permettent de nuancer les analyses et l'interprétation des rapports de dépense exorbitante.

V.3. Les conséquences économiques

Ces conséquences sont d'ordre financiers ou à des complications financières. Après le mariage coutumier, la famille ou le couple fait face à différentes difficultés plus le plan économique. Ce qui démontre que l'argent dans la dot occupe une place de choix dans les familles.

³¹⁵ Roch Yao Gnabali et Landry Niava « *Mariages interethniques et enjeux économiques en pays Abouré (Cote d'Ivoire)* », in Revue ivoirienne de l'Anthropologie et sociologie, Kara bya Kasa, n°18, 2010, pp.9-19.

³¹⁶ Michel Crozier et Erhard Freiberg, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977.

V.3.1. La dot comme un investissement

Dans la communauté Mvog Ada, le recours à la pratique de la dot apparaît comme un investissement pour les hommes et un retour sur investissement aux yeux de la belle famille. La jeune fille est ici représentée comme un capital à conquérir pour certains, pour d'autres à placer dans une famille. C'est ainsi que l'on distingue :

- un investissement humain : chez les Mvog Ada, cette forme de dot consiste à rendre service à sa belle-famille sur une longue durée précisément pendant la période de grandes cultures : cacao, café, champ de palmier, champ de pistache, etc. Comme le signale Joseph SAHGUI travaillant sur la même pratique chez les Fulbé (du Benin)

*Généralement lorsque la famille demanderesse ne dispose pas de moyens pour payer la dot afin d'offrir une femme à leur enfant, elle envoie ce dernier à chaque saison pluvieuse exécuter des travaux champêtres d'une autre famille disposant de jeunes filles (...)*³¹⁷.

Cette pratique dotale, bien qu'ancienne, avait aussi des conséquences économiques sur le développement du couple qui aura des difficultés à être indépendant faute de moyens.

- Un investissement économique : cette forme de dot consiste pour la famille du marié et parfois lui seul, à investir des moyens financiers pour conquérir une femme. Aujourd'hui certains font des prêts non seulement pour avoir la femme mais aussi pour assurer sa dot et éviter les moqueries des autres.
- Un investissement matériel : il prend en compte de mettre de côté les biens en nature en vue d'aller demander la main à une femme. Un investissement dans les animaux domestiques (porcs, chèvres, poules), les aliments de grande consommation (le riz, l'huile, oignons, etc.), les tissus pagne, les ustensiles de cuisine.

Cet investissement a des effets sur la santé financière et économique du jeune couple. Ils sont peu nombreux qui arrivent à survivre après ce gros investissement qui est sans retour. Ici, la dot n'apparaît plus comme une pratique de gagnant-gagnant mais une pratique d'aliénation pour certains et d'« escroquerie » pour d'autres.

³¹⁷ Joseph SAHGUI, « Représentations socio-culturelles de la dot chez les Fulbés de la commune de Materi au Bénin », in Annales des Lettres et Sciences sociales de l'université de Parakou, vol.1, N°1, janvier 2018, p.116.

V.3.2. Le coût de la dot dans une société en développement : les transactions matrimoniales ?

Les transactions matrimoniales sont des paiements ou des transferts de biens qui se produisent entre les familles de la mariée et du marié au moment d'un mariage. La forme, l'orientation et le montant des paiements varient largement en fonction des clans, des familles, des parents, etc. Dans certains contextes, comme dans les communautés Ewondo, les négociations relatives à de tels paiements sont une pratique courante. Chez les Mvog Ada du centre Cameroun, en revanche, l'émergence des demandes de dot a soulevé colère et appréhension de la communauté. La dot apparaît comme le « *prix de la fiancée* »³¹⁸. Les auteurs apportent d'autres définitions qui paraissent simples mais font autorité sur ces transactions comme indiqué ci-dessous :

- Dot : Échange effectué par la famille du mari destiné à la famille de la mariée ;
- Compensation matrimoniale / prix de la fiancée : Échange effectué par la famille du marié destiné à la famille de la mariée.

Entre ces deux types d'échange, il en existe une multitude d'autres qui se produisent pendant les mariages. Ceux-ci peuvent inclure la fourniture de services et l'échange de cadeaux ou de sœurs/filles entre les familles. Bien que n'étant pas ouvertement des transactions financières, ces échanges ont souvent une fonction d'échange économique sous-jacent³¹⁹. Les chercheurs en sciences sociales qui étudient les échanges matrimoniaux se penchent généralement sur le motif de ces transactions³²⁰.

Cependant, toutes les conséquences des transactions matrimoniales ne sont pas bien comprises. Les travaux menés par le Population Council avec des adolescentes suggèrent que des éléments tels que le choix du moment du mariage ou les pratiques comme le mariage des enfants et les frais occasionnés par un mariage peuvent avoir des implications importantes pour le bien-être post-matrimonial et la violence entre partenaires intimes. L'évaluation de la valeur d'une femme ou d'un homme sur le marché du mariage en termes de dot ou de « *prix de la fiancée* » peut avoir des conséquences particulièrement importantes pour l'estime de soi et le sentiment de confiance, avec des implications significatives pour le bien-être du futur couple.

³¹⁸ Jack GOODY et TAMBIAH, SJ, « Bridewealth et dot », Cambridge papers in Social Anthropology, n°7, Cambridge University Press, 1973.

³¹⁹ Sajeda Amin et Ashish Bajra Charya "Les couts du mariage-transactions matrimoniales dans le monde en développement", in Promouvoir des transitions vers l'Age adulte, saines, sécurisées et productives, Bulletin n°35, mars 2008, p.6.

³²⁰ Becker, G. 1991. *A Treatise on the Family*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

En somme, il existe plusieurs facteurs qui concourent aux mutations dans la pratique de la dot. Ces changements ont des conséquences sur le plan économique, social et culturel et impactent sur la volonté des jeunes à vouloir se marier. Ces derniers perçoivent la dot comme une union qui demande beaucoup de fonds et un moral solide pour affronter les différentes étapes.

CONCLUSION GENERALE

La recherche portant sur « *Dynamiques sociales et pratiques de la dot chez les Ewondo (Centre-Cameroun) : contribution à la sociologie du mariage traditionnel chez les Mvog-Ada* » est articulée notamment sur la dot en contexte sociologique des Mvog-Ada, d'où notre intérêt sur la question du mariage traditionnel. Le mariage coutumier est une union matriarcale qui a toujours prôné la dimension symbolique. Il s'agit en réalité, selon le substrat socio-anthropologique des Mvog-Ada, l'union amicale et fraternelle entre deux familles par le partage réciproque des présents. Mais aujourd'hui, la dot fait l'objet des transformations avec la mondialisation, l'entrée de la monnaie, « *les libertés individuelles* » et l'égoïsme de certains acteurs sociaux qui sont à l'origine des dynamiques procédurales de ce fait social sur le plan matrimonial chez les Ewondo en général et les Mvog-Ada en particulier. Ce qui n'est pas sans conséquences dans la communauté, avec des divorces, l'augmentation du concubinage et du célibat, des crises financières etc. Tous ces phénomènes de crise se multiplient à cause d'une dot onéreuse, posent le problème de l'impact des dynamiques sociales sur la pratique de la dot chez les Mvog-Ada.

Pour mieux appréhender le sujet, l'objectif fixé a été de montrer comment les dynamiques sociales influencent la pratique de la dot chez les Ewondo en général et les Mvog-Ada en particulier. Ainsi, avons-nous dans un premier temps fait l'analyse des différentes représentations sociales de la dot chez les Mvog-Ada. Ensuite, nous avons identifié les principaux acteurs intervenants lors de la pratique de la dot chez les Mvog-Ada. Dans le troisième temps, il revenait d'examiner les facteurs influençant la pratique de la dot. Il est à souligner que l'ensemble formé de l'objectif principal et des objectifs spécifiques a été soutenu par une question fondamentale de la recherche à savoir quels facteurs peuvent –ils rendre compte des dynamiques observées dans la pratique de la dot chez les Mvog-Ada ? Cette question repose sur l'hypothèse selon laquelle, l'harmonisation des cultures, la modernisation, la pauvreté, la gourmandise sont un ensemble de facteurs rendant compte des dynamiques sociales dans la pratique du mariage coutumier.

Trois modèles théoriques ont été mobilisés pour orienter les grilles de lecture du phénomène dotal. Il s'agit de la théorie des représentations sociales. Cette théorie a été appréhendée par Serge MOSCOVICI entre 1961-1966, Denis JODELET 1989, Jean-Claude ABRIC 1994. Cette théorie a permis de mettre en exergue les différentes perceptions et représentations que les individus ont vis-à-vis de la dot. De plus, elle a rendu possible une lecture analytique de la valeur culturelle et sociale que le peuple Mvog-Ada accorde au mariage coutumier. L'individualisme méthodologique quant à lui a permis de faire une analyse sur les

logiques des acteurs impliqués dans la pratique de la dot. Cette théorie est développée par Raymond BOURDON. La théorie de l'individualisme méthodologique explique la subjectivité de la pratique de la dot, les rationalités qui l'accompagnent et les logiques qui structurent sa mise en pratique. En effet, la dot pour certains a une connotation perverse dans ce sens que, les changements sociaux que subit la dot sont causés par des individus ayant diverses logiques. Le constructivisme pour sa part a été utilisé pour montrer comment la communauté Mvog-Ada perçoit la dot. Cette dernière est perçue comme un moyen propice pour s'alimenter, se vêtir, gagner de l'argent etc.

Quant aux techniques de collecte de données, nous avons fait recours à la méthode qualitative avec pour référence les entretiens semi-directifs, l'observation directe et la recherche documentaire. Ces différentes techniques nous ont aidé à saisir les attitudes et comportements des individus sur la pratique de la dot dans la communauté Mvog-Ada. Par ailleurs, la présence sur le terrain nous a permis de faire une liaison entre ce qui est dit et ce qui est pratiqué sur le terrain. De façon spécifique, les entretiens ont eu lieu avec 30 personnes ressources. Les guides d'entretiens semis directifs ont été administrés à 5 leaders traditionnels, un avocat, 15 femmes et 10 hommes.

L'ensemble des informations recueillies nous ont amenées à une structuration en 2 parties constituées chacune de 2 chapitres. Le premier chapitre avait pour objectif de retracer l'origine des Mvog-Ada. Il était question de mettre en exergue l'histoire des peuples Béti. En effet, le peuple Béti est originaire de l'Ethiopie pour certaines sources et de l'Egypte ancienne pour d'autres. Ils ont pour ancêtre commun NANGA qui engendra plusieurs enfants tels que Kolo béti, Eton béti, Mvele béti, Mvan béti, Meka béti. Le peuple Béti a effectué des migrations dans le but de trouver un milieu favorable pour sa progéniture. Ils sont partis de leurs habitats traditionnels pour se retrouver au bord du fleuve Sanaga. C'est de là qu'ils entreprirent de traverser le fleuve sur le dos du serpent nommé « *ngang medza* » c'est-à-dire le python. D'après Laburthe TOLRA³²¹, le peuple Béti a traversé la rive parce qu'il fuyait « *l'emumulumu* »³²² qui voulait les réduire en esclavage. Pour Jean Pierre OMBOLO³²³, les Béti voulaient voir et toucher ce dont ils avaient entendu parler durant leurs marches migratoires. Après avoir traversé la rive, le peuple Béti se disloque en plusieurs groupes allant chacun de son côté : au Gabon, au Congo, au Cameroun et dans d'autres pays de l'Afrique. En outre, nous avons mis

³²¹ Phillippe Laburthe, TOLRA. Op.cit.1981.

³²² Monstre dévoreur d'homme. Il résidait au bord de la Sanaga et avait pour réputation de manger les hommes d'après le mythe de la traversée du fleuve Sanaga.

³²³ Jean Pierre OMBOLO, Op.cit.1990. P.35.

un accent particulier sur l'histoire des Bédi au Cameroun : leur installation, leur migration, les différentes langues parlées par les Bédi. Par ailleurs, ce peuple pratique différents rites dans le but de procréer, de se protéger du mal. Il provient de la forêt, d'où ils entreprirent leur marche migratoire jusqu'au Centre du Cameroun.

Parlant de l'historique des Mvog-Ada, ces derniers découlent des Ewondo. Ils sont du grand clan Mvog Tsoungui Mballa avec pour ancêtre Ada, qui était l'une des femmes de Oto MTAMA MBIA. De ce mariage sont nés quatre enfants ayant laissé des descendances à l'instar de la famille Mvog-Ada. Ceux-ci s'installent à Yaoundé dans plusieurs quartiers précisément dans le quartier appelé aujourd'hui Mvog-Ada. Ils ont subi l'évolution de la société, l'urbanisation de leur territoire, le choc culturel etc. L'histoire de ce peuple est presque méconnue de tous car il n'existe pas assez des documents retraçant entièrement leur vie.

Dans le chapitre II, l'objectif était de faire une présentation de la dot. C'est-à-dire une présentation du mariage coutumier sous différents contextes : occidental, africain et chez les Ewondo. De plus, nous avons fait une présentation des mécanismes liés à la pratique de la dot et enfin les processus qui l'entourent. Ainsi, il en ressort que la dot est définie selon le contexte où elle se pratique. Dans le contexte occidental, c'est la femme qui dote l'homme. Or en Afrique, c'est l'homme qui offre des présents pour prendre la main de sa future femme. Par contre, chez les Ewondo, la dot est un moyen d'unir deux clans, deux familles, deux tribus dans le but de s'entraider, d'apprendre à se connaître. Le mariage coutumier ici respecte les us et coutumes d'une communauté précise. Cependant, dans le contexte africain, lorsqu'un homme décide de s'engager dans une relation par le mariage, il se retrouve en train de prendre soin non seulement de sa femme, mais aussi de la famille de son épouse. Par ailleurs, la dot est une union entre deux familles, dans le but de tisser des liens d'entraide et de vivre ensemble. C'est aussi un échange symbolique de présents entre la famille de l'homme et celle de la femme. Cet échange de présents dans le mariage coutumier cache une dimension symbolique qui voudrait que la remise de cadeaux soit faite de façon réciproque. C'est-à-dire la famille de l'homme donne et en retour elle reçoit des présents de la part de leur belle famille. Les cadeaux sont en espèce, en nature et en matériels.

Dans la dot chez les Mvog-Ada, il existe des présents ayant des significations diverses, à l'instar des aliments (le porc, le chèvre) et du matériel (le fer, le pagne). Il existe plusieurs mécanismes liés à la dot, à savoir la dot par rencontre, la dot par don, la dot d'une femme ayant un enfant. Ces différents mécanismes décrivent les processus de la dot en fonction du contexte. Ces pratiques dépendent des familles et de la socialisation qu'elles ont reçue vis-à-vis du

mariage. Par ailleurs, le mariage se fait suivant un processus bien établi. Les mariés peuvent commencer par le mariage coutumier, ensuite le mariage civil et religieux ou alors commencer par le mariage civil, le mariage coutumier et religieux. Tout dépend de la famille. Pour ce qui est du mariage coutumier, il commence par la présentation des partenaires, le « *toquer porte* », la dot et le départ de la fille dans sa nouvelle famille. Durant la cérémonie de la dot proprement dite, des rituels sont effectués à l'instar du jeu de « *l'avion* », du vol de présents apportés par le beau-fils, le rituel du vin entre autres.

Le troisième chapitre quant à lui a mis en exergue les constructions sociales et les normes qui entourent la pratique de la dot. Cette dernière est perçue par la loi comme un mariage n'ayant pas d'influence ou d'impact après que les mariés se soient dit oui devant la loi. En effet, la loi estime que les individus ne doivent pas prendre en compte la non-exécution d'une compensation matrimoniale pour demander la dissolution d'une union. Dès lors que l'union entre un homme et une femme a été légalisée devant la loi, les mariés bénéficient de la protection. Par ailleurs, la loi sanctionne les individus qui abusent de la dot pour assouvir leurs besoins. La dot est certes une union entre les familles, mais elle est aussi un moyen efficace pour les familles d'améliorer leur condition de vie. Autrement dit, sortir de la pauvreté pour une vie aisée. C'est la raison pour laquelle, des familles tirent profit de la dot des présents qui ne cadrent pas avec leurs budgets habituels. Dans le cadre des constructions sociales, le mariage coutumier est une union traditionnelle qui se fait autour des rituels traditionnels tout en respectant les us et les coutumes des Mvog-Ada. C'est un moment de joie, de communion, une occasion favorable pour agrandir le clan. Cependant, la dot est perçue comme un moyen idéal pour les familles de se faire de la monnaie, d'avoir des présents extraordinaires. Le mariage coutumier évolue et laisse place à l'entrée de la monnaie. Les familles s'intéressent à ce qu'elles gagnent pour avoir doté leur fille. Joséphine BITOTA MUAMBA explique « *des pères cupides n'hésitaient pas à retirer leur fille d'un premier afin de la remarier au plus offrant* »³²⁴. En d'autres termes, le père avait la capacité de retirer sa fille d'un mariage pour aller dans un autre mariage où le rendement économique est plus élevé. La dot se heurte donc à différentes perceptions et représentations qui laissent croire qu'elle est une marchandisation de la fille. Ainsi, ces différentes visions de la dot ont des impacts dans la société, que ce soit chez la fille ou dans les deux familles.

Quant au chapitre IV, il était question de présenter les facteurs qui rendent compte des dynamiques observées dans la pratique de la dot chez les Mvog-Ada. En effet, les facteurs mis

³²⁴ Joséphine BITOTA MUAMBA, Op.cit. octobre 2003. P.95.

en exergue sont d'ordres socioculturels regroupant la solidarité et l'entraide, l'harmonisation des normes liées au mariage traditionnel et la modernité. En deuxième lieu, nous avons les facteurs économiques qui renseignent sur des facteurs liés aux problèmes financiers tels que la pauvreté ou la précarité des conditions de vie. Ce facteur met aussi en évidence l'établissement de la liste qui est aussi un facteur économique. De plus, l'imaginaire sorcier est devenu au fil des années un facteur dans les changements de la dot dans la mesure où, elle conditionne la cérémonie. En effet, dans le cadre du mariage coutumier, tout élément présent durant l'évènement est susceptible d'attirer la jalousie ou la colère des individus qui faisaient des pratiques dites occultes. De cette analyse, il ressort que ces différents facteurs mis en exergue rendent compte des modifications dans la pratique de la dot chez les Mvog-Ada. Le mariage coutumier est donc confronté à la modernisation de ses différents rituels.

De cette analyse, trois résultats ont été relevés. Le premier résultat montre que la dot a un fondement social, culturel et communautaire. Elle repose sur un ensemble de perceptions que se font les individus autour de sa pratique.

La pratique de la dot est marquée par plusieurs changements à savoir : Les biens qui étaient au paravent symboliques, perdent de leurs valeurs à l'exemple du porc, de la chèvre. En outre, les familles portent plus d'intérêt aux quantités, mais aussi à la qualité de l'animal offert. Le départ de la femme de la maison familiale à celle de son mari ne se fait plus de nos jours avec le sang de la chèvre mais plutôt avec une chèvre vivante dans certaines familles. Il existe des familles où ce rituel est fait avec la croix. L'entrée dans la dot du matériel moderne à l'exemple des ventilateurs, des écrans téléviseurs, des motos, des voitures, des appareils ménagers dont la demande augmente chaque jour. L'harmonisation des pratiques dotales, c'est-à-dire une démarche vers l'uniformisation des pratiques, se fait sentir.

Les facteurs expliquant les changements dans la pratique de la dot sont d'ordre social, économique et culturel. Les facteurs d'ordre social se présentent sous divers plans à savoir la solidarité et l'entraide entre les familles. Elle est un facteur dans la dynamique de la dot. Nous avons aussi le tissu social qui montre, dans un premier temps, que l'enfant n'appartient pas à sa famille génitale, mais à toute la communauté. C'est la raison pour laquelle, la famille lors d'un évènement comme la dot, doit tenir compte des différentes familles vivant dans la communauté. Ce qui pousse les familles à faire de longues listes. En outre, il existe des dynamiques culturelles à l'exemple de l'harmonisation des pratiques dans le but d'uniformiser les pratiques au sein de la communauté Mvog-Ada. La modernité qui est un facteur majeur dans la pratique de la dot a permis le brassage des cultures et la mixité. Aujourd'hui, nous

notons des modifications dans l'habillement de mariés, l'émergence des mariages interculturels, l'introduction des matériaux modernes dans la liste de la dot.

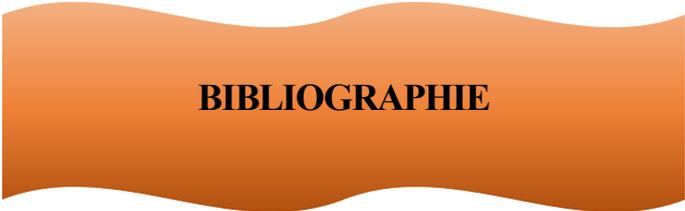
Par ailleurs, les facteurs économiques rendent aussi compte des changements dans la pratique de la dot dans la mesure où la pauvreté et la « *gourmandise* » des individus les poussent à faire des demandes exorbitantes. En outre, les familles s'attardent sur le statut social de leur genre, c'est-à-dire sur ses revenus et son rang social.

Après une observation directe, documentaire et des entretiens menés sur le terrain, il en ressort que les agents actifs du changement dans la pratique de la dot au sein de la communauté Mvog-Ada sont les jeunes. Certains jeunes n'ont aucune connaissance sur la pratique de la dot. Car, ils n'ont pas été socialisés aux us et coutumes de leur communauté, ce qui créait une polémique lors du mariage des jeunes, notamment l'absence de la compensation matrimoniale, le non-respect de certaines valeurs traditionnelles. A ceux-ci, s'ajoutent les parents qui sont de plus en plus exigeant dans le choix du conjoint de leur enfant. Pour eux, un enfant ayant reçu « *une bonne éducation* » doit avoir un partenaire du même rang social. Dans d'autre cas, si la fille n'est pas instruite, elle doit se trouver un partenaire qui pourrait subvenir à ses besoins. Enfin, la société où l'on vit, exige que l'individu respecte les normes établies par son milieu d'appartenance.

Il est possible donc de prévoir le cours des événements en s'appuyant sur la science précisément la sociologie du développement. Les perspectives que nous pouvons apporter sont les données recueillies sur le terrain. Nous pouvons citer entre autres les incidences de la pratique de la dot sur les liens familiaux en analysant les conflits que la dot génère au sein des ménages. Il est aussi possible pour d'autres chercheurs en sociologie et en Anthropologie d'élargir les recherches dans toute la communauté Béti afin de voir les similitudes et divergences dans la pratique de la dot. D'autres chercheurs peuvent s'intéresser aux incidences provoquées par la monétarisation et la facturation de la dot chez les Ewondo en général et ses sous-groupes en particulier.

Sur le plan culturel la dot est aujourd'hui dans une confusion entre la tradition et la modernité. La pratique de la dot qui était au paravent purement traditionnelle se voit déconstruite au sein de la société. Pour certains, demander les casiers de vins, des porcs, des chèvres est un vol. Or, dans la tradition, chaque présent offert a une portée symbolique aux yeux de la famille. Une fille ayant une éducation stable et ayant réussi dans sa vie, pour les parents sa dot est à la hauteur de son rang social. Ce qui veut dire que la dot dans ce contexte

met en valeur la future mariée et sa fille. Cependant c'est la perception que chacun a de la dot qui crée des impacts au sein de la société.



BIBLIOGRAPHIE

1.Ouvrages généraux

- ABRIC, Jean Claude, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 1994.
- ANDREANI, Jean Claude et al, *Méthode d'analyse et d'interprétation des études qualitatives : Etat de l'art en marketing*, Paris, Cedex 11, 2001.
- ANSART, Pierre et AKOUN, André, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Seuil, 1999.
- ATANGANA, Joseph Célestin, *Les us et coutumes de nos ancêtres*, Nitpress, 2016.
- BALANDIER, Georges, *Sens et puissance*, PUF, Paris, 2004
- BERGER, Peter et LUCKMANN, Thomas, *The social construction of reality: a treatise in the sociology of knowledge*, Anchor, 1966
- COMTE, Auguste, *Dynamique sociale*, Carilan-Goeury et Vor Dalmont,1853
- CORCUF, Philippe, *Les nouvelles sociologies*, Paris, Armand colin,2004.
- CROZIER, Michel et FREIBERG, Erhard, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977.
- DURKHEIM, Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 11 Edition « Quadrige », 2002.
- ELLA ELLA, Samuel Beni, *Quand le capitalisme cynégétique envahit la réserve du Dja. Etude de Sociologie de la chasse déviante, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2014.*
- JODELET, Denise, *Les productions sociales*, Paris, PUF, 1989
- MOSCOVICI, Serge, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF (2^e édition), 1976
- OMBOLO, Jean Pierre, *Sexe et société en Afrique noire, l'anthropologie sexuelle bété : essai analytique, critique et comparatif*, Editions l'Harmattan, 1990.
- OWONO, Fulbert Jacques, *Pauvreté et paupérisation en Afrique : une étude exégétique ethnique de la pauvreté chez les fangs du Cameroun*, university of Bamberg press, 2011.
- QUIVY, Raymond et VAN CAMPENHOUDT, Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod,2^e édition, 1995.
- WEBER, Max, *Economie et société*, Paris, Plon, 1992.

2.Ouvrages spécifiques

- BECKER, Gary S, *A treatise on the family*, Cambridge, MA: Harvard Univerity Press, 1993.

- BINET, Jacques, *Le mariage en Afrique noire*, Paris, Editions CERF, 1959.
- DIOF, Fatou, et GHOSN, Charles Arnaud, *le scandale des mariages forcés*, Monaco, Edition Rocher, 2009.
- FAZIO, Ida, *Parenté et genre : des mariages par alliance*, Paris, Presses Universitaire de Paris Nanterre, 1992.
- FOUDA, Engelbert, *La tradition béti et la pratique de ses rites*, Yaoundé, Edition CLE, 2012.
- MBONJI EDJENGUELE, et EDONGO NTEDE, Pierre François, *Propédeutique à l'Anthropologie sociale et culturelle*, Paris, l'Harmattan, 2017.
- NJOH MOUELLE, Ebenezer, *De la médiocrité à l'excellence : essai sur la signification humaine du développement*, Yaoundé, Editions CLE, 1998.
- OSSAMAS, Nicolas, *Rites et croyances des anciens béti*, Yaoundé, PUCAC, 2015.
- PODELWSKI, André, *L'évolution de la dot au Nord-Cameroun. Etude des éléments constitutifs de la dot et des relations avec des données démographiques*, Paris, 1984.
- Richard Marcoux, et Philippe Antoine, *Le mariage en Afrique : pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*, Québec, Presses Universitaires du Québec, 2014.
- TOLRA, Laburthe Philippe, *Les seigneurs de la forêt. Essai sur le passe historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Béti du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 2009.
- VINCENT, Jeanne-Françoise, *Traditions et transition. Entretiens avec des femmes Béti du sud-Cameroun*, Paris, Editions BERGER-LEVRAULT 5, 1976.

3. Articles scientifiques

- AKOUHBA, Anani Isabelle, « *la dot dans le code des personnages et de la famille des pays d'Afrique Occidentales Francophone cas du Beni, du Burkina Faso, de la Cote d'Ivoire et du Togo* », Danemark, The Danish Institute for Humans Rights, 2009. PP.2-46.
- BINET, Jacques, « *Aspects actuels du mariage dans le Sud-Cameroun* », in Orstom, n°603, Septembre-octobre 1952.
- BOUDON, Raymond, « *Individualisme et holisme dans les sciences sociales* », in Pierre BIRBAUM et Jean LECA, sur *l'individualisme*, Paris, Presse de la FNSP, 1986, PP. 45-59.

- DJOMO TAMEN, Valery Blériot, « *La protection de la dot en droit pénale camerounais un affaiblissement législatif d'une institution traditionnelle* », Adilaaku droit, politique et société en Afrique, 2022 PP.2-14.
- EDONGO NTEDE, Jean Philippe, « *contribution à l'analyse historique des pratiques matrimoniales et de nouveaux enjeux économiques de la dot chez les Eton* », in MIMCHE, Honoré, *comprendre les nouvelles conjugalités : pratiques matrimoniales en mutation au Cameroun*, Paris l'Harmattan 2020. PP.69-94.
- EKAMBI, et MOUTOME, Jacqueline, « *La contre dot chez les dwala du Cameroun* », in BARBIER, Jean-Claude, *femmes du Cameroun, mères pacifiques, femmes rebelles*, Paris, Karthala,1985.
- FECKOUA, Laurent, « *Le mariage en pays toupouri (Tchad et Cameroun)* », in BRARRETEAU, Daniel Toureux, *Le milieu et les hommes comparatives et historiques dans le bassin du Tchad* » Nanterre, université paris XII, Paris,1988. PP.157-194.
- GOODY, Jack, et TAMBIAH, SJ, « *Brideweath et dot* », Cambridge papers in Social Anthropology, n°7, Cambridge University Press, 1973.
- HEIN, Sansan Ignaté, « *la dot de la femme lobi dans une société en pleine mutation* », Côte d'Ivoire, Université Félix Houphouët, PP.556-575.
- Jeune Afrique, « *Dot en Afrique : mariés à tout prix* », 25 aout 2015.
- KATUSELE, Eric, « *La dot au Congo. Entre hésitation et inopportunités de fixer un taux maximum* », in Revue de la Faculté de Droit de l'Unigom, n°1,2016.
- NDZANA Ignace Bertrand et al. « *De l'hypothèse du fardeau de la dot comme obstacle à la formation des unions dans le sud-Cameroun contemporain* » in Honore MIMCHE, *comprendre les nouvelles conjugalités : pratiques matrimoniales en mutation au Cameroun*, Paris l'Harmattan 2020.P.57-68.
- MEBENGA TAMBA, « *Plaidoyer pour la famille face aux défis de la mondialisation* », in Anales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, volume1 n°3, Les grades Editions, Yaoundé, Mars 2011.
- TSALA TSALA, Jacques-Philippe, « *La dot endettée ou la question. Problématique psychologique de la dot au Cameroun* », in *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, n°14, 1990, PP.85-96.
- SAHGUI, Joseph, « *représentations socio-culturelles de la dot chez les Fulbés de la commune de Materi au Benin* », in *Anales des Lettres et Sciences de l'Université de Parakou*, vol.1, n°1, Janvier 2018.

- SAJEDA, Amin et ASHISH, Bajra Charya, « *Les couts du mariage-transactions matrimoniales dans le monde en développement*, in *Promouvoir des transactions vers l'âge adulte, saines, sécurisées et productives* », Buletin n°35, mars 2008, P.6.
- TADJUDJE Willy, *La question du mariage et la prolifération du célibat au Cameroun*, article village de la justice, mars 2008.
- ROCH YOA, Gnabeli et NIAVA, Landry, « *mariages interethniques et enjeux économiques en pays Abouré (Cote d'Ivoire)* », in *Revue ivoirienne de l'Anthropologie et sociologie*, Kara bya Kasa, n°18, 2010.

4.Thèses et Mémoires

- AWONO, Maurice Fils, « *Pratique du rite de tso'o dans les sociétés bété Etenga de la période précoloniale* », Mémoire de master en Histoire, Université de Yaoundé I.
- BEYEME OLOUME, Valentine, « *les facteurs du choix du conjoint à Yaoundé* », Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Maitrise en Sociologie, 2002-2003.
- BITOTO MUAMBA, Joséphine, « *Recherche sur le statut juridique des femmes en Afrique* », Tome1 et 2, Thèse pour de Doctorat Histoire, Octobre 2003.
- BOUNANG MFOUNGUE, Cornélia. « *Le mariage africain, entre tradition et modernité. Etude socio-anthropologie* » thèse de Doctorat en sociologie, Université PAUL VALERY, MONTPELLIER III, mai 2012.
- DYU PEZIT, Eric Winston, « *La coutume matrimoniale Mbafung (Ouest-Cameroun) 1884-1966* », Mémoire de Master en histoire, Université de Yaoundé I ; 2004-2005.
- EDIMA, Rose Michelle Salomé, « *La problématique de la dot exorbitante et du développement dans les sociétés Bulu de l'ancienne Subdivision d'Ebolowa* », Mémoire en Sociologie, mars 2016.
- GUIAKAM MODJO, Germaine, « *La dot chez les bamiléés de l'ouest-Cameroun de 1910 à 1981 : l'exemple de Bafoussam* », Mémoire en Histoire, université de Yaoundé I, 2004-2005.
- MBALA BOLO, Michele Carmèle, « *les rites et purification Bété à Mvolyé entre 1901 et 1998* », Mémoire en Histoire, Université de Yaoundé I, Octobre 2015.
- MENDOUGA TABI, Martial Jacques, « *le rite bisim chez les Ewondo, Essai d'analyse historique* », maitrise en histoire spécialité égyptologie, Université de Yaoundé I, 2005-2006.

- MOULIOM MOUNGBAKOU, Ibrahim, « *Femmes instruite et mariages dans le Noun : cas des diplômées de l'enseignement supérieur* », mémoire de maîtrise en sociologie, université de Yaoundé I, 2003.

5. Dictionnaires

- ALPES, Yves et al, *Lexique de Sociologie*, Dalloz, 4^e édition, 2013.
- ANSART, Pierre et AKOUM, André, *Dictionnaire de Sociologie*, Paris le Robert, 1999.
- BOUDON, Raymond et al, *Dictionnaire de la Sociologie*, Madrid, Larousse, 2012.
- *Dictionnaire Maxi poche*, Larousse, Paris, 2019.

7. Documents divers

a) Textes bibliques

- Anonyme, *catéchisme de l'église catholique*, Paris, Pocket, 1998.
- Bible, Jérusalem

a) Rapports

- Anonyme, « *Le Statut de la dot coutumière à l'épreuve de la colonisation* », in Mélanges en Hommage à André Cabanis, Presses de l'Université de Toulouse 1 Capitole, 1987, pp. 631-642.
- BAJRACHARYA et AMIN *Poverty, marriage timing, and transactions to adulthood in Nepal : a longitudinal analysis using the Nepal Living Standards Survey*, Document de travail n°19 du programme de pauvreté, Genre et Jeunesse. New York : Population Council.
- *Assemblée Générale Descendance ESSOM NAA BAANA*, 03 novembre 2019 à l'Esplanade de l'hôtel de ville à Yaoundé.

5. Textes juridiques

- Journal Officiel de république du Cameroun code pénal n°67/LF/1 12 juin 1967 ; Article 357. P.90-91.
- Loi n° 2016/007 du 12 juil 2016 portant code pénal. Article 357. P. 136-137.
- Ordonnance n°81/002 du 29 juin 1981 portant organisation relative à l'état civil des personnes physiques. P.13.
- Titre IV de l'ordonnance numéro 81/002 du 29 juin 1981 portant organisation de l'état civil ; Article 53

8. Web bibliographie

- ouvrages

- <http://www.camer.be/54796/11/cameroun-pierre-titi-nwel-la-dot-est-une-question-dhonneur-cameroun.html>. 12 avril 2022 à 15h56.
- Wikipédia droit du mariage dans la tradition musulmane
- <https://www.jeuneafrique.com/dot-en-Afrique%3A-maries-%C3%A0-tout-prix>. 03mars 2022 à 11h27
- <https://www.jstor.org/urnerevalorisationdumariagecoutumierafricain>. 03mars 2022 à 11h31
- BALLA, Séraphin, « Les porcs « long châssis » : le péril des mariages comprendre les transformations du bestiaire dotal au Cameroun méridional », in Laungrand F. Simon L et Lagneaux S. (éds) Les suidés en contexte rituel à l'époque contemporaine anthropozoologica 56c/ :215-225 <https://org/10.5252/anthropozoologica2021v56a14>. <http://anthropozoologica.com/56/14>. 06 juin 2022 à 21h23.
- HERTRICH, Véronique, « Le mariage, quelle affaire. Encadrement social et privatisation de l'entrée en union en milieu rurale malien », 119-150, <https://doi.org/10.7202/018087ar> 15 novembre 2023 à 08h36
- THIRIAT, Mare-Paule, « Les unions libres en Afrique subsaharienne », Cahiers quebécois de démographie, 28(1-2), 81-115. <https://doi.org/10.7202/010260ar> 15 novembre 2023 à 08h45.

- Cartes

- <https://images.app.goo.gl/oKyPyD4qzRiHSz288>. 26janvier2023 à 12h18
- <https://www.google.com/imgres?imgurl=https%3A%2F%2Fwww.editions2015.com%2Fcameroun%2Fimages%2Fcartes%2Fsudcarte>. 26janvier2023 à 12h01
- https://www.editions2015.com/cameroun/wpcontent/uploads/2015/05/carte_ethnies.jpg. 26janvier2023 à 11h04
- <https://images.app.goo.gl/rFLsMw23Rcny3SfS6>. 12mai2023 à 15h24
- <https://images.app.goo.gl/PKZxHwgrYY9Ryw5>. 26janvier 12h04
- <https://www.google.com/imgres?imgurl=https%3A%2F%2Fimage.jimcdn.com%2Fapp%2Fimage%2Ftrans%2Fnone%2Fpath%2Fs1084e755aa436055%2Fimage> 12mai2023 à 15h43
- <https://www.google.com/imgres?imgurl=https%3A%2F%2Fimage.jimcdn.com%2Fapp%2Fcms%2Ftrans%2Fdimension%3D435X10000%3Aformat%3Djpg%2Fpath%2Fs1084e755aa436055%2Fimage%2Fi76ba507f4b19372c%2Fversion%1591627880%2Fimage>. 26janvier2023 à 13h23.



ANNEXES



LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des informateurs..... xi

Annexe 2 : Les autorisations de recherche xiv

Annexe 3: Les outils de collecte de données..... xvi

LISTE DES INFORMATEURS

Annexe 1 : Liste des informateurs

1- LISTES DES PERSONNES RESSOURCES

N°	Noms et Prénoms	Age	Lieu de l'entretien	Ethnie	Date
1	Chef EKOBENA Jean Jacques	66	Rue Ceper	Ewondo Mvog-Ada	19-07-2022
2	Chef FOU DA OTTO	54	Dispensaire Mvog-Ada	Ewondo Mvog-Ada	19-07-2022 ; 18-08-2022
3	Sa Majesté FOU DA Alphonse	60	Montesquieu	Ewondo Mvog-Ada	19-07-2022
4	Sa Majesté EKOLO	72	Marie de Yaoundé 5	Ewondo Mvog-Ada	25-07-2022 ; 27-07-2022 ; 16-08-2022
5	Sa Majesté FOU DA MANY Joseph Claude	58	Cogeni Mvog-Ada	Ewondo Mvog-Ada	28-07-2022 ; 04-08-2022 ; 05-08-2022
6	Anonyme avocat au palais de justice		Via téléphone		29-08-2022

2- LISTES DE LA POPULATION

N°	Noms et Prénoms	Ages	Lieux de l'entretien	Ethnies	Dates
1	NTSAMA Mani Philippe	40	Ecole primaire de Mvog-Ada	Ewondo Mvog-Ada	26-07-2022
2	KOSSO Roger	38	primaire de Mvog-Ada	Ewondo Mvog-Ada	26-07-2022

3	ESSOMBA ESSOMBA Paul Arthur	21	Mobil Mvog-Ada	Ewondo Mvog-Ada	26-07- 2022
4	ABANI MANY Odyle	48	primaire de Mvog-Ada	Ewondo Mvog-Ada	29-07- 2022
5	Irène		Marché Mvog-Ada		26-07- 2022
7	Marina		Pakita	Bulu Ewondo	03-08- 2022
10	AMOUGOU Luc	58	Pakita	Ewondo Mvog-Ada	03-08- 2022
11	MVOGO Onambebe Danien	24	Pakita	Ewondo Mvog-Ada	03-08- 2022
12	ABOMO Marceline	64	Texaco école de police	Ewondo Mvog-Ada	04-08- 2022
13	BENGONO		Carrefour Pakita	Ewondo	05-08- 2022
14	Informatrice Anonyme		Total Caveau	Ewondo	
15	OLLIE Firme	42	Pakita		03-08- 2022
16	Informatrice Anonyme	17	Descente Collège Notre Dame des Victoires de Mvog-Ada	Ewondo Mvog-Ada	08-08- 2022
17	ASSONO ESSOMBA Joséphine	53	Dispensaire Mvog-Ada	Ewondo Mvog-Ada	28-07- 2022
18	Mme MVONDO MBEBENE Cécile	31	Dispensaire Mvog-Ada	Ewondo Mvog-Ada	29-07- 2022
19	MEKONGO Marie	28	Dispensaire Mvog-Ada	Ewondo Mvog-Ada	02-08- 2022
20	ELONG MELINGUI Julienne	42	Dispensaire Mvog-Ada	Ewondo Mvog-Ada	02-08- 2022
21	BASSA Marceline Nina	30	Dispensaire Mvog-Ada	Ewondo Mvog-Ada	02-08- 2022

22	Juliette		Descente Collège Notre Dame des Victoires de Mvog-Ada		08-08- 2022
23	KONTCHIDJOU Léandre Loïc	25	Collège Notre Dame des Victoires de Mvog-Ada	Ouest Foutouni	09-08- 2022
24	ABOUH Martin Rodrigue	19	Collège Notre Dame des Victoires de Mvog-Ada	Ewondo d'Awae	09-08- 2022
25	FOGUO Dielan	20	Collège Notre Dame des Victoires de Mvog-Ada	Ouest Bandjoun	09-08- 2022
26	Informateur anonyme				16-08- 2022
27	Mekongo Marie Donald		Total Caveau	Ewondo Mvog-Ada	02-08- 2022
28	Informatrice Anonyme		Total Caveau	Ewondo Mvog-Ada	02-08- 2022
29	Informatrice Anonyme		Collège Notre Dame des Victoires de Mvog-Ada	Ewondo Mvog-Ada	16-08- 2022
30	Arielle		Total Caveau	Ewondo Mvog-Ada	29-07- 2022

Annexe 2 : Les autorisations de recherche

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

BP : 755 Yaoundé

Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UYI, à côté AUF

E-mail : depart.socio20@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **LEKA ESSOMBA Armand**, Chef de Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiante **ESSALA BENYOMO Marie Diane**, Matricule **17C527**, est inscrite en Master, option Population et développement. Elle effectue, sous la direction du **Docteur PINGHANE YONTA Achille** un travail de recherche sur le thème : « *Dynamiques sociales et pratique de la dot chez les Ewondo : cas des Mvog-Ada* ».

Je vous serais reconnaissant de lui fournir toute information non confidentielle, susceptible de l'aider dans cette recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 01 Mars 2022


Armand
Pr. Armand LEKA ESSOMBA
Maître de Conférences

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

DÉPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

SECRÉTARIAT GENERAL *JK*

SERVICE DES AFFAIRES GENERALES

BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES *JK*

BUREAU DES AFFAIRES GENERALES *JK*



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE 5th SUBDIVISION COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

HUMANS RESSOURCES

GENERAL AFFAIRS

N° 004/L/CA-YDE 5/SG/SAG/22
Réf : V/C du 05 Juillet 2022.

Yaoundé le 21 JUIL 2022

Le Maire

A

Madame ESSALA BENYOMO Marie Diane
Etudiante à l'Université de Yaoundé I.
Telephone: 690-56-88-07

Objet : Autorisation de recherche.

Madame,

Donnant suite à votre correspondance susvisée en référence, relative à une sollicitation de votre part d'une autorisation de recherche dans le cadre de la rédaction de votre mémoire de fin de formation dont le thème porte sur: « **dynamiques sociales et Pratique de la Dot chez les Ewondo: Cas des MVOG-ADA** » ; avec pour objectif de montrer comment l'évolution des sociétés influence sur la pratique de la dot chez les Ewondo et particulièrement chez les Mvog-Ada ;

J'ai l'honneur de vous marquer mon accord de principe quant' à cette sollicitation et vous adresser mes encouragements pour cette initiative qui sans doute pourrait ainsi proposer des solutions idoines aux problèmes que rencontrent les Grandes Familles Autochtones de nos Collectivités territoriales décentralisées dans l'évolution de leurs us et coutumes.

Vous voudriez-bien dès lors, prendre attache avec le Service des Affaires Générales / Bureau des Ressources Humaines de ma Municipalité pour les modalités pratiques y afférentes.

Veillez croire **Madame**, à l'assurance de ma considération distinguée. /-

Ampliations

- Intéressée
- Chrono
- Archives



Bala
Augustin Bala

Annexe 3 : Les outils de collecte de données

B- Les entretiens

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES PERSONNES RESSOURCES

Je m'appelle **ESSALA BENYOMO Marie Diane**, étudiante en master II au Département de Sociologie à l'Université de Yaoundé I. En effet, dans le cadre de notre recherche académique, je mène une étude sur le thème « *Dynamiques sociales et pratique de la dot chez les Ewondo: cas des Mvog-Ada* ». Le but de cette recherche étant de montrer l'impact des dynamiques sociales sur la pratique de la dot chez les Mvog-Ada. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin de votre point de vue sur la pratique du mariage traditionnel et des différentes mutations qu'elle a subie de l'époque précolonial jusqu'à nos jours pour la réalisation de cette recherche. Votre apport à cet effet, nous sera très utile.

Nous vous rassurons que vos informations seront utilisées dans une confidentialité absolue et ne serviront qu'à la réalisation de notre travail académique.

I- Identification de l'enquêté

Noms et prénoms:

Sexe:

Age:

Nivea scolaire:

Ethnie:

Religion:

Quartier de résidence:

Situation matrimoniale:

Régime matrimonial:

Nombre d'enfants:

Profession:

1- La dot comme mariage traditionnel

1- Définition de la dot ;

- 2- La dot avant l'arrivée des colons ;
- 3 - Importante de la dot dans votre communauté ;
- 4- ouverture des jeunes au mariage au sein de votre communauté
- 5- Significations de la dot chez les Mvog-Ada aujourd'hui ;
- 6 - Description d'une cérémonie de la dot chez les Mvog-Ada ;
- 7- Le caractère sacré du mariage traditionnel (aliments, matériels, les personnes qui prennent la parole...) ;
- 8- Les changements qui subit par la dot ;
- 9- Les acteurs dans la pratique de la dot, leurs significations et comment ils se mobilisent pour la réussite de cette dernière ;
- 10- Signification de la liste de la dot ;
- 11- D'après votre tradition quelles sont les personnes en charge de l'établissement de la liste de la dot?
- 12- des conséquences traditionnelles quand on ne parvient pas honorer toutes les listes ;
- 13- Les facteurs influençant la dot chez les Mvog-Ada ;
- 14- Les causes des changements dans la pratique de la dot ;
- 15- Connaissez-vous l'article 53 de la loi 81/002 du 29 juin portant sur l'exigence d'une dot abusive ;
- 16- existe-t-il une norme condamnant les personnes qui abusent de la dot pour s'enrichir chez les Mvog-Ada ;
- 17- conseils aux jeunes qui voudraient eux aussi fonder leur famille ;
- 18- Avez-vous autres choses à ajouter?

Merci pour votre temps et des réponses fournies

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES PARENTS

Je m'appelle **ESSALA BENYOMO Marie Diane**, étudiante en master II au Département de Sociologie à l'Université de Yaoundé I. En effet, dans le cadre de notre recherche académique, Je mène une étude sur le thème « *Dynamiques sociales et pratique de la dot chez les Ewondo : cas des Mvog-Ada* ». Le but de la recherche est de montrer l'impact des dynamiques sociales sur la pratique de la dot chez les Mvog-Ada. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin de votre point de vue sur la pratique du mariage traditionnel et des différentes mutations qu'elle a subie de l'époque précolonial jusqu'à nos jours pour la réalisation de cette recherche. Votre apport à cet effet, nous sera très utile.

Nous vous rassurons que vos informations seront utilisées dans une confidentialité absolue et ne serviront qu'à la réalisation de notre travail académique.

I- Identification de l'enquêté

Noms et prénoms:

Sexe:

Age:

Nivea scolaire:

Ethnie:

Religion:

Quartier de résidence:

Situation matrimoniale:

Régime matrimonial:

Nombre d'enfants:

Profession

1. Expérience personnelle sur le mariage traditionnel

- 1- Etes-vous marié dans la tradition ?
- 2- Description de votre cérémonie traditionnelle ;
- 3- Difficultés que vous avez rencontrées pour l'organisation de votre mariage traditionnel ;

2. La dot: présentation et déroulement

- 4- Définition de la dot ;
- 5- Description des préparatifs de la cérémonie de la dot en tant que chef de famille ;
- 6- Comment la dot se pratique dans la communauté Mvog-Ada ;
- 7- Différence entre la pratique de la dot d'hier et celle d'aujourd'hui ;
- 8- Les différents intervenants au cour de la cérémonie de la dot ;
- 9- Description des différents rituels qui structure la pratique de la dot ;
- 10- Les biens reçus par la mariée lors de la dot chez les Mvog-Ada ;
- 11- Significations de biens reçus pour la famille de la mariée chez les Mvog-Ada ;
- 12- Les critères d'acceptation pour l'établissement de la liste de la dot en tant que chef de famille ;
- 13- La future mariée a-t-elle le droit de réviser la liste en apportant des changements sur la quantité inscrite sur la liste ;
- 14- Que deviennent les biens reçus à la dot ;
- 15- Les difficultés rencontrés lors des préparatifs de la dot ;

3. Dynamiques sociales et la dot

- 16- Les facteurs influençant la dot chez les Mvog-Ada
- 17- Justification du faible taux de mariage chez les Mvog-Ada ;
- 18- L'impact de cette évolution de la société sur la pratique de la dot ;
- 19- Le rapport avec le mariage civil et religieux
- 20- Quelques conseils aux jeunes qui voudraient eux aussi fonder leur famille
- 21- Avez-vous autre chose à ajouter?

Merci pour votre temps et des réponses fournies.

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LA POPULATION

Je m'appelle **ESSALA BENYOMO Marie Diane**, étudiante en master II au Département de Sociologie à l'université de Yaoundé I. En effet dans le cadre de nos recherches académiques, Je mène une étude sur le thème « *Dynamiques sociales et pratique de la dot chez les Ewondo: cas des Mvog-Ada* ». Le but cette recherche est de montrer l'impact des dynamiques sociales sur la pratique de la dot chez les Mvog-Ada. Il est question dans cette recherche de recueillir des points de vue sur le mariage traditionnel et de vos interventions dans les préparatifs de cette cérémonie. Ainsi votre contribution dans cette recherche nous sera très utile.

Nous vous rassurons que vos informations seront analysées dans une confidentialité absolue et ne serviront qu'à la réalisation de notre travail académique.

I- Identification de l'enquêté

Noms et prénoms:

Sexe:

Age:

Nivea scolaire:

Ethnie:

Religion:

Quartier de résidence:

Situation matrimoniale:

Régime matrimonial:

Nombre d'enfants:

Profession:

Questions d'ordre général

- 1- Depuis combien de temps avez-vous choisis votre conjoint (e) ?
- 2- Les caractéristiques du conjoint de vos rêves ;
- 3- Les caractéristiques de la conjointe de vos rêves ;

4- Raison pour lesquelles vous n'êtes pas mariés ;

I- De la dot comme mariage traditionnel

5- Définition de la dot ;

6- Donnez quelques idées que vous avez de la dot

7- La dot a-t-elle été un problème pour vous ;

8- Les acteurs intervenants lors de la cérémonie chez les Mvog-Ada ;

9- Les facteurs qui influencent la pratique de la dot chez les Mvog-Ada ;

10- Les conséquences de l'évolution des sociétés sur la pratique de la dot ;

II- Perceptions et représentations de la pratique de la dot chez les Mvog-Ada

11- La perception de la dot chez les Mvog-Ada, d'après vous ;

12- Descriptions des biens matériels demandés à la dot ;

13- Comment les jeunes couples voient la liste des choses demandées lors de la dot

14- Les biens que reçoivent les familles lors de la dot ;

III- Les conséquences des dynamiques sociales sur la pratique de la dot

15- Les biens que demandent les familles aujourd'hui et qui ne se faisait pas avant ;

16- La différence qu'on peut faire entre un mariage Ewondo et celui d'un étranger ;

Merci pour votre temps et des réponses fournies.

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES COUPLES

Je m'appelle **ESSALA BENYOMO Marie Diane**, étudiante en master II au Département de Sociologie à l'université de Yaoundé I. En effet dans le cadre de nos recherches académiques, Je mène une étude sur le thème « *Dynamiques sociales et pratique de la dot chez les Ewondo: cas des Mvog-Ada* ». Le but cette recherche est de montrer l'impact des dynamiques sociales sur la pratique de la dot chez les Mvog-Ada. Il est question dans cette recherche de recueillir des points de vue sur le mariage traditionnel et de vos interventions dans les préparatifs de cette cérémonie. Ainsi votre contribution dans cette recherche nous serons très utiles.

Nous vous rassurons que vos informations seront analysées dans une confidentialité absolue et ne serviront qu'à la réalisation de notre travail académique.

I- Identification de l'enquête

Religion:

Quartier de résidence:

Situation matrimoniale:

Régime matrimonial:

Nombre d'enfants:

Profession:

1. Question d'ordre général

- 1- Définition de la dot;
- 2- Description de votre cérémonie traditionnelle;
- 3- Les principaux acteurs au cour de la cérémonie;
- 4- Les rituels effectués durant la dot;
- 5- Avez-vous bénéficiés d'un soutien moral? Expliquez
- 6- Avez-vous bénéficiés d'un soutien matériel? Expliquez
- 7- Difficultés dans l'organisation de votre mariage traditionnel; (expliquez);
- 8- Des biens demandés et que vous avez trouvé exagerer;
- 9- Estimation de votre dot;
- 10- Vos ressentis après la ceremonie de votre mariage;

11- Des regrets dans l'organisation de votre mariage;

12- le prix élevé de la dot comme frein au mariage traditionnel (que pensez vous) ;

Merci pour votre temps et des réponses fournies.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
RESUME.....	iv
ABSTRACT	v
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES PHOTOS ET CARTES.....	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I. CONTEXTE.....	2
II. JUSTIFICATION	3
III. PROBLEME.....	4
IV. LA PROBLEMATIQUE.....	6
V. Questions de recherche	16
VI. Hypothèses de recherche	17
VII. Objectifs de la recherche.....	17
VIII. METHODOLOGIE	18
1- Cadrage théorique	18
2- Technique de collecte de données.....	21
IX. TECHNIQUE D'ÉCHANTILLONNAGE.....	24
X. DÉLIMITATION DE LA ZONE D'ÉTUDE.....	24
XI. DEFINITION DES CONCEPTS	25
1- Dot.....	26
2- Les dynamiques sociales.....	26
XII. PLAN DU TRAVAIL.....	28

PREMIERE PARTIE : PEUPLE MVOG-ADA DU CENTRE CAMEROUN : ORIGINES, ORGANISATIONS SOCIOPOLITIQUES ET PRATIQUES CULTURELLES	31
CHAPITRE I : PRESENTATION DU PEUPLE MVOG-ADA : HISTOIRE, ORGANISATION POLITIQUE ET SITUATION GEOGRAPHIQUE	33
I.HISTOIRE DU PEUPLE MVOG-ADA	35
I.1. Les peuples Béti du Cameroun	35
I.1.1. Définition et origine	35
I.1.2. La traversée de la Sanaga ou le mythe de la traversée de la Sanaga.....	37
I.1.3. Installation au Cameroun	39
I.1.4. Population et langue.....	41
I.1.4.a. Population.....	41
I.1.4.b. Langue	46
I.1.5. Rites	47
I.1.5.a. Le rite d’initiation à la sexualité	47
I.1.5.b. Le rite de purification	48
I.1.6. Organisation politique, administrative, économique et religieuse.....	49
I.1.6.a. Organisation politique et administrative	49
I.1.6.b. Organisation économique et religieuse	50
I.2. L’historique du peuple MVOG-ADA.....	50
I.2.1. Des Origines Ewondo jusqu’au Mvog-Ada.....	50
I.2.2. Histoire des Mvog-Ada.....	51
I.2.3. Organisation traditionnelle.....	52
II.ORGANISATION POLITICO ADMINISTRATIVE.....	53
II.1. Organisation politique du peuple Mvog-Ada.....	53
II.2. Organisation sociale et économique.....	54
III.DELIMITATION GEOGRAPHIQUE	55
III.1. Situation géographique des Mvog-Ada à Yaoundé V	55
III.1.1. Situation géographique des Mvog-Ada au-delà de Yaoundé V	56
III.1.2. La mixité de l’identité des Mvog-Ada	57

CHAPITRE II : ETAT DES LIEUX DE LA PRATIQUE DE LA DOT CHEZ LES MVOG- ADA	58
I.LA DOT : CONCEPTION ET DIMENSION SYMBOLIQUE	58
I.1. La conception de la dot.....	58
I.1.1. La conception de la dot dans le contexte occidental	58
I.1.2. La conception de la dot en Afrique	59
I.1.3. La dot chez les Mvog-Ada	60
I.1.3.a. La dot comme tradition	60
I.1.3.b. Conception historique	61
I.1.3.c. La dot : un fardeau pour les familles	61
I.2. Dimension symbolique	62
I.2.1. Les aliments	63
I.2.2. Matériels	64
II. LES MECANISMES LIES A LA DOT OU COMMENT DOTE-T'ON UNE FEMME ?	65
II.1. La dot par rencontre	65
II.2. La dot d'un mort.....	66
II.3. La dot par don	67
II.4. La dot avec l'enfant du fiancé	67
III. PROCESSUS LIES A LA DOT	67
III.1. Présentation du conjoint et le « <i>toquer porte</i> »	68
III.1.1. Présentation du conjoint (mayem méding).....	68
III.1.2. Le toquer porte (nsili alûg).....	69
III.3. La dot en question	73
III.3.1. Heure de la cérémonie	73
III.3.2. Les acteurs dans la pratique de la dot.....	74
III.3.3. Présentation des chefs de famille	75
III.3.4. Jeu de l' <i>avion</i>	75
III.3.5. Echange de consentement	78

III.3.6. Vérification de la liste des présents.....	79
III.3.7. Bénédiction et départ de la fille.....	79
PARTIE II : FACTEURS DE LA PRATIQUE DE LA DOT CHEZ LES MVOG-ADA : UNE PERSPECTIVE ANALYTIQUE.....	83
CHAPITRE III : LES FONDEMENTS SOCIOCULTURELS DE LA DOT CHEZ LES MVOG-ADA.....	85
I. LES FONDEMENTS SOCIAUX DE LA DOT.....	85
I.1. Les normes relatives à la pratique de la dot.....	86
I.1.1. Ordonnance n°81/002 du 29 juin 1981.....	86
I.1.2. La loi n°2016/007 du 12 juil. 2016 L'article 357 du code pénal.....	91
I.2. CONSTRUCTIONS SOCIALES AUTOUR DE LA DOT.....	93
I.2.1. La dot : moment de joie et d'ambiance.....	93
I.2.2. La dot comme abus.....	94
II. LES FONDEMENTS CULTURELS DE LA DOT.....	94
II.1. Entre tradition et modernité.....	95
II.1.1. La dot en tant que tradition.....	95
II.1.2. Les dynamiques autour de la dot.....	97
II.2. Rupture ou continuité.....	98
III. IMPACTS DES PERCEPTIONS SOCIOCULTURELLES SUR LA PRATIQUE DE LA DOT.....	101
III.1 Impacts des perceptions sociaux.....	102
III.1.1. Conflits entre les membres de la famille.....	102
II.1.2. Dissolution des unions au profil des présents.....	102
III.2. Impacts des perceptions culturelles.....	103
III.2.1. Le dualisme entre le riche et le pauvre.....	103
III.2.2. Le procès à l'égard d'une pratique culturelle.....	104
CHAPITRE IV : DYNAMIQUES SOCIALES ET SES CONSEQUENCES DANS LA PRATIQUE DE LA DOT CHEZ LES MVOG-ADA.....	106

I. LES FACTEURS SOCIOCULTURELS COMME CAUSES DES CHANGEMENTS DANS LA PRATIQUE DE LA DOT	106
I.1. La solidarité et l'entraide	106
I.1.1. La famille	107
I.1.2. Le tissu social.....	110
I.2. Pour l'harmonisation des normes liées au mariage traditionnel.....	112
I.3. La modernité, un autre facteur majeur du dynamisme social.....	115
I.3.1. Une question de mentalité.....	115
I.3.2. Le diffusionnisme culturel	117
II. LES FONCTIONS SOCIALES DE LA DOT CHEZ LES MVOG-ADA	119
II.1. La dot comme union des familles.....	119
II.2. La dot comme condition du mariage ou de l'accès aux enfants fait hors mariage..	119
II.3. Vers l'extension du sens de la dot	121
III. LES FACTEURS ECONOMIQUES.....	122
III.1. Pauvreté ou « gourmandise »	122
IV. SORCELLERIE, JALOUSIE.....	123
IV.1. Le matériel en fer : un signe de protection ou de malheur dans le couple ?.....	124
IV.1.1. Le fer signe de protection.....	124
IV.1.2. Le matériel en fer comme un symbole de malheur ou danger	125
IV.2. Signification du bœuf et de la chèvre dans la dot.....	126
IV.2.1. Le bœuf	127
IV.2.2. La chèvre.....	127
IV.2.3. Une demande à diverses significations : les caleçons à la dot	128
V. LES CONSEQUENCES DES FACTEURS SUR LA PRATIQUE DE LA DOT	129
V.1. Les conséquences socioculturelles	129
V.1.1. Les conséquences sociales.....	129
V.1.1.a. Le divorce	129
V.1.1.b. La montée du concubinage	130

V.1.1.c. Frein au mariage des jeunes dans la communauté	132
V.2. Les conséquences culturelles	133
V.2.1. Dépravation des us et coutumes	133
V.2.2. Le mariage interethnique comme stratégie de contournement des règles matrimoniales de la communauté Mvog Ada	134
V.3. Les conséquences économiques	135
V.3.1. La dot comme un investissement	136
V.3.2. Le coût de la dot dans une société en développement : les transactions matrimoniales ?	137
CONCLUSION GENERALE	140
BIBLIOGRAPHIE	148
ANNEXES	ix
LISTE DES ANNEXES	x
LISTE DES INFORMATEURS	xi
TABLE DES MATIERES	xvii